

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE: 30.—	15.25	7.75	2.80
ÉTRANGER: 49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal

218^e année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.). Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Tout ce qui renforce la démocratie directe est utile

On a déjà dit dans ce journal ce qu'il convenait de penser du projet de «frein financier» sur lequel le peuple suisse aura à se prononcer samedi et dimanche. Le texte de l'initiative aurait été préférable parce que beaucoup plus net. Mais tel qu'il se présente en fin de compte, avec l'institution du referendum facultatif, le texte fédéral vaut mieux que zéro. Il faut donc lui apporter notre appui.

Le lui apporter d'autant plus qu'on ne saurait jamais assez, dans un pays comme le nôtre, favoriser tout ce qui renforce la démocratie directe et l'extension des droits de chacun. Au cours de la présente campagne, en combattant avec ardeur la démocratie directe, la gauche socialiste a pris une attitude bien révélatrice de ses sentiments véritables. Et l'on songe à un précieux petit livre que M. Paul Serant vient de publier sous le titre de «Gardez-vous à gauche» (1), qui s'adresse aux gauches françaises, mais qui, en l'occurrence, s'applique exactement au comportement de nos socialistes suisses. Car l'auteur dénonce avec une vigueur et une victorieuse logique les positions contradictoires de ceux qui, par tradition, se réclament de l'idéal de liberté, mais qui, dans la pratique, en viennent de plus en plus à admettre les méthodes autoritaires et à trouver — en France — mille excuses au totalitarisme.

Pourquoi, en effet, nos socialistes se dressent-ils avec tant d'apreté contre tout contrôle direct des dépenses publiques par l'électeur? C'est là pourtant un droit populaire au premier chef, un droit essentiel et fondamental du citoyen: être à même de savoir ce qu'il advient de son argent! Sur les bancs de l'école, ne nous a-t-on pas appris que la Grande révolution de 1789 était née du mécontentement des Français qui, accablés d'impôts — ils en payaient d'ailleurs beaucoup moins qu'aujourd'hui — n'avaient aucun droit de regard sur les finances de l'Etat?

Les arguments employés aujourd'hui par nos sociaux-démocrates pour s'opposer au frein financier ne résistent pas à l'examen. Nous avons lu en substance, dans la littérature de propagande socialiste, qu'une campagne référendaire était faussée en principe parce que ceux qui la lancent disposent de moyens puissants et les autres pas. Voilà qui n'est pas vrai! On a vu des campagnes d'initiative et de referendum partir pour ainsi dire de rien parce que leur objet répondait à un vœu populaire longtemps contenu, et qui s'exprimait soudain.

Et puis, il faut bien mal connaître la bourgeoisie pour penser qu'elle est toujours facile à attendrir! Elle ne brille généralement par l'audace ni sur le plan des idées, ni quand il s'agit d'apporter sa contribution, sous espèces sonnantes, à une cause qui finalement servirait ses intérêts... Enfin et surtout, à supposer que les fonds soient trouvés pour financer une campagne, en regard de ceux-ci, de quels moyens puissants l'adversaire ne dispose-t-il pas! Tout l'appareil de l'Etat, toute la coalition des partis, toute la puissance syndicale et parfois une grande partie de la presse se trouvent souvent conjugués pour faire front contre la poignée de malheureux qui ont le courage de se lancer à l'assaut des thèses officielles...

Que, dans ces conditions, le peuple leur ait donné raison, ainsi que cela est arrivé à plus d'une reprise ces dernières années, voilà qui démontre grandement l'utilité de la démocratie directe. La gauche s'empare alors ici d'un argument dont l'uti-

lisation démontre le peu d'estime dans laquelle elle tient l'opinion. Dans de telles consultations populaires, nos concitoyens ne jugeraient pas en connaissance de cause! On ne saurait faire comprendre davantage à l'électeur suisse qu'il n'est pas majeur! A la vérité, c'est peut-être sur les questions financières qu'il est le mieux à même de se prononcer, parce qu'en fin de compte le ménage de l'Etat ne se tient pas autrement que le ménage d'un particulier.

Puisqu'on nous propose aujourd'hui une mesure qui renforce quelque peu la démocratie directe, soutenons-la donc, en nous souvenant que la démocratie directe est la forme véritable de la démocratie suisse, celle qui nous a préservés des excès et des erreurs dans lesquels sont tombés tant de démocraties étrangères à prédominance de régime d'assemblée.

René BRAICHERT.

1) Fasquelle, éditeurs.

Les entretiens russo-yougoslaves continueront au bord de la mer Noire

TITO ACCOMPAGNE KHROUCHTCHEV EN U. R. S. S.

Vive surprise chez les observateurs occidentaux

BELGRADE, 27 (A.F.P.). — Le maréchal Tito et sa femme sont partis pour l'Union soviétique avec M. Khrouchtchev.

Le communiqué annonçant le départ du maréchal Tito ajoute que lui et les autres personnalités qui l'accompagnent passeront quelques jours au bord de la mer Noire pour un court repos.

M. Khrouchtchev et le maréchal Tito ont été salués à l'aéroport de Batanjiva par M. Edouard Kardelj, vice-président du Conseil fédéral exécutif, Kotcha Popovitch, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et par d'autres personnalités yougoslaves.

Un départ surprenant

Le départ inopiné pour l'U.R.S.S. du maréchal Tito a surpris les observateurs de la capitale yougoslave qui

se trouvent placés devant de nombreuses suppositions contradictoires.

L'opinion prévaut cependant que le développement des conversations Khrouchtchev - Tito, amorcées en Yougoslavie, exigeait le déplacement du maréchal Tito en U.R.S.S. et la continuation de ces conversations en présence des autres leaders soviétiques.

Les observateurs supposent généralement que le thème central des conversations pourrait être, en dehors du problème des relations entre communistes yougoslaves et soviétiques, les difficultés rencontrées par M. Khrouchtchev au sein de son propre parti sur la voie de la déstalinisation.

L'influence de Tito serait grande

Dans ce domaine, l'aide que Tito pourrait apporter au premier secrétaire du parti communiste soviétique ne serait nullement négligeable si l'on prend en considération l'influence que le leader communiste yougoslave a exercé sur les décisions du 20^e congrès. On sait aussi que Tito a été le premier à encourager la nouvelle orientation soviétique et à essayer de convaincre l'opinion mondiale de la sincérité des dirigeants soviétiques.

(Lire la suite en 17^{me} page)

Vingt ans après... La majorité des Anglais n'a pas absous le duc de Windsor

Vingt ans après, la majorité des Anglais n'a pas encore pardonné au duc de Windsor d'avoir préféré la femme de son choix au trône de l'empire.

Le «Sunday Graphic» a lancé un immense plébiscite sur l'opportunité d'un retour du duc de Windsor et de sa femme en Angleterre.

Pour «les» faire revenir: 46%. Pour «les» garder au loin: 51%. S'en moquent éperdument: 3%. Les plus fanatiques ont envoyé des lettres.

Pour le retour des Windsor: «Je vous prie, faites tout ce que vous pourrez pour ramener notre pauvre prince au regard torturé ici, chez lui.»

«Je rougis encore de honte de la manière écœurante avec laquelle il a été traité, son seul crime était d'aimer profondément une femme.»

«Il n'est pas besoin de remonter dans l'histoire d'Angleterre pour trouver des rois dont le manque de dignité morale était accepté avec bien moins d'indignation que n'a provoqué le mariage du duc avec la femme de son choix. Laissez-les revenir.»

«Il a combattu dans la guerre mondiale aux côtés de ses concitoyens. Lorsqu'il a parlé à la radio, en qualité d'Edouard VIII, il nous a dit qu'il était toujours l'homme qui avait partagé avec nous les dangers et les peines. C'est tout. Montrons-lui que nous sommes chrétiens.»

Contre le retour des Windsor: «Il a choisi la situation qui lui convenait, celle de troisième mari d'une femme ambitieuse. Pourquoi est-ce que nous favoriserions cette ambition?»

«Laissez les Windsor traîner aux gahs d'élégance, dans les boîtes de nuit et sur les plages. Ils ne nous ont pas manqué pendant ces vingt dernières années, ils ne nous manqueront pas dans les vingt à venir.»

LES ENTRETIENS ARABES SUR SUEZ



Une conférence groupant les trois leaders des principaux pays arabes a précédé la rencontre qui vient d'avoir lieu à Riad entre M. Nehru et le roi Séoud d'Arabie saoudite. On reconnaît sur cette photo le président Nasser (deuxième depuis la droite) en conversation avec le roi Séoud.

A PARIS, L'ATMOSPHERE EST BONNE

Les entretiens franco-britanniques sont «hautement satisfaisants»

La reine d'Angleterre et le duc d'Edimbourg seront les hôtes du président Coty, en avril prochain

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

Les entretiens franco-britanniques qui se sont terminés hier peu après 17 heures ont donné lieu à de fructueux échanges de vues. A aucun moment il n'y eut de divergences entre M. Guy Mollet et sir Anthony Eden et même, quand certaines questions délicates ont été évoquées, c'est toujours avec la plus extrême franchise et le souci mutuel d'écartier tout ce qui divise pour ne conserver que ce qui rapproche, que chaque partie a exposé son point de vue.

Ainsi que le soulignaient, la veille, sir Anthony Eden et M. Guy Mollet, la solidarité franco-britannique ressort renforcée de cette rencontre où le vieil esprit de l'Entente cordiale n'a cessé de se manifester.

M.-G. G.

(Lire la suite en 17^{me} page)

Un vampire s'écrase à Rarogne UN MORT

BERNE, 27. — Le département militaire fédéral communique:

Un accident regrettable s'est produit jeudi après-midi vers 15 h. 45 sur la place d'aviation de Rarogne, au cours duquel le sergent-major Raymond Theus, né en 1930, marié, domicilié à Genève, a trouvé la mort. Le sergent-major Theus avait reçu l'ordre de conduire un avion du type «Vampire» à Interlaken. Après un départ normal, il demanda à la direction du service de l'air l'autorisation de survoler la place d'aviation en rase-mottes. Cette autorisation lui fut accordée. Après avoir volé en rase-mottes, il fit un tonneau et s'écrasa à proximité de la place d'aviation.

Une conduite à haute tension sectionnée

On apprend encore que des débris de l'appareil sont tombés sur la ligne du Simplon, sectionnant la conduite à haute tension. Pendant un certain temps, le trafic a dû se faire au moyen de locomotives à vapeur. Il a, plus tard, été rétabli, mais il y a eu de sérieux retards.

Du travail sérieux au Conseil national Les conseillers bichonnent l'Assurance vieillesse et survivants

Notre correspondant de Berne nous écrit:

Quelques orateurs qui s'étaient inscrits, pour la discussion générale concernant les nouvelles dispositions de l'assurance-veillesse et survivants ont apporté leur utile contribution au travail parlementaire en renonçant à la parole, de sorte qu'il a été possible, avant 10 heures, jeudi matin, de faire du travail sérieux.

Apparavant, M. Etter, conseiller fédéral, grand maître de la sécurité sociale depuis trois ans, a opposé au flot des revendications la prudence et la fermeté gouvernementales.

Désabusé, le magistrat a constaté d'abord qu'il était bien difficile, sinon impossible, de satisfaire chacun. A peine les autorités acceptent-elles de faire droit à certaines revendications que d'autres surgissent et qu'on les accuse d'avoir, par leurs décisions, créé de nouvelles injustices.

Le Conseil fédéral est allé assez loin

Pourtant, le Conseil fédéral, en l'occurrence, est allé aussi loin que la sagesse et le souci d'une bonne gestion permettent d'aller. Responsables de la solidité de l'ouvrage, soucieux aussi de laisser aux générations futures une caisse d'assurance qui ne soit pas transformée en tonneau des Danaïdes, l'exécutif a donné, à son porte-parole devant le Conseil national, l'instruction expresse et le mandat impératif de s'opposer à toutes les propositions qui auraient pour effet de charger le bilan technique au-delà des 152 millions prévus déjà par le projet. Il faut éviter de trop lourds déficits alors qu'on songe à compléter l'appareil de sécurité sociale par l'assu-

rance-invalidité et l'assurance-maternité. Ce serait faire preuve de légèreté que d'aller plus loin que ne le permet l'appréciation réaliste de la situation.

La discussion des articles

Sur ces excellents propos, l'assemblée entreprit la discussion des articles. Elle montra tout de suite que les appels de M. Etter ne l'avaient pas entièrement convaincu.

L'actuel article 3 de la loi dit que les enfants qui exercent une activité lucrative ne sont pas tenus de payer une cotisation A.V.S. jusqu'au 31 décembre de l'année où ils ont accompli leur 15^e année.

Un député catholique de Lucerne, M. Studer, voudrait relever cette limite à 17 ans. Les rapporteurs et M. Etter font observer que l'âge de 15 ans correspond à celui qui est fixé dans d'autres lois sociales et qu'on ne peut apporter ici une modification sans toucher à d'autres textes. Tout se tient.

M. Studer est disposé alors à retirer sa proposition, mais elle est reprise par M. Gittermann, socialiste zuricois, et l'assemblée la vote par 53 voix contre 48. C1: 2 millions de plus au bilan technique.

G. P.

(Lire la suite en 17^{me} page)

UN DÉPLOIEMENT DE MILICE DONNE LE TON

Le procès des émeutiers s'est ouvert à Poznan

D'emblée, trois jeunes gens ont été accusés de «meurtre bestial»

POZNAN, 27 (Reuter). — Le procès intenté à 154 personnes inculpées de meurtres et d'autres délits lors de la révolte de Poznan, le 28 juillet dernier, s'est ouvert jeudi, dans cette ville. Cinquante trois personnes ont été tuées lors de la répression de cette révolte.

Trois juristes occidentaux pourront suivre les délibérations du tribunal: MM. Frederick Elwyn Jones, député travailliste de Grande-Bretagne, le professeur Alfred Fernanc Legal, de l'université de Montpellier, et M. Jules Wolff (Belgique), membre de la société des droits de l'homme. De nombreux diplomates occidentaux pourront également suivre les séances de la cour.

L'acte d'accusation

«Les événements de Poznan ont mis à jour le caractère dénaturé et aventurier des éléments ennemis agissant dans une grande mesure sous l'influence de la propagande des postes de radio capitalistes.»

Par leurs émissions, ces radios qui, dernièrement surtout, ont dirigé leur campagne tout particulièrement contre les organes de la sécurité en Pologne, s'efforcent de susciter dans la société la haine pour ces organes et de saper la confiance à l'égard de ceux-ci.

Cette propagande a trouvé son reflet dans les cris provocateurs, les slogans et ensuite les exploits des aventuriers et des voyous qui se sont livrés à des actes de violence et de terreur.»

(Lire la suite en 17^{me} page)

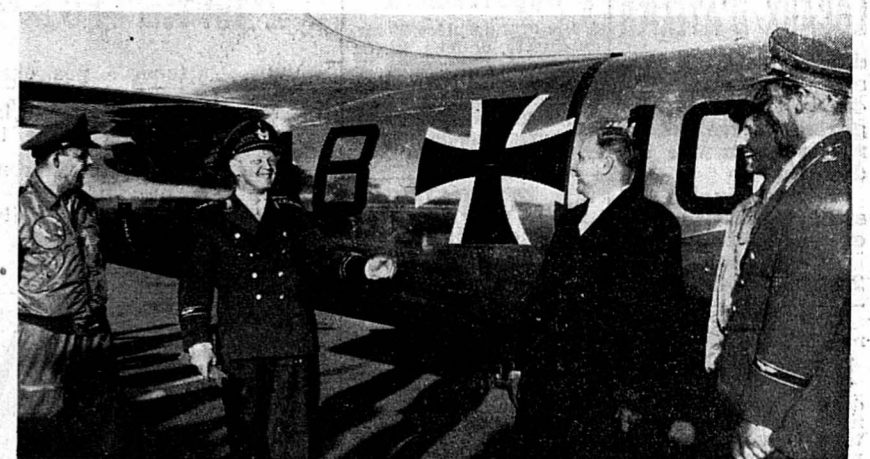
Les routes intervillageoises françaises passent par la Chine

PERPIGNAN. — Un habitant du village d'Odeillo-Font-Remeu (Pyrénées-Orientales) a reçu le 17 septembre une lettre qui avait été postée le 30 mars à Bourg-Madame, à 15 kilomètres d'Odeillo. Il est vrai que le pli postal a fait un crochet par la Chine.

L'expéditeur est en partie responsable car il avait noté, en grosses lettres, sur l'enveloppe: CANTON et en plus petits caractères: «de Bourg-Madame». Lors du tri à Perpignan, les postiers ont lu «Canton» et on pensait «Chine». Et ce sont les Chinois qui ont réparé l'erreur.

Signalons qu'Odeillo ne se trouve pas dans le canton de Bourg-Madame mais dans celui de Saillagouse et que, de toute façon, par la voie normale, une lettre de Bourg-Madame à Odeillo (15 km.) passe d'abord par Perpignan et fait donc un trajet de 200 kilomètres.

LA «CROIX DE FER» RÉAPPARAÎT



Le commandant de la nouvelle Luftwaffe, le général Kamhuber (deuxième depuis la gauche) a inauguré aux côtés du ministre Blank (en civil) le premier chasseur à réaction allemand. Sur le fuselage de l'appareil figurait une «croix de fer» bordée de blanc...

LIRE AUJOURD'HUI:

- Page 4: PLAISIR DE LIRE TOUS LES SPORTS
 - La saison des hockeyeurs chauds-joueurs
 - Avant la rencontre amicale Cantonal-Xamax.
- Page 6: REFLETS DE LA VIE DU PAYS
 - Le «frein aux dépenses»
- Page 10: NOTRE NOUVELLE
 - Nous ne sommes pas parisi!
- Page 12: ARTICLES ET DOCUMENTS
 - Témoignage d'un capitaine sur le pilotage dans le canal de Suez
- Page 15:
 - Quand on envisageait de faire passer la «Directe» par Cornaux et Wavre

AVIS OFFICIELS



VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de Monsieur Louis-Gustave Villars de construire une annexe, à l'usage d'atelier de photographie...

COMMUNE de VILLIERS

MISE DE BOIS DE FEU

La commune de Villiers vendra par voie d'enchères publiques, le samedi 29 septembre 1956, les bois ci-après:

IMMEUBLES

Pour cause de départ, à vendre aux Geneveys-sur-Coffrane, maison familiale confort, bains, garage, jardin. Prix avantageux.

NEUCHÂTEL

À vendre immeuble de 4 étages, intérieur non distribué, locaux clairs, vue, pour industrie légère, habitation ou usage mixte, 75.000 fr.

ENCHÈRES

Enchères publiques

L'office soussigné vendra par voie d'enchères publiques, samedi 29 septembre 1956, dès 14 heures, au collège de Fontainemelon...

ENCHÈRES DE BÉTAIL à Motiers

Le lundi 1er octobre 1956, dès 14 heures, le citoyen Charles-Henri Thiébaud, agriculteur, à Motiers, fera vendre par voie d'enchères publiques, à son domicile (rue de la Gare), le bétail ci-après désigné:

A LOUER

VALREUSE S.A. offre à louer

magnifiques appartements

tout confort. Situation tranquille, abritée, vue magnifique. Parc de 5000 m2. Construction achevée pour novembre 1956.

Prix des loyers: 2 pièces, dès Fr. 120.— et 135.— par mois. 3 pièces et hall, dès Fr. 175.— par mois. 3 1/2 pièces, dès Fr. 185.— par mois.

Service de concierge inclus. Chauffage général en sus. Cuisinière mixte gaz et électricité avec frigo installés dans chaque cuisine.

Pour renseignements, s'adresser à Jean MUHEMATTER, Cortaillod, Tél. 6 44 22 6 41 85

LA COUDRE à louer sur plans

LOCAUX D'ATELIER d'environ 100 m2, avec sous-sol de 40 m2, pour horlogerie, petite mécanique ou autre industrie.

Accès facile et situation tranquille et ensoleillée. Case postale 29.607, Neuchâtel.

logement meublé

A louer, à Peseux, dans maison familiale, deux chambres et cuisine. Adresser offres écrites à L. V. 4347 au bureau de la Feuille d'avis.

GARAGE

à louer immédiatement. Téléphonez au 5 45 64.



B. de CHAMBRIER, Place Purry 1, Neuchâtel, Tél. 5 17 26

immuable locatif

à vendre, à Neuchâtel-ouest, dans belle situation, vue étendue. Sept logements de trois pièces, dépendances, bains. Prix: 215 mille francs.

beau groupe d'immeubles

Appartements de 1, 2, 3 et 4 pièces, tout confort, chauffage général. Loyers modérés. Construction soignée. Rapport brut, environ 6%.

immuable locatif moderne

12 logements de 1, 2 et 3 pièces, garages. Confort moderne, proximité de la gare. Rapport brut, 6,16%. Nécessaire: Fr. 87.000.—

immuable locatif

6 logements de 3 et 4 pièces. Confort. Chauffage général. En annexe, atelier d'horlogerie, avec bail. Nécessaire: 75.000 francs.

coquette villa

à vendre rapidement. Living-room, 3 chambres, confort, chauffage central. Jardin et parc 1900 m2. Situation parfaitement tranquille, vue étendue sur le lac et les Alpes.

ENCHÈRES

Enchères publiques

L'office soussigné vendra par voie d'enchères publiques, samedi 29 septembre 1956, dès 14 heures, au collège de Fontainemelon...

ENCHÈRES DE BÉTAIL à Motiers

Le lundi 1er octobre 1956, dès 14 heures, le citoyen Charles-Henri Thiébaud, agriculteur, à Motiers, fera vendre par voie d'enchères publiques, à son domicile (rue de la Gare), le bétail ci-après désigné:

A LOUER

VALREUSE S.A. offre à louer

magnifiques appartements

tout confort. Situation tranquille, abritée, vue magnifique. Parc de 5000 m2. Construction achevée pour novembre 1956.

Prix des loyers: 2 pièces, dès Fr. 120.— et 135.— par mois. 3 pièces et hall, dès Fr. 175.— par mois. 3 1/2 pièces, dès Fr. 185.— par mois.

Service de concierge inclus. Chauffage général en sus. Cuisinière mixte gaz et électricité avec frigo installés dans chaque cuisine.

Pour renseignements, s'adresser à Jean MUHEMATTER, Cortaillod, Tél. 6 44 22 6 41 85

LA COUDRE à louer sur plans

LOCAUX D'ATELIER d'environ 100 m2, avec sous-sol de 40 m2, pour horlogerie, petite mécanique ou autre industrie.

Accès facile et situation tranquille et ensoleillée. Case postale 29.607, Neuchâtel.

logement meublé

A louer, à Peseux, dans maison familiale, deux chambres et cuisine. Adresser offres écrites à L. V. 4347 au bureau de la Feuille d'avis.

GARAGE

à louer immédiatement. Téléphonez au 5 45 64.

Pour jardinier

à louer terrain, logement disponible: deux chambres, une cuisine, Bardet, Trembley, Peseux.

CHAMBRES

Jolie chambre à louer pour le 1er octobre. — Petits-Chênes 3.

Pour le 1er octobre, chambre confortable. — Téléphonez de 10 à 15 heures et après 19 heures au 5 16 95.

A louer chambre indépendante à deux minutes de la gare. Téléphone 5 39 87.

A louer petite chambre indépendante. Téléphone 5 39 86.

A LOUER

chambre à deux lits, confort, à demoiselle. — V. Ramsauer, Saars 2. Tél. 5 66 58.

Belle chambre à deux lits, central, confort. — Tél. 5 79 91 dès 17 heures.

A louer pour le 1er novembre, une grande chambre au soleil, à employé sérieux (à 1 ou 2 lits), avec petit déjeuner. Rue de la Serre 3, 1er étage.

Jolie chambre à louer,

à demoiselle. Pourtalès 3, 1er étage. Tél. 5 59 59.

Chambre à louer, au centre, pour jeune fille propre et sérieuse. Téléphone 5 67 82.

A louer grande chambre chauffée non meublée. Chemin Saumier 5, 1er étage, Colombier.

PENSIONS

Petite chambre indépendante à louer, avec pension, à étudiant sérieux. S'adresser: Eglise No 2, 1er, à droite. Téléphone 5 75 62.

Chambre et pension 1er-Mars 20, 1er étage.

A louer pour monsieur très belle chambre avec pension soignée, tout confort. S'adresser à Mme Henri Clerc, rue du Bassin 14.

OFFRES D'EMPLOIS

employée de bureau

connaisant la comptabilité. Travail intéressant et indépendant. — Faire offres sous chiffres AS 15229 J aux Annonces Suisses S.A., «ASSA», Bienne.

jeunes filles

aide de comptoir et aide-femme de chambres; nourries, logées, Congés réguliers le dimanche. Salaire à convenir.

Faire offres sous chiffres P. 2444 E., à Publicitas, Yverdon.

OUVRIÈRES

Se présenter.

On cherche pour tout de suite,

1° une femme de chambre

2° un valet de chambre

(couple pas exclu)

tous deux connaissant bien le service de maison et de table.

Faire offres avec références et prétentions de salaire à l'Institution «La Châtelainie», Saint-Blaise.

REPRÉSENTANT

est demandé par importante fabrique de branche annexe de l'horlogerie. Rétribution importante. On désire un voyageur expérimenté, introduit depuis plusieurs années auprès des fabricants d'horlogerie.

Faire offres avec curriculum vitae, sous chiffres P. 6722 N., à Publicitas, Neuchâtel.

CHAMBRE et PENSION Jeune fille sérieuse trouverait belle chambre, confort, avec bonne pension. Tél. 5 30 47.

DEM. A LOUER

Couple sérieux cherche, pour le 1er octobre,

chambre à deux lits

avec possibilité de cuisiner. Demander l'adresse du No 4370 au bureau de la Feuille d'avis, ou téléphoner au (086) 7 52 03.

logement

de 3 chambres à la campagne, à proximité du chemin de fer, dans le vignoble ou au Val-de-Ruz. Adresser offres écrites à E. M. 4280 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche grande chambre indépendante

(50 à 80 fr.). Adresser offres écrites à C. N. 4364 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme

cherche à louer, pour le 15 octobre, une chambre non meublée, si possible avec cuisine. S'adresser à Georges Henchoz, Noiraigue.

On cherche à louer

logement

de 5 à 6 pièces, avec ou sans confort. Région de Neuchâtel, Peseux, Colombier ou Bourdy, pour tout de suite ou date à convenir. Adresser offres écrites à N. V. 4295 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre non meublée

est cherchée. Adresser offres écrites à E. K. 4314 au bureau de la Feuille d'avis.

FERME

dans région du lac. — Adresser offres écrites à Y. I. 4359 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle ou dame de 20 à 30 ans, de caractère agréable, ayant de la patience, et connaissant si possible la branche textile, trouverait place immédiatement ou pour date à convenir, comme

vendeuse

dans commerce de la place. Offres écrites à H. Z. 4372 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE VENDEUR

pour notre rayon de CONFECTION POUR MESSIEURS

connaissant parfaitement la branche. Prière de faire offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photo et prétentions de salaire à la direction

AUX Amoureux NEUCHÂTEL

Nous cherchons une

employée de bureau

pour la correspondance française et allemande et pour tous travaux de bureau. Semaine de 5 jours. Entrée à convenir. Faire offres à CORTA, fabrique de meubles S.A., Cortaillod.

Nous cherchons un

mécanicien sur autos

expérimenté et consciencieux, pour l'entretien de notre parc de voitures et de camions.

Offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire à adresser à la Fabrique de câbles électriques, à Cortaillod.

ÉBÉNISTE

qualifié est demandé. Entrée immédiate. Maison Willy Carestia, rue de Genève 44, Lausanne.

MENUISIERS

poseurs et établis, ainsi qu'un MANŒUVRE, sont demandés pour tout de suite. Travail assuré. — Menuiserie Henri Arrigo, Peseux, tél. 8 12 24.

Je cherche voyageurs

bien introduits auprès de la clientèle particulière, pouvant s'adjointre quelques articles intéressants. Faire offres écrites à B. M. 4362 au bureau de la Feuille d'avis en indiquant le rayon de travail.

JEUNE FILLE

propre, pour aider au ménage (3 enfants) et un peu au magasin. A. Botteron, boulangerie, Fausse-Brayes, Neuchâtel

JEUNE FILLE

pour faire le ménage et s'occuper d'une fillette. Congés réguliers. Faire offres écrites à A. L. 4361 au bureau de la Feuille d'avis.

sommelier (ère)

connaisant bien le service de la restauration. Bon gain assuré et congés réguliers. S'adresser à l'Hôtel des Communes, les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. 7 21 20.

cuisinière remplaçante

ainsi qu'une fille de cuisine - aide de ménage. — Hôtel du Cheval-Blanc, Colombier.

personne

pour l'entretien du ménage. — Adresser offres écrites à H. S. 4367 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune sommière

connaisant les deux services trouverait place stable et bien rétribuée. Adresser offres avec photo au buffet de la gare, Saint-Imier.

sommelière extra

pour samedi 29 et dimanche 30 septembre. S'adresser à l'hôtel du Poisson, Auvonnier.

sommelière

présentant bien. S'adresser: tél. 6 41 17.

ouvrier

pour aider aux travaux de la campagne. Faire offres avec prétentions à Samuel Krieg, Lignéres. Tél. (088) 7 98 74.

LA FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S. A., à FONTAINEMELON,

engagerait :

1 EMPLOYÉE de BUREAU

habile sténodactylographe, parlant couramment le français, allemand et ayant des notions d'anglais. Faire offre manuscrite avec curriculum vitae et prétentions de salaire au bureau administratif de l'entreprise.

RHABILLEUR

très au courant de la réparation de montres soignées, serait engagé par la

Cie DES MONTRES LONGINES, à Saint-Imier.

Sténodactylo

ayant bonne formation commerciale, serait engagée par fabrique d'horlogerie de la région de Neuchâtel. Faire offres sous chiffres P. 6700 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Nous cherchons une

employée de bureau

pour la correspondance française et allemande et pour tous travaux de bureau. Semaine de 5 jours. Entrée à convenir. Faire offres à CORTA, fabrique de meubles S.A., Cortaillod.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

couturière-courtepointière

qualifiée pour nos ateliers d'aménagement. Place stable. Faire offres à la direction des grands magasins AUX ARMOURINS S.A., Neuchâtel.

Fabrique d'horlogerie de la région de Neuchâtel engage :

STÉNODACTYLO

ayant bonne formation commerciale et des connaissances de la langue anglaise. Faire offres sous chiffres P. 6699 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Je cherche voyageurs

bien introduits auprès de la clientèle particulière, pouvant s'adjointre quelques articles intéressants. Faire offres écrites à B. M. 4362 au bureau de la Feuille d'avis en indiquant le rayon de travail.

JEUNE FILLE

propre, pour aider au ménage (3 enfants) et un peu au magasin. A. Botteron, boulangerie, Fausse-Brayes, Neuchâtel

JEUNE FILLE

pour faire le ménage et s'occuper d'une fillette. Congés réguliers. Faire offres écrites à A. L. 4361 au bureau de la Feuille d'avis.

sommelier (ère)

connaisant bien le service de la restauration. Bon gain assuré et congés réguliers. S'adresser à l'Hôtel des Communes, les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. 7 21 20.

cuisinière remplaçante

ainsi qu'une fille de cuisine - aide de ménage. — Hôtel du Cheval-Blanc, Colombier.

personne

pour l'entretien du ménage. — Adresser offres écrites à H. S. 4367 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune sommière

connaisant les deux services trouverait place stable et bien rétribuée. Adresser offres avec photo au buffet de la gare, Saint-Imier.

sommelière extra

pour samedi 29 et dimanche 30 septembre. S'adresser à l'hôtel du Poisson, Auvonnier.

sommelière

présentant bien. S'adresser: tél. 6 41 17.

ouvrier

pour aider aux travaux de la campagne. Faire offres avec prétentions à Samuel Krieg, Lignéres. Tél. (088) 7 98 74.

Je cherche pour début novembre

NURSE EXPÉRIMENTÉE

pour fillette de 2 1/2 ans et nouveau-né. Faire offres manuscrites à Mme Philippe Braunschweig, rue du Doubs 167, la Chau-de-Fonds. Tél. (039) 2 81 94.

Fabrique d'horlogerie soignée de Neuchâtel engagerait immédiatement, ou pour époque à convenir,

remonteurs de rouages

acheveurs connaissant la mise en marche

régleuses

emboîteurs

retoucheur

Appartements à disposition. Faire offres sous chiffres P. 6769 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Fabrique d'horlogerie à Neuchâtel, cherche, pour entrée au plus tôt,

un horloger complet

une jeune fille

pour travaux de contrôle

Faire offres à case postale 254 ou téléphoner au (038) 5 48 14.

FERBLANTIERS

sont demandés pour tout de suite ou date à convenir. Places stables et bien rétribuées. — F. Léonhardt, avenue de France 33, Lausanne, Tél. (021) 24 03 84.

Je cherche voyageurs

bien introduits auprès de la clientèle particulière, pouvant s'adjointre quelques articles intéressants. Faire offres écrites à B. M. 4362 au bureau de la Feuille d'avis en indiquant le rayon de travail.

JEUNE FILLE

propre, pour aider au ménage (3 enfants) et un peu au magasin. A. Botteron, boulangerie, Fausse-Brayes, Neuchâtel

JEUNE FILLE

pour faire le ménage et s'occuper d'une fillette. Congés réguliers. Faire offres écrites à A. L. 4361 au bureau de la Feuille d'avis.

sommelier (ère)

connaisant bien le service de la restauration. Bon gain assuré et congés réguliers. S'adresser à l'Hôtel des Communes, les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. 7 21 20.

cuisinière remplaçante

ainsi qu'une fille de cuisine - aide de ménage. — Hôtel du Cheval-Blanc, Colombier.

personne

pour l'entretien du ménage. — Adresser offres écrites à H. S. 4367 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune sommière

connaisant les deux services trouverait place stable et bien rétribuée. Adresser offres avec photo au buffet de la gare, Saint-Imier.

sommelière extra

pour samedi 29 et dimanche 30 septembre. S'adresser à l'hôtel du Poisson, Auvonnier.

sommelière

présentant bien. S'adresser: tél. 6 41 17.

ouvrier

pour aider aux travaux de la campagne. Faire offres avec prétentions à Samuel Krieg, Lignéres. Tél. (088) 7 98 74.

</

Naturellement... elles portent un
COSTUME MODÈLE

signé

Savoie-Petitpierre s.a.

CENTRE
DE LA
NOUVEAUTÉ



Depuis

159.-

La nouvelle collection
DES GANTS PERRIN
est arrivée

Savoie-Petitpierre s.a.

Rue du Seyon

NEUCHÂTEL

SAVOIR ACHETER BON MARCHÉ
PORC FRAIS

Rôti	le ½ kg.	3.50
Côtelettes 1^{res}	le ½ kg.	4.-
Côtelettes 2^{mes}	le ½ kg.	3.75
Fricassée	le ½ kg.	1.50
Saucisse à rôtir pur porc	le ½ kg.	3.-
Ragoût de porc	le ½ kg.	3.25

Bouilli 1^{er} choix le ½ kg. **2.- et 2.25**
Ragoût sans os le ½ kg. **2.50**

«et toujours la qualité du spécialiste»

BOUCHERIE BERGER

Rue du Seyon 19

Téléphone 5 13 01

A vendre un
pousse-pousse
et une chaise d'enfant.
Le tout en bon état, bas
prix. Tél. 5 48 06.

A vendre, pour cause
de non-emploi, un

coffre-fort

sur socle, incombustible,
dimensions 125 (haut) x
60x50 cm. Adresser offres
écrites à U. D. 4331 au
bureau de la Feuille
d'avis.

BYLAND

**Pour les messieurs
et les garçons**



41 80

39 80

29 80

22 80

218.501
L'idéal pour les garçons:
un soulier quasi invisible
pour tous les usages! Rind-
box brun, semelle aérocrepe
«Pallies-Rio» à talon.
Série 27/29 Fr. 22.80
Série 30/35 Fr. 24.80

711.5457
«Rhenus», un loafer pra-
tique et très apprécié.
L'armacoll' noir ou brun,
élastique recouvert sur
le cou-de-pied, semelle
«Dufour-Airgom» à ta-
lon. Série 6/11 Fr. 41.80

711.2318
Une exclusivité! Beau modèle
«Rhenus» en boxcoll' brun ou
noir, couture à pointe véritable,
semelle cuir.
Série 6/11 Fr. 39.80

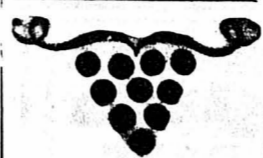
716.5262-1
Soulier bas avantageux en box
brun ou noir, semelle caout-
chouc «Maloja» à talon.
Série 6/11 Fr. 29.80

Sociétés coopératives de consommation
NEUCHÂTEL ET ENVIRONS
et de **CHÉZARD - SAINT-MARTIN**

Sociétés de consommation de
CORCELLES - CORMONDRECHE ET PESEUX
DOMBRESSON et de **FONTAINEMELON S. A.**

Meilleur marché grâce à la ristourne

Jaquettes de laine
Cardigan
Nouveautés
au prix d'atelier
Madame A. Ladine
Ruelle Dublé 1



**FÊTE DES
VENDANGES**

**GRAND
CORTÈGE**

AVEC LES
MILLE ET UNE
MERVEILLES
A LA BOUCHERIE
Leuenberger

Qui vous présente
un choix
incomparable
de bœuf,
veau, porc,
agneau, lapins,
poulets, poules, etc.

SANS OUBLIER LES
joies annexes

parade succulente
de plats préférés
des vendanges:
choucroute, lard,
palettes, saucissons,
schubligs, wienerlls,
etc.

AINSI QU'UN
CARROUSEL

de délices
charcuterie, salami,
jambon, etc.

Veillez s. v. p. passer
vos commandes
de bonne heure
à la boucherie-
charcuterie

Leuenberger

rue du Trésor
Tél. 5 21 20

**Service rapide
à domicile.**

Je cherche à vendre
PRUNEUX

de bonne qualité. S'adres-
ser à Mme veuve Fanny
Mattenberger, Petit-Ché-
zard.



Pour les vendanges...

**CHOUCRUTE GARNIE
LAPINS FRAIS
BŒUF EXTRA**
TOUJOURS BIEN SERVI
chez **BALMELLI**
RUE FLEURY 14 Tél. 5 27 02

CHEVEUX

Moyen efficace pour la pousse des cheveux. Arrête
la chute, supprime les pellicules. Grand succès.

Mme ROSSIRE

Reçoit à l'hôtel du Lac, le lundi de 13 à 21 heures

A L'OCCASION DE
LA FÊTE DES VENDANGES

nous avons sélectionné pour vous, Mesdames :

**5
BAS**

MERVEILLEUX

A votre choix :

BAS NYLON

51/15, souple, bords à jours,
premier choix

2⁹⁵

SANS COUTURE

lisse, ultrafin,
le bas de l'élégante

2⁹⁵

**NYLON
DENTELLE**

votre préféré, finesse
cristalline

3⁷⁵

LEXINGTON

le bas dont la réputation n'est
plus à faire, souple, ultrafin,
tons clairs, premier choix

3⁹⁵

DAISY

pour la femme qui désire une
caresse sur la jambe
Finesse 60/15, premier choix

4⁹⁵

Naturellement



**Cours
de répétition...**



Chemise gris-vert	12.50	15.80	19.50
Pullover sans manches	13.80	15.80	
Pullover à manches	21.80	27.80	
Caleçons longs, interlock	4.80	5.50	5.90
Grosses chaussettes de laine	2.90	5.80	
Bretelles	2.90	4.90	5.40
Sac à linge			4.50

TIMBRES-RISTOURNE

SPORTS

HOCKEY SUR GLACE

La prochaine saison des hockeyeurs chaux-de-fonniers

Domenico est attendu ces jours prochains à la Chaux-de-Fonds. Il va y retrouver une équipe qui sera sensiblement la même que celle de la saison dernière. Seuls Othmar Delnon et Bagnaud n'y figureront plus. Ils seront remplacés par Pfister et Christen qui viennent de terminer leur année de suspension. L'équipe chaux-de-fonniers se présentera vraisemblablement de la manière suivante :

Gardiens : Conrad, Badertscher. Arrières : Tinembart, Pethoud, Muller, Vuille.

Avants : Retho Delnon, Pfister, Domenico, Leclercq, Chamot, Christen, Danemeyer, Chappuis.

Plusieurs matches d'entraînement sont prévus. L'ordre des rencontres est le suivant :

10 octobre : Servette-Chaux-de-Fonds ; 3-4 novembre : Challenge Marvin avec la participation de Milan-Inter, La Haye et Young Sprinters ; 14 novembre : Chaux-de-Fonds - Lausanne ; 21 novembre : Chaux-de-Fonds - Bâle ; 25 novembre : Martigny - Chaux-de-Fonds ; 4 décembre : Lausanne-Chaux-de-Fonds ; 6 décembre : Chaux-de-Fonds - Spartak Plzen ; 10 mars : Chaux-de-Fonds - Canada.

Pour le championnat le calendrier s'établit comme suit :

2 décembre : Chaux-de-Fonds - Ambrì-Plotta ; 11 décembre : Young Sprinters - Chaux-de-Fonds ; 16 décembre : Chaux-de-Fonds - Zurich ; 23 décembre : Chaux-de-Fonds - Bâle ; 26 décembre : Arosa - Chaux-de-Fonds ; 28 décembre : Davos - Chaux-de-Fonds ; 30 décembre : Grasshoppers - Chaux-de-Fonds ; 6 janvier : Ambrì-Plotta - Chaux-de-Fonds ; 13 janvier : Chaux-de-Fonds - Arosa ; 23 janvier : Bâle - Chaux-de-Fonds ; 27 janvier : Chaux-de-Fonds - Davos ; 30 janvier : Chaux-de-Fonds - Young Sprinters ; 10 février : Zurich - Chaux-de-Fonds ; 24 février : Chaux-de-Fonds - Grasshoppers.

Le comité du hockey-club La Chaux-de-Fonds vient de donner une réponse affirmative quant à sa participation à la coupe Spengler. Toutefois, il faudra attendre la décision des joueurs et plus particulièrement des employeurs pour savoir si un tel déplacement peut être envisagé.

R. D.

FOOTBALL

Cantalonal - Xamax

Derby neuchâtelois, ce soir, au stade de la Maladière. Cantonal reçoit Xamax. On ne pouvait trouver meilleur moment pour l'organiser. Aucune de ces deux équipes ne joue dimanche. Il figure d'autre part un peu dans les jolies annexes de la Fête des vendanges.

Xamax n'alignera que des joueurs qualifiés pour la compétition. Il tient à préparer sérieusement sa rencontre de coupe avec Saint-Imier fixée au premier dimanche d'octobre. A qui fera-t-il appel ?

Gardiens : Bernasconi. Arrières : Gutknecht, Pérrillard, Rohrer, Auderset.

Demis : Duruz et Weisbaum. Avants : Blondel, Mella, Richard, Weber et Chkolnix.

Cantalonal sera peut-être privé de quelques titulaires se trouvant au service militaire. Mais ce n'est qu'au dernier moment qu'on sera fixé. Voici les noms qu'on nous a cités :

Gardiens : Jacquot et Chatelain. Arrières : Chappuis, Ern, Cometti, Luscher.

Demis : Péguiron, Gauthier. Avants : Pellaton, Bécherraz, Sosna, Oberer.

Que pense-t-on de ce match ? Xamax : Il sera vraisemblablement plus équilibré qu'il y a deux ans. Nous espérons nous comporter honorablement. Cantonal : notre effectif étant limité et comme nous ne tenons pas à le réduire encore à une dizaine de jours de notre rencontre avec Soleure, nous souhaitons que ce match ne soit pas disputé uniquement en fonction du résultat.

■ A Manchester, Manchester United a battu l'équipe belge d'Anderlecht par 10-0 (mi-temps 5-0) en un match comptant pour la coupe des champions européens. Les joueurs britanniques ayant gagné la première manche à Bruxelles ils sont ainsi qualifiés pour le tour suivant.

Les buts de Manchester furent obtenus par Violett (4), Taylor (3), Whelan (2) et Berry.

SURPRISE DE TAILLE AU GRAND PRIX DE BÂLE



Le Grand prix hippique de la ville de Bâle, qui se courait devant dix mille spectateurs, s'est terminé par une surprise de taille. La victoire sourit au cheval « Ordago » qui rapporta aux quelques parieurs qui lui avaient fait confiance trois cents fois plus que la somme qu'ils avaient engagée. Trois mille francs pour dix francs, ce n'est pas mal. Ci-dessus, nous assistons à un instantané de la course ; « Ordago », futur vainqueur, se trouve à gauche. Puis de gauche à droite : « Barbizon » (3me), « Manusi » (2me), « Andrees » (4me) et « Hera » (5me)

BOXE

Brillant succès de Tommy Jackson

A Forbes Field (Etats-Unis), Tommy Jackson a battu Bob Baker points au cours d'une rencontre en douze rounds. A la pesée, Jackson faisait 88 kg. 450 et Baker 93 kg. 841.

Ce combat était considéré comme une demi-finale du championnat du monde des poids lourds.

Dominé au début du match, Jackson termina très fort les deux derniers rounds, enlevant ainsi une victoire méritée. Il rencontrera donc, pour le titre mondial des poids lourds, le vainqueur du match qui opposera Archie Moore à Lloyd Patterson.

R. D.

FOOTBALL ACTUALITÉS

■ Un premier bilan du concours de coupe de la ligue nationale suisse donne pour les quatre premiers tours du championnat, 13 clubs avec aucun point de pénalisation et 10 clubs avec 1 point.

■ A Glasgow, l'équipe de la Ligue écossaise a battu les formations correspondantes de la Ligue irlandaise par 3-1.

■ A Ilford, en Essex, l'équipe olympique britannique a succombé devant une sélection de joueurs de l'Ouganda, par le score de 1-2. Les onze Africains, jouant tous pieds nus, ont été surpris à la première minute par un tir au but victorieux des Anglais, mais par la suite ils se sont imposés grâce à leur jeu extrêmement rapide et plaisant à suivre.

■ A Copenhague, en match international opposant les « Espoirs » anglais à ceux danois, les visiteurs ont gagné par 3-0 (0-0). L'âge maximum des joueurs avait été fixé à 23 ans.

■ Hier après-midi, à Nice, en match comptant pour la coupe des champions européens, l'O.G.C. Nice a nettement triomphé de l'équipe danoise d'Aarhus par 5-1. Comme les joueurs français avaient obtenu le match nul au Danemark, ils sont ainsi qualifiés pour le tour suivant.

■ Un restaurateur de Chicago a proposé de garantir une somme de 300,000 francs à Ray Sugar Robinson pour que celui-ci défende en décembre son titre mondial des poids moyens contre Bobby Boyd classé deuxième moyen mondial par Ring Magazine.

■ Le jeune athlète australien Charles Porter a franchi 2 m. 04 en hauteur. Aged 20 dans seulement le recordman australien mesure 1 m. 90 et pèse 70 kilos. Il espère atteindre 2 m. 06 d'ici les Jeux olympiques, ce qui lui permettrait probablement de s'attribuer une des trois médailles de la spécialité.

CYCLISME

Au Grand Prix de Fleurier Le Fribourgeois Senn n'avait pas roulé à 50 km. à l'heure

Le dernier Grand Prix cycliste de Fleurier, course en circuit fermé réservée aux amateurs A a été gagnée, on s'en souvient, par le Fribourgeois Marcel Senn, en 1 heure et 59 minutes.

Ce temps paraissait exceptionnel étant donné que les organisateurs indiquaient que le parcours était d'environ 100 km. Il est vrai que, malgré quelques virages brusques, le circuit fleurien est très rapide. Et l'on pouvait dès lors se demander si Senn n'était pas sans le savoir, un sérieux candidat au record de l'heure puisqu'il aurait roulé à une vitesse de 50 km. pendant deux tours d'horloge. De quoi laisser derrière lui Coppi, Anquetil et Baldini.

On vient de mesurer le circuit de Fleurier et, à la place des 100 km. qu'on lui attribuait, il ne mesure en réalité que 83 km. 200 pour cent tours ce qui ramène la moyenne du gagnant à un peu moins de 42 km. à l'heure.

Les amateurs disputeront des épreuves de demi-fond

Le comité directeur de l'Union cycliste internationale a tenu à Paris son assemblée consacrée à l'examen de la situation du sport cycliste international et à la prise de contact avec le comité directeur des organisateurs de compétitions sportives. Les responsables belges et français ont menacé de renoncer à faire disputer leurs épreuves traditionnelles en 1957, si l'U.C.I. n'était pas capable d'y mettre de l'ordre. Cependant pour répondre à un vœu des organisateurs italiens et espagnols, ils ont accepté un compromis avec une période de transition et des mesures de fortune. De son côté, le comité directeur s'engage à trouver une solution d'ensemble pour le printemps 1957. Durant la période de transition, les organisateurs pourront faire appel pour les courses par invitations aux associations et aux coureurs qui leur plairont. L'U.C.I. a également renoncé à mettre sur pied des championnats d'Europe pour amateurs (demi-fond, vitesse et poursuite), du moins pour un proche avenir.

Néanmoins, pour favoriser la relève dans les rangs des stayers, il est prévu de créer à partir de l'année prochaine un critérium pour les amateurs qui veulent se consacrer au demi-fond. La fédération de l'Allemagne de l'Est organisera la première de ces manifestations à Leipzig.

SAN FRANCISCO. — L'Américaine Myra Thompson, âgée de 21 ans, a remporté la course organisée entre les îles Farallon et San Francisco en navigant un peu plus de la moitié de la distance totale qui est de 42 km. 600. Miss Thompson a été retirée de l'eau après avoir couvert 22 km. 500 en 9 h. 21.

Tous les autres concurrents avaient abandonné. Le prix de 2000 francs suisses est attribué au nageur arrivé le premier à San Francisco ou ayant couvert la plus grande distance. La température de l'eau était de 13 degrés.

CLERMONT-FERRAND. — Ruffael Gemlinani, ancien champion de France cycliste, souffre toujours du genou droit qui le handicape fortement au tour de cette année. Actuellement, il est toujours soigné aux ultra-sons. Pour réaliser une grande saison 1957, Gemlinani a l'intention de participer à plusieurs cyclocross qui lui permettront d'être en bonne condition assez tôt.

MADRID. — La loi Moscardo, interdisant aux footballeurs étrangers de jouer en Espagne ayant été amendée, l'international français Raymond Kopa débiterait avec son nouveau club le Real de Madrid, le 7 octobre déjà contre l'équipe de Valladolid pour le championnat.

PARIS. — L'athlète français de demi-fond Alain Mimoun a décidé de courir le 5000 mètres et le 10,000 mètres lors des Jeux olympiques. Par contre, il a renoncé à participer à l'épreuve de marathon.

Notre compatriote Jacky Fatton qui avait eu des difficultés avec Lyon a renouvelé son contrat. Il fera sa rentrée dimanche à l'alle gauche lors du match Lyon - Nîmes.



SAN FRANCISCO. — L'Américaine Myra Thompson, âgée de 21 ans, a remporté la course organisée entre les îles Farallon et San Francisco en navigant un peu plus de la moitié de la distance totale qui est de 42 km. 600. Miss Thompson a été retirée de l'eau après avoir couvert 22 km. 500 en 9 h. 21.

Tous les autres concurrents avaient abandonné. Le prix de 2000 francs suisses est attribué au nageur arrivé le premier à San Francisco ou ayant couvert la plus grande distance. La température de l'eau était de 13 degrés.

CLERMONT-FERRAND. — Ruffael Gemlinani, ancien champion de France cycliste, souffre toujours du genou droit qui le handicape fortement au tour de cette année. Actuellement, il est toujours soigné aux ultra-sons. Pour réaliser une grande saison 1957, Gemlinani a l'intention de participer à plusieurs cyclocross qui lui permettront d'être en bonne condition assez tôt.

MADRID. — La loi Moscardo, interdisant aux footballeurs étrangers de jouer en Espagne ayant été amendée, l'international français Raymond Kopa débiterait avec son nouveau club le Real de Madrid, le 7 octobre déjà contre l'équipe de Valladolid pour le championnat.

PARIS. — L'athlète français de demi-fond Alain Mimoun a décidé de courir le 5000 mètres et le 10,000 mètres lors des Jeux olympiques. Par contre, il a renoncé à participer à l'épreuve de marathon.

Notre compatriote Jacky Fatton qui avait eu des difficultés avec Lyon a renouvelé son contrat. Il fera sa rentrée dimanche à l'alle gauche lors du match Lyon - Nîmes.

PLAISIR DE LIRE

Une tentative pour aller au-delà des apparences

POÉSIE DE L'ABSENCE

A première vue, il semble que le groupe de poètes vaudois qui s'est formé autour de Gustave Roud s'inspire de Ramuz. En réalité, ce n'est là qu'une apparence, leur orientation véritable est toute différente.

En effet, Ramuz, lorsqu'il décrivait le monde, mettait chaque chose à sa place. Il l'appelait, la saluait, la posait devant lui, la recréait dans son essence. Grâce à lui, le poète, le monde naissait une seconde fois, miraculeusement jeune et bien assis sur ses bases. Et voici que tout s'était mis à vivre de sa vie propre, les montagnes, le lac, les villages avec les gens, vaudois de toujours, et la vigne que l'on sentait mûrir par l'intérieur. Ramuz est le poète de la présence au monde.

Avec Gustave Roud et son groupe, il en va tout autrement. Certes, comme Ramuz, ils semblent bien chanter la réalité de tous les jours, la terre et sa poésie, mais ce n'est pas pour la célébrer, c'est plutôt pour l'interroger, ou pour s'interroger eux-mêmes à son sujet ; c'est que le trop de réalité qu'il y a dans les choses les inquiète et qu'ils voudraient passer derrière, pour voir ce qu'il y a ; mais peut-être n'y a-t-il rien, et alors tout a été vain, le souci, la vie, et même l'art. Ramuz jetait la beauté sur le papier, et ensuite elle était là, par grandes taches harmonieuses, comme sur un tableau de Cézanne. Eux ne saisissent la beauté que par leurs évanescences et fugitives ; elle surgit, on croit la saisir, et il ne vous reste rien dans les doigts. Gustave Roud et ses disciples sont des poètes de l'absence.

Pour les juger valablement, il faudrait communiquer entièrement avec eux, c'est-à-dire les suivre dans leur quête, pénétrer dans cet étrange clair-obscur. Dans le « Jour proche » (1), Jacques Chexes a ces belles strophes, nées sous le signe de l'insomnie :

Je n'entends plus mon souffle : un seul de fontaine irrigue le silence. [bruit Est-ce la pluie, ou mon sang quelque part, ou l'immobile voix des lampes de la nuit?

Nulla réponse. Un monde vide accueille mon appel. Une nuit lasse et vide où je m'épuise à penser à ma vie qui comme ce soleil blanc, s'épuise de l'ombre.

Les images sont belles. On aime le voir à l'aube, enfermant ses mon-

Demain : Des studios à l'écran

tes, et accueillant les « lentes filles de durée » qui viennent à sa rencontre. Le jour, d'ailleurs, n'apporte rien :

Me voici, souvenir, me voici lentement dans le jour, hissé comme une tombe au sommet de l'absence.

Dans ce pathétique débat entre la vie et la mort, le poète est comme arraché au monde. Il reste que sa poésie est un chant intérieur, qui parle à l'âme.

Chez Jean Paché, à l'enseigne des « Fenêtres simultanées » (2), la recherche se fait plus âpre. Ce poète s'effrite de sentir que les éléments, la pierre, l'eau, le sang, l'amour lui refusent leur essence, que sur eux ses doigts s'effritent sans rien saisir de permanent. Il revient à soi désemparé :

Braqué contre ce lac d'où je sors je n'entends que le sang aux tempes battre comme le feu des lampes Prisonnier de mon secret Déraciné mais éternel.

Ce volume se termine sur un bel hymne à l'amour, fleuve intérieur, sang d'or qui ruisselle dans des profondeurs végétales.

En abordant les contes de S. Corinna Bille, réunis sous le titre de « L'Enfant aveugle » (3), on retrouve cette même atmosphère, cette même hantise de l'absence. Ces courts récits sont clairs, plaisants, bien équilibrés, mais là n'est pas leur raison d'être, qui est en dehors d'eux, dans un mystère qui ne se dit pas. Entre l'enfant aveugle et le reste des humains il y a un fossé infranchissable. Et le petit garçon qui un jour s'est enfui tout seul dans la montagne et qui là-haut a trouvé un nouveau papa et une nouvelle maman, qui saura jamais ce qui lui est advenu ?

Enfin signalons une traduction nouvelle de la « Paix » (4), d'Aristophane par Gaston Cherpillod. Adapter le vieux comique grec pour le mettre de plain-pied avec le lecteur d'aujourd'hui, c'est parfait. Mais est-ce encore de l'Aristophane ? Qu'on en juge. Voici le chœur qui s'écrie : « Le casse-pipe a duré trop longtemps. Sans compter la petite musique : corvées, théorie, piste d'obstacles avec paquetage complet dès 0600 heures... » Cette adaptation a un mérite inestimable : elle n'est nullement académique.

P. L. BOREL.

Il y a cent ans naissait le poète Edmond Haraucourt

Le monde des lettres et de la poésie fête le centenaire de la naissance d'Edmond Haraucourt, avec une discrétion qui convient à la beauté limitée de son œuvre et à l'effacement qui fut le sien toute sa vie. S'il ne devait laisser le souvenir d'un très grand poète, il mériterait pourtant de son vivant, et il le mérite encore, plus de renommée. Malgré cette injustice de quelques degrés, il ne faut pas le tenir comme un poète victime et persécuté ; car il eut bien des compensations à ce trop peu d'éclat dans la notoriété.

Sa vie a été malgré tout, celle d'un privilégié. Il a vécu dans l'atmosphère la mieux faite pour que s'y soient épanouis ses rêves de poète, et pour que ses vœux d'homme paisible et doux y aient été exaucés. Il fut le conservateur du Musée de Cluny, ce qui ne l'astreignait pas à une tâche absorbante ou rebutante et le mettait en contact constant encore avec de la Beauté. Il habitait sur les délicieux bords de la Seine, et vivait, au Musée, dans ce quartier latin, alors, si vivant et si intellectuel et proche de ce jardin du Luxembourg si cher aux poètes de toutes les générations ! C'est là que les poètes disparus depuis longtemps (Baudelaire, Verlaine, J. M. de Hérédia, J. Vicaire, etc.), et qui y subsistent en effigie, étaient ou sont constamment cotoyés par les poètes d'hier (Haraucourt, Raoul Ponchon, etc.), et ceux d'aujourd'hui (Paul Fort et bien d'autres), qui n'ont ainsi cessé de vivre en contact avec eux non seulement par leur vénération de

disciples, mais par la communauté de leur résidence, dans ce parc ancestral.

Et ici une petite anecdote dont un modeste écrivain d'aujourd'hui garde le souvenir très vivant. Journaliste, il était allé, sur je ne sais plus quel sujet, interviewer Edmond Haraucourt ; il le trouva au seuil de son logis du quai aux Fleurs, et le « maître » l'invita à le suivre précieusement au Luxembourg.

Notre jeune homme qui poursuivait aussi, déjà, une carrière de poète — celle-ci étant obscure (et l'étant restée) — ne put résister à dire un de ses poèmes à Edmond Haraucourt. Celui-ci ne le goûta pas beaucoup, mais formula ses réserves avec tant de bonne grâce et de bienveillance que notre ami n'en conçut aucune amertume et peut-être en tira poétiquement profit...

Il nous reste peu de place pour parler de l'œuvre même de l'écrivain. Son vers était toujours harmonieux, chantant, fluide ; la personnalité manquait. Mais songeons qu'il est au moins deux vers de lui que tout le monde connaît et sans savoir quel en est l'auteur :

Partir c'est mourir un peu, C'est mourir à ce qu'on aime !

Et n'eût-il écrit que ce quatrain terminant un poème d'émotion et d'adieu à la fidèle compagne à laquelle il offrait son œuvre poétique, tous les poètes devraient se le rappeler avec ferveur, car il n'en est guère de plus tendre parmi les vers les plus cités dans les anthologies :

Prends donc ces vers par qui tu ne périras pas, Vers immortels encore que nul ne les connaisse Et mets-les sous ta nuque à l'instant du trépas Pour que tes cheveux blancs dorment sur ta jeunesse !

Quelle ineffable caresse pour l'oreille, le cœur et le souvenir !

Jean MANEGAT.

CENDRILLON



RADIO

Vendredi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Joyeux réveil. 7.15, Inform. 7.20, propos du matin. 7.30, disque. 7.30, musique romantique. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, moment sportif. 12.30, chants et danses d'Afrique. 12.45, Inform. 12.55, env. d'un gravure à l'autre. 13.20, musique ancienne. 13.40, suite de ballet. « Les Biches », de Fr. Poulenc. 16.30, Les Saltire Singers. 17 h., le feuilleton de Radio-Genève. 17.20, musique sans frontières. 17.50, le Jazz en Suisse. 18.20, gym. musicale. 6.35, musique populaire roumaine. 18.55, micro-partout. 19.15, Inform. 19.25, la situation internationale. 19.35, instants du monde. 19.45, In Vino Veritas, suite, de Fischer. 20 h., sur les routes d'Arles. 20.30, la vedette Georgie Yvonne. 20.50, Jean Comstantin présente son concert de chants. 21.10, « Othello », de Verdi (4me acte). 21.55, duo pianistique. 22.15, chorales ouvrières. 22.30, Inform. 22.35, que font les Nations Unies ? 22.40, musique de notre temps. 23 h., instantané sportif.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15, Inform. 6.20, les trois minutes de l'agriculture. 6.30, musique de chambre, musique variée. 6.55, communiqués. 7 h., Inform. les trois minutes de l'agriculture, reprise. 7.10, variétés populaires. 11 h., émission d'ensemble : concert symphonique. 12.15, communiqués touristiques. 12.30, Inform. 12.40, le Radio-Orchestre. 18.25, le pianiste W. Bachhaus. 14 h., pour Madame. 16.30, concert pour les malades. 17 h., musique de danse. 17.30, pour les enfants. 18 h., musique récréative. 18.50, piste et stade. 19.05, chronique mondiale. 19.20, communiqués. 19.30, Inform. : écho du temps. 20 h., soirée variée. 20.30, reportage d'Appenzel. 21.10, interprètes de Suisse alémanique. 21.45, causerie. 22 h., concert de musique récréative. 22.15, Inform. 22.20, Jazz-Time, de Zurich. 23.15, morse.

Télévision : Programme romand : 20.30, téléjournal. 20.45, connais-tu ton prochain ? 21.15, musique de chambre, avec le quatuor Vlach de Prague. 21.35, Wintertour : les chefs-d'œuvre de la collection Reinhardt. 21.55, Wintertour : les chefs-d'œuvre de la collection Reinhardt. 22.15, Wintertour : les chefs-d'œuvre de la collection Reinhardt. 22.30, Wintertour : les chefs-d'œuvre de la collection Reinhardt. 22.45, Wintertour : les chefs-d'œuvre de la collection Reinhardt. 23.00, Wintertour : les chefs-d'œuvre de la collection Reinhardt.

MOTS CROISÉS

Problème No 251

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

- HORIZONTALEMENT**
- Petite hutte. — Brava le risque.
 - Quatre termes en un. — Général romain qui pratiqua l'abnégation.
 - Bûches. — Particpe.
 - A son heure. — La coquille Saint-Jacques en est un.
 - Qui ne donne rien. — Thé anglais.
 - N'a pas de prix. — Déguise la vérité.
 - Sur des plumes de paon. — Ils font les grandes rivières.
 - Préfixe. — Chanter la tyrolienne.
 - Accablé. — Préposition.
 - Condiment. — Saccage.

- VERTICALEMENT**
- Démonstratif. — Possessif. — Manguiers du Gabon.
 - Houille sèche.
 - Les ouvrières lui sont très dévouées. — Consonnes.
 - Canton suisse. — Pénétrant.
 - Pour maintenir un ventre ouvert. — Membre de la Chambre haute.
 - Une mer perpétue son souvenir. — Passe l'arme à gauche.
 - Employé. — Article.
 - Partie de polo. — Les gommeux en font.
 - Inaccessible à l'humaine raison.
 - Vaste continent. — Sur un parchemin. — Adverbe.

Solution du problème No 250

1	T	E	M	P	E	A	G	D	E
2	A	A	R	T	I	C	L	E	S
3	B	O	L	E	R	O	A	N	S
4	L	I	S	E	D	A	T	I	F
5	I	L	L	E	E	P	I	O	
6	E	A	N	E	P	R	O		
7	R	E	N	T	I	E	R		
8	U	C	R	A	I	S	O		
9	A	R	E	N	E	S	E	I	
10	H	E	R	E	X	E	N	I	L

CARNET DU JOUR

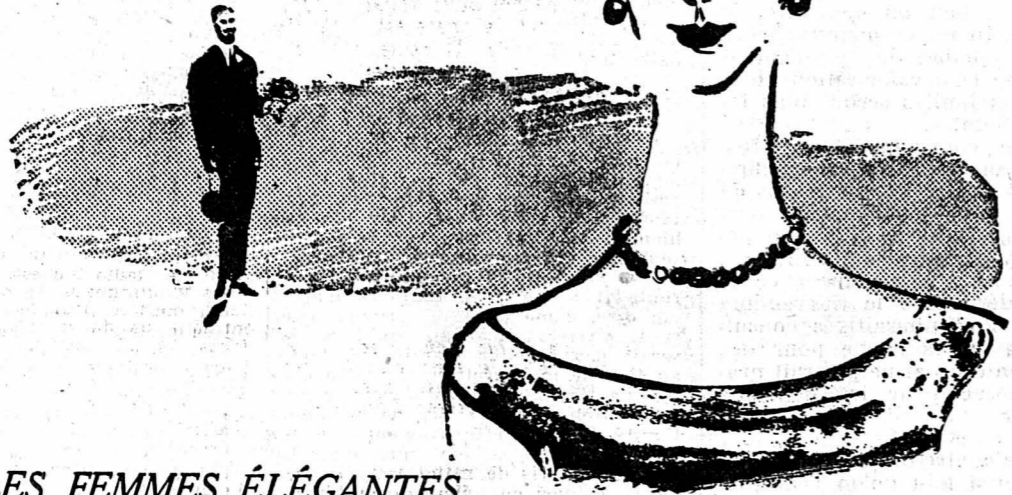
Théâtre : 20 h. 30, spectacle de variétés. CINEMAS

Studio : 20 h. 30, Narcisse. Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Duel en Sicile. Arcades : 20 h. 30, Le conquérant. Rex : 20 h. 15, Tanganyika.

PHARMACIE D'OFFICE : Dr Kreis, Seyon - Trésor

Elizabeth Arden

nous ayant confié la vente de ses produits, renseignez-vous auprès de notre rayon parfumerie sur cette fameuse méthode.



LES FEMMES ÉLÉGANTES

DU MONDE ENTIER ont le souci de leur beauté. Observant les modes et les principes actuels, elles ne négligent jamais les soins quotidiens de leur visage et sont fidèles à la méthode Elisabeth Arden qui leur assure UN TEINT FRAIS, VELOUTÉ, D'UNE TRANSPARENCE RAFFINÉE.

Elizabeth Arden



AVIS

Pour cause de transformations
durant le mois de septembre,
L'ENTRÉE DU MAGASIN

Guye-Rosselet
MAROQUINIER

se fait normalement par le
PASSAGE P.K.Z., rue du Seyon

★
**LE MAGASIN RESTE OUVERT
SELON LES HEURES HABITUELLES**

BELLE MACULATURE À VENDRE
S'adresser au bureau du journal.

Pour la Fête des vendanges

Boucherie-Charcuterie *Rohrer*
Tél. 5 26 05
Hôpital 15, Neuchâtel

sera ouverte dimanche toute la journée, mais restera fermée lundi

Samedi soir et dimanche toute la journée devant le magasin

Grande vente de magnifiques

poulets de Hollande rôtis à la broche (sur place)

à Fr. 8.—, 8.50 et 9.— pièce ou par demi ou quart

Saucisses de veau grillées
Schubltigs grillés
Wienerlis chauds
Sandwiches maison

Roastbeef cuit - Veau et porc rôti
Côtelettes et filets cuits

Petits pâtés - Pâtés en croûte
Terrine de foie gras
Hors-d'œuvre variés
Salade russe - Chips, etc.

Charcuterie extra-fine
70 et. les 100 gr.

Voyez notre vitrine spéciale

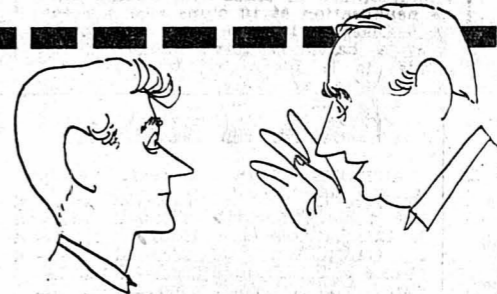
Grand concours

du 15 septembre au 31 octobre 1956.
Il convient de répondre à 5 questions; celui dont la réponse sera la plus rapprochée de la version exacte aura la joie de gagner une FORD-FAIRLANE battante neuve. Les formules de concours peuvent être obtenues sans aucun engagement auprès d'un des distributeurs FORD ci-après mentionnés. Voilà un petit déplacement qui vaut la peine d'être fait!

Annuaire APF-2647



**Pensez Ford...
gagnez
une Ford**



«La deuxième question du concours me reste un peu sur l'estomac. Ce pourrait être V-8, qu'en penses-tu?» — «Je ne crois pas. Relis la question attentivement. Tu verras que c'est écrit «Quelle est la voiture la plus réputée construite par FORD? Tu remarqueras qu'on parle de voiture et non pas de moteur.» — «Ah! c'est donc... mon père en avait une quand j'étais tout petit. Comment s'appelait-elle déjà...?»

Distributeurs Ford officiels:

pour les marques: Ford, Thunderbird, Versailles Régence, Taunus:

GRANDS GARAGES ROBERT

quai de Champ-Bougin 34-36, NEUCHÂTEL - Tél. 5 31 08

LA CHAUX-DE-FONDS: Garage des Trois Rois S.A. — Distributeurs locaux: Couvet: Daniel Grandjean, garagiste. — Saint-Aubin (Neuchâtel): Arthur Perret & Fils, Garage de la Béroche.

GRANDS GARAGES ROBERT

DISTRIBUTEURS OFFICIELS Faubourg du Lac 31 - NEUCHÂTEL - Quai de Champ-Bougin 36-38

FEUILLETON
de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

LA CHATELAINE DE CAUMONT

ROMAN

par **PIERRE DHAEL**

20

— Oh! Monsieur Christian! disait la domestique, on ne vous reconnaît plus. Je parie que vous avez gagné le gros lot.
— J'ai gagné, en effet, répondait-il, mais non le gros lot que vous croyez. Mon lot est beaucoup plus important.

Comme la pauvre femme le regardait sans comprendre, il ajouta, la plongeant du même coup dans une profonde stupeur:
— C'est bien simple, je viens de gagner ma vie.
A quatorze heures, après un déjeuner copieux, il s'en alla le fusil sur l'épaule, gagna les bois et s'enfonça sous la futaie toujours sifflant et saluant d'un geste inoffensif de la main le gibier qui passait à portée de son fusil.

L'étrange chasseur arriva bientôt à la petite clairière, lieu de ses rendez-vous, constata qu'elle était déserte et consulta sa montre de poignet.

Il n'est que quatorze heures et demie, fit-il avec insouciance, Sabine ne sera pas ici avant quinze heures.

Sans la moindre inquiétude, Christian s'assit sur un vieux tronc renversé, déposa son fusil sur le sol et alluma une cigarette.

Quelques minutes s'écoulèrent. En bas, dans la clairière, l'air était si calme que Christian venait d'entendre l'horloge de Caumont sonner la demie de quatorze heures.

Dans le silence qui suivit, il perçut un craquement de branches sèches et dressa l'oreille.

Il écouta. Le bruit paraissait se rapprocher de la clairière et le craquement devenait continu.

— Quelqu'un vient, se dit-il, et il pensa tout de suite à Sabine.
Mais une écoute plus attentive lui révéla bientôt que le bruit ne provenait pas du sentier par lequel devait arriver la jeune femme.

Au contraire, les craquements se faisaient entendre du côté opposé. Les pas provenaient du sous-bois et la personne qui approchait suivait le chemin suivi par lui-même pour venir à cet endroit.

— Bah! pensa le jeune homme, un chasseur du village qu'il va me falloir éconduire avant l'arrivée de Sabine.

Dans la même seconde, le rideau de feuillage s'ouvrit brusquement, un homme apparut qui portait lui aussi un fusil sur l'épaule.
Christian le reconnut tout de

suite et ne put s'empêcher de pâlir.
— Jacques, s'exclama-t-il, toi, ici? C'était en effet le mari de Sabine qui s'avança vers son ami après avoir inspecté du regard toute la surface de la clairière.

Le visage de l'industriel était sombre et ses traits tirés révélaient la tension de son esprit.

Ayant constaté que l'aviateur était seul, il lui tendit la main.
— Bonjour, Christian! Que diable fais-tu donc tout seul?

— Je me repose, mon vieux, en fumant une cigarette. Depuis midi, je bats les bois sans voir une alouette. As-tu vu toi-même quelque chose?

— Oui, deux canards sauvages que j'ai ratés d'ailleurs.
— Cigarette?
— Avec plaisir, merci.

Ils allumèrent leurs cigarettes et s'installèrent côte à côte sur le vieux tronc, exhalant de larges bouffées de fumée tout en s'observant l'un l'autre à la dérobée.

L'inquiétude de Christian était telle, qu'il devait employer toute sa volonté à réprimer le tremblement qui agitait ses doigts.

A demi suffoqué par l'angoisse, il s'enveloppait de fumée et s'interdisait de regarder l'entrée du sentier conduisant au château où, dans un instant, l'apparition de Sabine allait précipiter le dénouement du drame qu'il fallait éviter à tout prix.

— Il fait bon, ici, remarqua Jac-

ques après un instant de silence.
— Oui, mais cet endroit manque d'air.
— Pourquoi n'as-tu pas continué ta route jusqu'au château? Tu aurais pu t'y rafraîchir.

— Tu es bien gentil, mon vieux, mais je ne puis tout de même abuser de ton hospitalité.

— Ne sommes-nous pas de vieux amis?

— D'accord. Cela ne m'autorise pas à importuner ta mère et ta femme, toutes les fois qu'il me prend envie de chasser de ce côté.

— Soit. Puisque tu le veux, n'en parlons plus.

Ayant achevé sa cigarette, Jacques en alluma une nouvelle et se mit à lui parler des lapins qui ravageaient les champs des environs. On attendait l'autorisation municipale pour préparer une battue afin de nettoyer toute la contrée de ces rongeurs.

— Tu as raison, dit Christian, il est nécessaire d'agir radicalement. Au même instant, un léger tintement de métal se fit entendre dans le lointain annonçant que Sabine approchait de la clairière.

On percevait distinctement les choes répétés des roues de la petite voiture d'enfant contre les pierres du sentier. Jacques parlait toujours, mais à voix basse. Visiblement, il s'efforçait de ne pas révéler à sa femme l'existence du piège tendu par lui-même et dans lequel Sabine allait tomber.

Brusquement, le feuillage s'ouvrit sous la poussée de la voiture dont l'avant apparut d'abord avec sa capote bleue tendue et ses nickels aux mille reflets étincelants. Deux mains suivirent, petites et fines auxquelles succédèrent un corps gracile vêtu de deuil et un jeune visage auréolé de cheveux blonds.

Sabine?
Non, ce n'était pas Sabine cette jeune fille qui s'avançait en souriant dans la clairière vers les deux hommes immobiles côte à côte.

— Eliane! fit Jacques en reconnaissant sa belle-sœur.
— Eliane! répéta Christian dont la joie était telle qu'il fut volontiers tombé à genoux devant la jeune fille.

C'était en effet la sœur de Sabine qui s'arrêta étonnée, souriante, et mit aussitôt un doigt sur ses lèvres.

— Pas si haut, chuchota-t-elle, la petite dort. Bonjour, j'étais loin de m'attendre à vous rencontrer ici tous les deux.

Mais déjà son beau-frère s'avançait.
— Vous êtes seule? demanda-t-il, Sabine ne vous suit-elle pas?
— Je suis seule, répondit Eliane. Sabine n'est pas libre aujourd'hui.

— Pourquoi donc êtes-vous venue ici, si loin du rond-point?
Cette fois, la jeune fille éclata de rire au nez de son beau-frère.

— J'ai dix-huit ans, mon cher, répondit-elle, il m'arrive d'avoir des fourmis dans les jambes. Aussi ai-je

marché jusqu'à cette clairière que je connais depuis longtemps.

— Vous ne nous avez pas dit pourquoi Sabine n'est pas libre aujourd'hui?

— Tout simplement parce que c'est mardi.

— Ah!
— Mais oui. Ignorez-vous que le mardi est le jour de charité de votre femme?

— C'est juste, fit Jacques en respirant profondément, je l'avais oublié. Sabine est au village, je suppose.

— Oui. Mme Martinet vient d'avoir un quatrième bébé et son mari est immobilisé depuis un mois avec une jambe cassée. Vous pensez si la visite de Sabine a dû leur faire plaisir.

— Parfait. Il est quinze heures. Croyez-vous que Sabine soit encore chez ces malheureux?

— J'en suis certaine. Elle n'est partie qu'à deux heures et je sais qu'elle se proposait d'y passer l'après-midi.

— En ce cas, décida Jacques, je vais aller le rejoindre. Nous rentrerons ensemble.
Il ajouta en tendant la main à Christian:
— Je te laisse avec Eliane, mon vieux, et je te conseille de l'accompagner au château où tu pourras te rafraîchir en nous attendant.
— Avec plaisir, répondit l'officier. Dix secondes plus tard, l'industriel avait disparu.

(A suivre)

REFLETS DE LA VIE DU PAYS

La prochaine votation fédérale sur le «frein aux dépenses»

Un progrès certain par rapport au régime actuel

Le 30 septembre, nous serons appelés à nous prononcer pour ou contre «l'arrêté fédéral sur l'initiative populaire concernant le vote des dépenses par l'Assemblée fédérale». Ce titre prêté à confusion puisque l'initiative du 23 septembre 1953 a été retirée par ses auteurs au profit du contre-projet élaboré par le parlement. Il vaut donc la peine de mettre les choses au point.

L'initiative de 1953, appuyée par 97,460 signatures valables, s'inspirait d'une idée saine: elle cherchait à rendre plus difficile les votes de l'Assemblée fédérale qui entraînent des dépenses, et dans cette perspective, elle proposait d'élargir les droits du peuple en matière de contrôle financier tout en prévoyant des dispositions obligant les parlementaires à édicter avec un soin tout particulier les arrêtés d'une grande portée financière.

XXX

D'abord, à l'exemple de divers cantons, l'Assemblée fédérale n'aurait pu dépasser, en votant le budget et des crédits supplémentaires, le total des dépenses proposées par le Conseil fédéral, sans prévoir concurremment la couverture de ce dépassement sous forme d'économies ou de recettes. Cette disposition n'a pas été reprise dans le contre-projet, et pour des raisons qui sont assez pertinentes. Il n'était peut-être pas judicieux en effet, de déroger à la règle selon laquelle l'autorité suprême de la Confédération est exercée par l'Assemblée fédérale et de mettre cette dernière dans un état de dépendance, en matière financière, par rapport au Conseil fédéral. De plus, il n'aurait guère été difficile de tourner cette disposition de l'initiative en enflant les prévisions de recettes ou en réduisant les dépenses budgétées. Enfin, les chiffres énoncés au budget n'ayant qu'une valeur d'estimation et ne créant aucun droit de perception, il aurait été juridiquement impossible de décréter de nouvelles recettes par la voie budgétaire.

XXX

Sur ce point donc, rien ne subsiste de l'initiative. Par contre, le contre-projet fédéral maintient le principe du «frein aux dépenses» prévu au deuxième alinéa de l'initiative. Celui-ci demandait que l'Assemblée fédérale ne puisse décider une dépense nouvelle ou l'augmen-

tation d'une dépense, par un arrêté sous-traité au vote du peuple, qu'à la majorité de tous les membres de chacun des deux conseils, cette disposition n'étant pas applicable toutefois aux dépenses budgétaires qui n'auraient pas dépassé de 10% et de 5000 fr. au moins les dépenses correspondantes du budget précédent.

Le Conseil fédéral et le parlement ont repris l'essentiel de cette disposition en maintenant le principe de la majorité qualifiée, mais ils ont modifié le système. Ils ont supprimé la référence au budget précédent, puis ont décidé de remplacer par des chiffres le pourcentage prévu. C'est ainsi que selon le contre-projet, la majorité des membres de chacun des deux conseils sera requise pour les arrêtés fédéraux qui entraînent des dépenses uniques de plus de 5 millions de francs ou des dépenses périodiques de plus de 250,000 francs, si la vo-

tation populaire ne peut être demandée pour ces arrêtés. C'est d'ailleurs le système qui est prévu depuis 1951 dans les régimes transitoires des finances.

Contrairement à l'initiative, le contre-projet ne prévoit pas de disposition restrictive spéciale pour les arrêtés en matière de dépenses budgétaires, mais mentionne expressément que le frein aux dépenses leur est également applicable, pour autant qu'ils entraînent une dépense unique de 5 millions. C'est là une heureuse innovation.

XXX

De même, le contre-projet a maintenu le principe du referendum financier facultatif, mais alors que l'initiative prévoyait que tout arrêté fédéral entraînant une nouvelle dépense unique de plus de 5 millions ou une dépense périodique de plus d'un million serait soumis au vote du peuple lorsque la demande en serait faite par 30,000 citoyens

ou 8 cantons, le parlement a doublé ces montants et les a fixés respectivement à 2 et 10 millions, sous-trayant du même coup au referendum un assez grand nombre d'arrêtés financiers. Mais il est faux de croire que le fonctionnement de cette institution sera de ce fait totalement empêché: au contraire, le referendum financier pourra encore jouer dans nombre de cas, d'autant plus qu'avec la dévalorisation de la monnaie, les limites seront plus facilement atteintes.

Enfin, le contre-projet a laissé tomber le principe du referendum obligatoire prévu à l'alinéa 4 de l'initiative pour les dépenses uniques dépassant 100 millions ou périodiques supérieures à 20 millions. Le parlement a considéré avec le Conseil fédéral que le referendum obligatoire multiplierait les consultations populaires même pour des objets incontestés et ne jouerait pratiquement que pour les dépenses militaires.

XXX

Certes, le contre-projet ne va peut-être pas aussi loin qu'on l'eût souhaité. Mais il constitue un progrès certain par rapport au régime actuel. Le comité d'initiative considère d'ailleurs qu'il réalise ses postulats essentiels «en introduisant notamment le referendum financier facultatif sur le plan fédéral et en donnant ainsi au peuple suisse le droit d'exprimer son avis lors du vote de dépenses importantes».

Il faut donc voter oui le 30 septembre, et cela d'autant plus que le Conseil fédéral prendrait prétexte d'un vote négatif pour refuser désormais d'introduire le frein aux dépenses dans son projet de réforme définitive des finances. Le conseiller fédéral Streuli l'a clairement laissé entendre au congrès radical d'Olten.

Jean HOSTETTLER.

Une audience à Porrentruy du tribunal de division 2A

Le tribunal militaire 2A s'est réuni mercredi 26 septembre 1956 à Porrentruy, sous la présidence du colonel Duruz, grand juge. Le major Vaucher, de Lausanne, fonctionnait comme auditeur.

La première affaire inscrite au rôle est renvoyée pour complément d'enquête. Le second accusé, qui porte un nom typiquement jurassien, se voit renvoyer devant le tribunal divisionnaire 2B parce que ne comprenant que l'allemand!

Trois jours d'arrêts pour inouïssim

Le can. V.G., 1921, de la Cp. Im. IV/7, a reçu en son temps l'ordre de marche le convoquant au cours de répétition devant commencer en avril 1956. Ne se sentant soi-disant pas très bien, il ne s'est pas levé à temps le jour de son départ au service. Il a alors pris l'auto postale suivante, mais en route il a été pris, toujours d'après son dire, d'une crise de gastrite aiguë et il s'arrête. Réalisant qu'il ne lui serait pas possible d'arriver à temps au lieu de mobilisation, il rentra chez lui. Le lendemain, il alla voir le chef de section qui lui dit de rejoindre l'unité. Il partit effectivement le même jour en auto avec son frère, mais fut à nouveau pris de malaises qu'il chercha à calmer en buvant cinq kirsch! Il finit cependant par arriver à l'unité, où il s'annonça. Il fut licencié le lendemain pour raisons médicales. L'accusé prétend perdre la notion des choses lorsqu'il a ses crises. Il travaille actuellement comme ouvrier de fabrique et a sa mère à sa charge. L'accusé est considéré comme un alcoolique, mais a signé dernièrement un engagement de tempérance et sa conduite actuelle serait bonne.

Cette affaire, constate le tribunal, aurait dû être liquidée à la troupe. Reconnaissant le can. V. coupable d'inouïssim, il l'acquitte péniblement et le punit de trois jours d'arrêts de rigueur, les frais de la cause étant laissés à la Confédération.

Un sous-officier irascible et peu commode

Alors qu'il effectuait son cours de répétition en mars 1956, le cpl. F.R.,

1928, de la Cp. gren. 9, avait bénéficié d'un congé de fin de semaine.

Le dimanche soir, alors qu'il était sur le quai de la gare de D., il remarqua une jeune fille qu'il avait fréquentée jadis et qui avait eu un enfant de lui. Elle est actuellement mariée. Il en éprouva, prétend-il, un violent choc sentimental, car il avait désiré l'épouser, mais avait dû y renoncer devant l'opposition de ses parents.

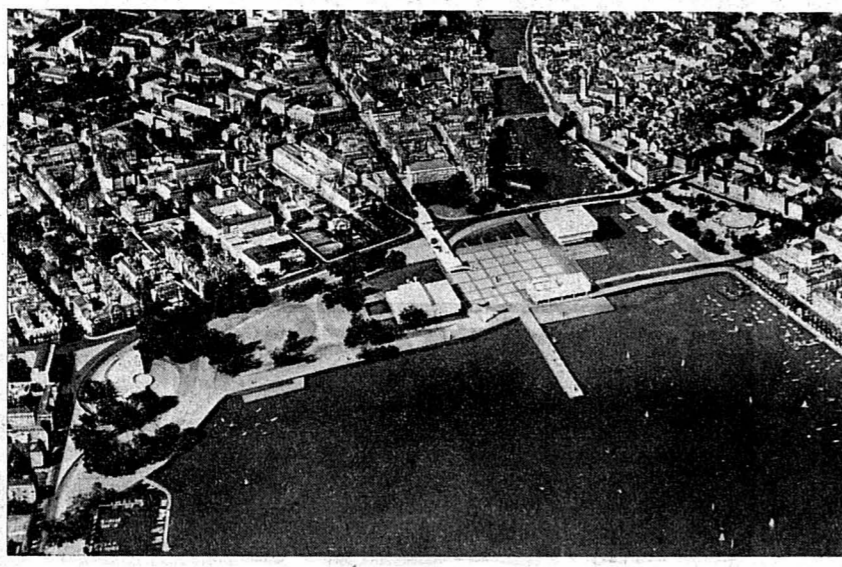
Lors de l'arrêt du train en gare de Bienne, un officier d'une autre unité, se trouvant sur le quai, fut interpellé par l'accusé. Il le traita de «bêtard» et de «fumier». L'officier de contrôle intervint, mais l'accusé fut également envers lui d'une arrogance et d'une grossièreté peu communes. Il l'empoigna même par la cravate et le menaça du poing en refusant de s'annoncer.

Les deux officiers ayant fait rapport, une enquête fut ordonnée. A l'interrogatoire, l'accusé a semblé traîner les nombreux verres de liqueur et de vin qu'il avait consommés ce jour-là. Il a prétendu également, et le prétend encore, ne se souvenir de rien. Les deux officiers ont porté plainte pour atteinte à l'honneur. L'accusé ayant formellement présenté ses excuses à chaque officier, ceux-ci ont retiré leur plainte. Ce délit ne se poursuivant que sur plainte, l'auditeur abandonne ce chef d'accusation. L'accusé a cependant à répondre des délits de désobéissance, de voies de fait commis sur la personne d'un supérieur, de menaces à l'égard d'un supérieur et de scandale commis en état d'ivresse.

Le tribunal reconnaît l'accusé coupable de scandale causé en état d'ivresse. Les autres délits sont absorbés par l'état d'irresponsabilité causé par ivresse due à sa faute retenue par les juges militaires. Ce sous-officier est condamné à un mois d'emprisonnement, moins cinq jours de détention préventive et aux frais. Le sursis lui est accordé pour une durée de trois ans, mais il devra se soumettre à un patronage.

* A la fin du mois d'août 1956, l'agglomération urbaine genevoise s'est accrue des communes de Genève, Carouge, Chêne-Bougeries, Lancy et Vernier, comptant 190,593 habitants, soit 1242 de plus qu'à la fin de juillet.

Pour l'agrandissement de Zurich



L'architecte Werner Müller, en collaboration avec August Volland, R. et K. Scheifele et Ernst Cramer, et sous le patronage de l'A.C.S., vient de présenter au Conseil municipal de la ville de Zurich un projet pour le développement de la ville. Conçu en tant que base de discussion, le projet «Seedu problème. En dessous des jardins, on a prévu la place pour garer moyen de caissons posés sur des piliers d'acier. Notre maquette montre l'ensemble du projet. A noter le nouveau «Pont du lac» qui, à l'endroit où règne la plus forte circulation de toute la Suisse, offre une solution nouvelle du problème. En-dessous des jardins, on a prévu la place pour garer mille cinq cents autos.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

ZURICH

OBLIGATIONS	26 sept.	27 sept.
3 1/2 % Féd. 1945 déc.	101.20	101 1/4
3 1/4 % Féd. 1946 avr.	100 1/4	100.35
3 % Féd. 1949	97 1/4	97 - d
2 1/4 % Féd. 1954 mars	94 1/4	94.40
3 % Féd. 1955 juin	97.10	97 -
3 % C.F.P. 1938	97 1/4	97 1/4

ACTIONS

Banque Pop. Suisse (p.s.)	857.-	d	857.-
Union Bques Suisses	1655.-	d	1680.-
Société Banque Suisse	1340.-	d	1335.-
Credit Suisse	1328.-	d	1328.-
Electro-Watt	1395.-	d	1395.-
Interhandel	1525.-	d	1540.-
Motor-Columbus	1215.-	d	1212.-
S.A.E.G. série I	90.-	d	89 1/2
Indelec	680.-	d	678.-
Italo-Suisse	221.-	d	221.-
Reassurances Zurich	1035.-	d	1030.-
Winterthur Accid.	982.-	d	982.-
Zurich Accidents	5150.-	d	5175.-
Aar et Tessin	1162.-	d	1160.-
Saurer	1195.-	d	1190.-
Aluminium	4590.-	d	4570.-
Bally	1048.-	d	1048.-
Brown Boveri	2430.-	d	2435.-
Fischer	1550.-	d	1525.-
Lonza	1080.-	d	1050.-
Nestlé Alimentana	2870.-	d	2855.-
Sulzer	2790.-	d	2795.-
Baltimore	206 1/2	d	209 1/2
Canadian Pacific	144 1/2	d	144.-
Pennsylvania	39 1/2	d	39.-
Italo-Argentina	30.-	d	29 1/2
Royal Dutch Cy	897.-	d	902.-
Sodec	44 1/2	d	44 1/2
Stand. Oil New-Jersey	233 1/2	d	233 1/2
Union Carbide	487.-	d	489.-
American Tel. & Tel.	733.-	d	734.-
Du Pont de Nemours	849.-	d	847.-
Eastman Kodak	377.-	d	380.-
General Electric	250 1/2	d	250.-
General Foods	201.-	d	200.-
General Motors	199 1/2	d	201.-
International Nickel	447.-	d	447.-
International Paper Co	489.-	d	489.-
Kennecott	569.-	d	571.-
Montgomery Ward	173.-	d	173 1/2
National Distillers	116 1/2	d	116.-
Alumettes B.	52 1/2	d	53.-
U. States Steel	281.-	d	285.-
F.W. Woolworth Co.	197 1/2	d	195 1/2

BALE

Ciba	4930.-	d	4915.-
Schappe	640.-	d	640.-
Sandoz	4750.-	d	4745.-
Gelgy nom.	5300.-	d	5280.-
Hoffm.-La Roche (b.j.)	13325.-	d	13750.-

LAUSANNE

B.C. Vaudoise	930.-	d	925.-
Credit F. Vaudois	928.-	d	930.-
Romande d'Electricité	562.-	d	562.-
Ateliers constr. Vevey	635.-	d	635.-
La Suisse Vie (b.j.)	5800.-	d	5800.-
La Suisse Accidents	5800.-	d	5800.-

GENÈVE

Amerosec	197.-	d	203.-
Aramayo	28.-	d	28.-
Chartered	44.-	d	43 1/2
Charmilles (Atel. de)	1000.-	d	1000.-
Physique porteur	955.-	d	950.-
Sécheron porteur	790.-	d	790.-
S.K.F.	205.-	d	202.-

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Télévisions Electronics 12.94

Pour les grands vins français AU CEP D'OR W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	26 sept.	27 sept.
Banque Nationale	690.-	d 700.-
Credit Fonc. Neuchât.	760.-	d 760.-
La Neuchâteloise as. g.	1830.-	d 1800.-
Ap. Gardy, Neuchâtel	255.-	d 255.-
Cables élec. Cortaillod	1550.-	d 16025.-
Cab. et Tréf. Cossonay	4700.-	d 4725.-
Chaux et cim. Suls. r.	2900.-	d 2850.-
Ed. Dubled & Cie S.A.	1850.-	d 1850.-
Suchard Hol. S.A. «A»	380.-	d 380.-
Suchard Hol. S.A. «B»	1900.-	d 1900.-
Tramways Neuchâtel	570.-	d 570.-

OBLIGATIONS

Etat Neuchât. 2 1/2 1932	103.25	102.75 d
Etat Neuchât. 3 1/2 1945	100.25	d 100.25
Etat Neuchât. 3 1/2 1947	100.25	d 100.25
Com. Neuch. 3 1/2 1947	98.50	d 98.50
Com. Neuch. 3 1/2 1951	95.50	d 95.50
Ch.-de-Fonds 4 1/2 1931	100.50	d 100.50
Le Locle 3 1/2 1947	101.-	d 101.-
Cab. Cortaillod 3 1/2 1951	94.-	d 96.-
Elec. Neuchât. 3 1/2 1951	94.-	d 94.-
Tram. Neuch. 3 1/2 1946	99.-	d 99.-
Choccol. Klaus 3 1/2 1938	98.50	d 98.-
Pallard S.A. 3 1/2 1948	97.-	d 97.-
Suchard Hol. S.A. 3 1/2 1953	97.-	d 97.-
Tabacs N.-Ser. 3 1/2 1950	98.50	d 98.50

Taux d'escompte Banque Nationale 1 1/2 %

Billets de banque étrangers

	Achat	Vente
France	1.02	1.07
U.S.A.	4.26	4.30
Angleterre	10.95	11.25
Belgique	8.50	8.70
Hollande	108.50	111.-
Italie	86 1/2	89 1/2
Allemagne	99.50	102.-
Autriche	16.10	16.50
Espagne	8.95	9.35
Portugal	14.60	15.-

Marché libre de l'or

Pièces suisses	33.-	34.25
françaises	34.25	35.50
anglaises	43.-	44.25
américaines	84.0	87.0
lingots	4800.-	4860.-

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

COURS DES CHANGES

	Demande	Offre
Londres	12.20	12.25
Paris	1.24	1.24 1/2
New-York	4.28 1/2	4.28 1/2
Montréal	4.37 1/2	4.38 1/2
Bruxelles	8.74 1/2	8.78
Milan	104.15	104.55
Berlin	114.70	115.15
Amsterdam	63.05	63.30
Copenhague	84.50	84.85
Oslo	61.05	61.30

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

GRANDE-BRETAGNE

Record d'exportation de l'industrie aéronautique

La société des constructeurs britanniques d'avions a annoncé mercredi que l'industrie aéronautique britannique a plus exporté pendant les huit premiers mois de l'année en cours que pendant toute une année auparavant. La valeur des exportations s'est élevée à près de 73 millions de livres sterling, c'est-à-dire 7 millions de plus que pendant l'année-record 1953.

A Luxembourg, la conférence sur la sécurité dans les mines a terminé ses travaux

LUXEMBOURG, 27 (A.F.P.). — La conférence sur la sécurité dans les mines, convoquée sur l'initiative de la haute autorité du pool charbon-acier, à la suite de la catastrophe de Marcinelle, a terminé la première partie de ses travaux après deux jours de réunions auxquelles ont participé les représentants des six pays de la C.E.C.A., une délégation britannique, des experts du Bureau international du travail, et des observateurs de la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) et de la Confédération internationale des syndicats chrétiens (C.I.S.C.).

Elle a adopté son programme de travail, délimité ses tâches, et constitué quatre commissions chargées d'étudier les divers aspects des mesures de prévention. Ces commissions siègeront deux jours par mois jusqu'en janvier. Elles déposeront leurs conclusions avant le 15 janvier, de façon à permettre à une «commission de coordination» d'en faire la synthèse et d'établir un rapport d'ensemble dans les délais prévus. Les propositions de la conférence seront remises à la haute autorité et au Conseil des ministres de la C.E.C.A. le 31 janvier au plus tard. Sur la base de ces travaux, la haute autorité fera alors au conseil des propositions sur les mesures à adopter.

Tirant les conclusions de ces deux jours de réunions de «démarrage», M. Paul Finet, membre de la haute autorité — coprésident de la conférence avec son collègue M. Léon Daum — a déclaré: «Malgré les divergences d'opinions et les passions qu'elles ont soulevées, on peut dire que l'objectif de notre conférence a d'abord été de faire œuvre constructive et d'apporter une contribution valable à l'amélioration du dur travail de la mine.»

CHRONIQUE RÉGIONALE

L'activité des Jeunesses musicales de Neuchâtel durant la saison qui s'ouvre

Peut-être est-il intéressant pour les mélomanes de Neuchâtel de savoir ce qui se passe dans les milieux des Jeunesses musicales de notre ville.

Après avoir connu un succès éclatant lors de sa fondation, le mouvement a traversé des heures plus difficiles; mais cette crise de croissance a été conjurée et, cette année, les Jeunesses musicales repartent avec un nouvel enthousiasme. Une quinzaine de membres sont entrés dans le comité et grâce à eux ce dernier a pu organiser un programme de concerts et de réunions d'excellente qualité.

La «saison» des J. M. débutera le 3 octobre par un concert symphonique donné par l'Orchestre d'Utrecht, grande formation de 80 musiciens, qui interprétera des œuvres de Beethoven, Haydn, Britten et enfin de Badings, compositeur hollandais. Puis, au cours de l'hiver, nous entendrons le baryton Pierre Mollet, le trio de Vienne, l'Orchestre de chambre romand de Berne, dirigé par François Pantillon avec, en soliste, l'excellent violoniste Hans-Heinz Schneebberger.

Pour varier ce programme et pour répondre à la demande de plusieurs membres, le comité a fait de nouveau appel à une troupe de marionnettes: l'«Illustre Théâtre» de Nyon, qui, cette fois, interprétera un grand opéra.

Quant à la traditionnelle note de jazz, elle sera apportée, cette année, par la nouvelle formation «Jazz Parade» composée des meilleurs instrumentistes suisses. Enfin, le célèbre organisateur Jean-Jacques Grünwald donnera à la Collégiale, un récital consacré à Bach et à Frank.

Cependant, le comité n'a pas perdu de vue que les Jeunesses musicales ont un rôle éducatif à remplir; c'est dans cette perspective que M. Samuel Ducommun a été prié de présenter aux membres du mouvement, et à tous ceux que cela intéressera, les orgues de la Collégiale et d'en expliquer le fonctionnement, ce concert-audition précédant de quelques jours le récital de Jean-Jacques Grünwald.

Comme chaque année, il a été prévu des séances de disques; à cette fin, deux sous-commissions ont été créées dans le comité, l'une de jazz, l'autre de musique classique, qui organiseront régulièrement des auditions commentées par des musiciens compétents.

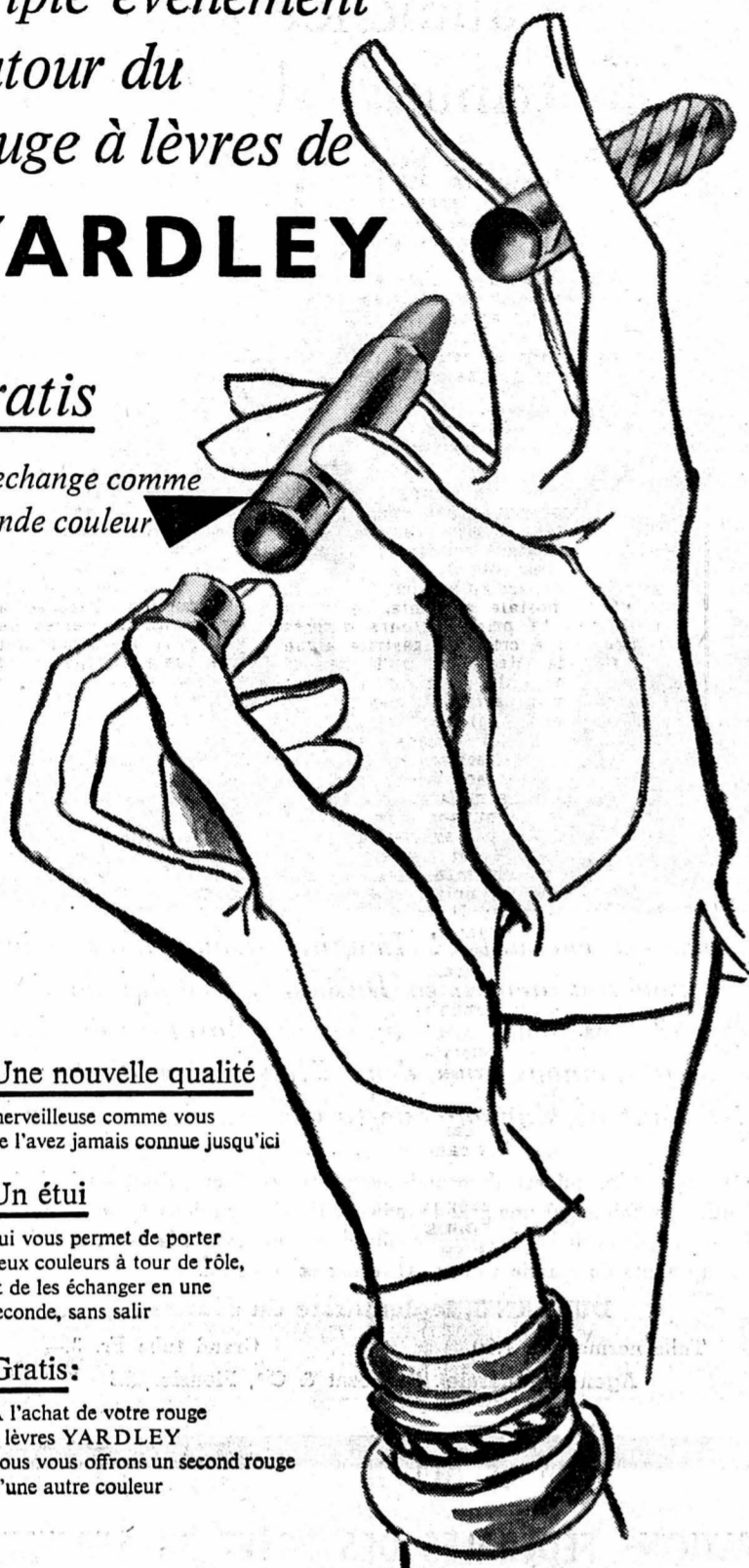
Il ne nous reste plus qu'à espérer que la jeunesse de notre ville répondant à l'appel de J. M., se rende nombreuse et enthousiaste à leurs concerts, donnant ainsi, une fois de plus, la preuve que le mouvement des J. M. est valable et utile.

VAL-DE-RUZ

Triple événement
autour du
rouge à lèvres de
YARDLEY

Gratis

ce recharge comme
seconde couleur



1 Une nouvelle qualité

merveilleuse comme vous
ne l'avez jamais connue jusqu'ici

2 Un étui

qui vous permet de porter
deux couleurs à tour de rôle,
et de les échanger en une
seconde, sans salir

3 Gratis:

A l'achat de votre rouge
à lèvres YARDLEY
nous vous offrons un second rouge
d'une autre couleur

PHARMACIE - **TRIPET**
DROGUERIE
PARFUMERIE SEYON 8 NEUCHÂTEL

Plus de
compresseur!

Le pistolet à peinture électrique

<Champion-super>

développement fructueux de
l'ancien pistolet WHISKER-
Champion, pulvérisé à la per-
fection peintures, vernis, ma-
zout, désinfectants, etc.

Prix : Fr. 158.-

220 ou 125 volts

Fabrication de précision suisse! Demandez notre offre avec pro-
spectus détaillé! Représentant général pour la Suisse romande:
E. Tissot & Fils, fournitures pour l'industrie, Lausanne, Escalier
du Grand-Pont 5-7, Tél. (021) 22 43 98.



Duvets

neufs, remplis de mi-
édredon, gris léger et très
chaud (120 cm. X 160
cm.), Fr. 40.-; même
qualité (140 cm. X 170
cm.), Fr. 50.-; oreillers
(60 cm. X 60 cm.), Fr.
9.50. A la Maison du
confort, Banque 7, le
Loeic, Tél. (039) 3 34 44.

Un dîner ou
un souper
épatant et léger: du
Camembert BAER
avec des pommes
de terre en robe
des champs

**CUISINIÈRE
A GAZ**

quatre feux, usagée mais
en bon état, à vendre.
S'adresser: rue de Bour-
gogne 17, 2me, dès 19 h.

Qu'est-ce que le génie?

«Le génie n'est qu'une plus grande aptitude à la patience» a écrit Buffon. Toute réalisation géniale est en effet le fruit de 1% d'inspiration et de 99% de volonté farouche qui exige en premier lieu une endurance et une patience à toute épreuve. Que seraient devenues les géniales découvertes d'Edison, s'il n'avait travaillé jour et nuit à les réaliser?

L'énorme succès de la cigarette Brunette n'est pas non plus un miracle, mais le résultat de longues années de patience et de ténacité dans tous les domaines: achat, fabrication, vente et publicité. Chaque année, notre expert s'envole vers les USA pour choisir les meilleurs tabacs offerts par le Maryland. Qualité du tabac, qualité des machines: notre fabrique de cigarettes de Serrières est une des plus modernes d'Europe et des professionnels de tous pays — même des USA et du Siam! — viennent la visiter et nous font part de leur surprise. Mais que serait la plus géniale organisation industrielle si elle n'avait à sa tête des professionnels de première force? Nos spécia-

listes, chargés du mélange des tabacs, de la direction et du contrôle de la fabrication, ont une réputation internationale.

C'est du tabac, des machines et des spécialistes que dépendent les cigarettes. Et les Brunette sont telles que le fumeur les aime! Aucune Maryland n'est meilleure, aucune n'est plus douce! L'an dernier, la Brunette a encore rallié plus de nouveaux amis que n'importe quelle autre Maryland. Achetez, aujourd'hui encore, un paquet de Brunette, et vous direz aussi: «C'est une Maryland sensationnelle!»

Format normal: avec
ou sans filtre. Long
format: seulement avec
filtre. 20/95 cts.



Dans les milieux professionnels, notre service de recherches bénéficie d'une autorité incontestée: il étudie constamment les filtres de toutes les marques connues de cigarettes, les nouveaux procédés de fabrication et les découvertes réalisées dans le domaine des matières filtrantes. Ces recherches systématiques ont permis d'améliorer encore, plusieurs fois au cours des dernières années, le filtre de la Brunette. Aujourd'hui, ce filtre a atteint une véritable perfection. Toute la pureté et toute la finesse de l'arôme du Maryland, vous ne pouvez les goûter mieux qu'avec le filtre de la Brunette.

Les FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S. A., à Serrières-Neuchâtel, sont ouvertes à tous les visiteurs, les mardi, mercredi et jeudi, ainsi que les premiers lundi et samedi de chaque mois. Visites à 9, 10, 11, 14, 15 et 16 heures (commentaires et explications en français et en allemand). Prière de s'annoncer. Tél. (058) 5 78 01.



Tous les combustibles
COMBE VARIN S.A.
Bourgogne 4 — Tél. 8 24 12

Hygiène de la circulation sanguine

Notre organisme dépend dans une grande mesure de l'activité du système circulatoire, du cœur et des artères; constipation, maux de tête fréquents, épuisement rapide, vapeurs, vertiges, hypertension sont autant de signes de troubles circulatoires.

C'est pourquoi l'hygiène de la circulation est d'une importance primordiale pour les hommes et les femmes de plus de quarante ans soucieux de rester en bonne santé: il faut prendre beaucoup de mouvement en plein air, faire des exercices respiratoires quotidiens, adopter une alimentation raisonnable avec beaucoup de légumes, moins de café, d'alcool et de tabac. Ces mesures seront efficacement soutenues par une ou deux cures annuelles de désintoxication et de régénération du cœur et des vaisseaux.

La cure d'Artérosan est particulièrement indiquée grâce aux quatre plantes médicinales éprouvées que ce remède contient: L'ail stimule la circulation, nettoie le sang et les vaisseaux, le gui abaisse la pression, l'aubépine calme et fortifie le cœur, la prêle favorise l'élimination des déchets. Celui qui veille à avoir une bonne circulation souffre moins de troubles de l'âge.

L'Artérosan se vend dans les pharmacies et drogueries sous forme de savoureux granules au chocolat ou de dragées sans aucun goût; la boîte pour une semaine fr. 4.65, la boîte triple pour une cure au prix avantageux de fr. 11.90.

CONTRE LA SPÉCULATION
SUR LE PAIN
ET SON RENCHÉRISSEMENT
POUR LA SAUVEGARDE
DES ASSURANCES SOCIALES

nous repoussons

le nouveau régime du blé
le prétendu «frein aux dépenses»

2 fois

NON

samedi et dimanche

Cartel syndical cantonal neuchâtelois

A l'occasion de la Fête des vendanges

GRANDE EXPOSITION SPÉCIALE DE MOBILIERS MODERNES

Ouverture des nouvelles vitrines: samedi matin à 9 heures

Présentation unique de chambres à coucher, salles
à manger et studios sur 6 étages. Une visite s'impose

Meubles G. Meyer

NEUCHÂTEL

Faubourg de l'Hôpital

Tél. 5 75 05

Taille mince ou corpulente dépend autant de la coupe de votre vêtement que de votre poids. PKZ a 75 années d'expérience au service d'une clientèle exigeante. Les vêtements PKZ donnent une carrure aux maigres ou, au contraire, dissimulent l'embonpoint.

Le veston sport connaît une vogue grandissante. Même les hommes d'affaires l'ont adopté. Inusable, pratique, confortable, il est l'élément indispensable de votre garde-robe fr. 58.— 68.— 88.— etc.

Elastic-Belt, le nouveau pantalon à ceinture élastique qui laisse pleine liberté de mouvements. Pantalons PKZ fr. 38.— 48.— 58.— etc.

Manteaux coton PKZ grand choix de modèles fr. 68.— 78.— 88.— etc.



Neuchâtel, 2, Rue du Seyon
M. Burland, gérant

Toute femme soucieuse de sa ligne désirera assister à la

démonstration et dégustation de

NECURAK

aujourd'hui à la



Cours de répétition 1956



Souliers de quartier avec semelle de caoutchouc

depuis . . **Fr. 35.80**

Souliers de quartier avec semelle de cuir

depuis . . **Fr. 27.80**

Souliers de marche avec ferrage militaire

depuis . . **Fr. 31.80**

Souliers de sport (montants) avec forte semelle de caoutchouc

depuis . . **Fr. 31.80**

CHAUSSURES

J. Kurth

Seyon 3 NEUCHÂTEL

A vendre

plaques de cheminées

en fonte d'époque avec date. — Adresser offres écrites à C. M. 4338 au bureau de la Feuille d'avis.

A enlever tout de suite,

machine à laver

«Eliida 102», 1800 W. 2x380 V., en parfait état. Prix intéressant. Pour visiter, s'adresser : rue A. Guyot 10, 2me, entre 18 et 20 heures.

DUCO



si facile



si beau



avec le



DUCO brosse

marques déposées

Vente exclusive : chez les spécialistes
M. THOMET
ÉCLUSE 15
NEUCHÂTEL,
Envois par poste

Communication urgente



Oh, nous sommes enchantés ! Imagine donc : nous avons décidé d'essayer ce nouveau dentifrice Durban's, histoire de s'amuser. Et qu'est-il arrivé ? Nos dents sont devenues éclatantes de blancheur, au point que nous donnons tous deux l'impression d'avoir rajeuni de vingt ans ! Il faut absolument que tu viennes vite voir cela toi-même !

Le dentifrice DURBAN'S, qui est désormais en vente aussi en Suisse, est le fruit d'inlassables recherches scientifiques faites par une grande maison. Il existe en deux types — normal, blanc et à la chlorophylle — tous deux de la plus grande efficacité pour assurer la santé et la beauté des dents grâce à leurs composants de grande valeur : Owerfax et Azymiol.

DURBAN'S, le dentifrice du sourire !

Tube normal Fr. 1.90

Grand tube Fr. 3.—

Agence générale : Barbezat & Co, Fleurier/NE

VOTATIONS FÉDÉRALES DES 29 ET 30 SEPTEMBRE

Revision du régime du blé

NON

Contreprojet à l'initiative du frein aux dépenses

NON

Parti socialiste neuchâtelois

Soif de beauté



Elizabeth Arden

Ce visage boit. Il boit longuement, avidement, Il étanche cette soif qu'éprouve la peau de la plupart des femmes qui approchent de la trentaine. Nous savons depuis longtemps qu'une peau ne reste jeune qu'à condition de rester élastique, et qu'elle n'est élastique qu'à condition d'être humide.

Récemment nous avons appris beaucoup de choses sur la possibilité de conserver à la peau sa souplesse et son velouté.

Nous avons appris qu'humecter superficiellement le visage ne suffit pas, mais qu'il faut faire pénétrer l'humidité dans la peau. La réponse parfaite à ce problème est la Moisture Cream d'ELIZABETH ARDEN.

Le traitement par la Moisture Cream, donné dans les Salons — mais qu'il est facile de répéter chez soi — permet à la peau de boire à deux reprises. D'abord, après avoir été nettoyés et tonifiés, visage et cou sont tapotés avec de l'Ardena Muscle Oil, huile parfumée qui s'infiltre profondément.

Elle satine et assouplit la peau, et la prépare à la seconde application : celle de l'Ardena Moisture Cream.

Cette crème s'absorbe facilement. Très riche, très étudiée, elle se compose d'huiles délicates, de jaunes d'œufs frais et de diverses matières portant le nom de lipoides. Ce mélange, non seulement double l'humidité naturelle de la peau mais augmente sa faculté de « se gorger » de l'humidité de l'air et de la conserver. La Moisture Cream doit être tapotée délicatement du bout des doigts, toujours de bas en haut, et rester sur la peau vingt à trente minutes. Essayez ensuite, ne laissant qu'une couche très mince, et vous voilà prête pour la nuit bienfaisante.

Résultat immédiat : clarté plus grande de la peau, lignes très adoucies, disparition des rugosités. La peau est véritablement rayonnante de fraîcheur et de vie après un arrosage prolongé.

Et l'avenir ? Employer régulièrement la Moisture Cream c'est prendre une assurance sur la jeunesse, le dessèchement de la peau étant presque toujours le premier signe de l'âge. L'avertissement en vient surtout aux femmes approchant de la trentaine. Les visages très exposés aux intempéries, ceux des ferventes de la voile, du ski, de la plage, se marquent souvent prématurément. C'est le cas pour les teints les plus précieux, aux transparences d'albâtre ou de porcelaine fine, les teints nacrés et délicats. Donc, comme pour toutes les bonnes assurances, il faut savoir s'y prendre à temps.

Combien de fois ferez-vous à votre peau le don royal de la Moisture Cream ? Toutes les vingt-quatre heures. Tout vous y conjure : les éléments qui conspirent contre la souplesse de votre peau, l'air si dur de notre Suisse, son soleil souvent brûlant, la bise de ses hivers et — last but not least — le temps qui s'écoule, inexorable et cruel.

CHEZ LE SPÉCIALISTE

DROGUERIE
Kindler
PARFUMERIE

9, rue de l'Hôpital - Tél. 5 22 69

Pour vos repas de la Fête des vendanges :

BEAU CHOIX EN

Veau-Porc-Bœuf-Agneau

Viande de toute première qualité

Excellent jambon

Charcuterie fine

Ris de veau - Quenelles

Tout pour une bonne choucroute garnie

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

MAX HOFMANN

Rue Fleury 20

Tél. 5 10 50

Pour un vêtement en fourrure adressez-vous au spécialiste

Schreyer
fourreur

Tél. 5 61 94 Neuchâtel Pierre-à-Mazel 52

Qualité - Éléance
Prix intéressants

Vente de confetti

Prix avantageux. Paquets de 1 kg. et 500 gr., petits paquets de fête.

PHOTO CASTELLANI

Seyon 7

STOCK LIMITÉ

NOTRE CLIENTÈLE LE CONFIRME...

CETTE FORMULE
EST VRAIMENT
ÉCONOMIQUE !



3 BAS
NYLON FIN
au lieu d'une paire

4.90

et toujours notre BAS nylon fin sans couture, coloris mode, à **2.95**

SERVICE DE REMMAILAGE IMPECCABLE ET RAPIDE

GRANDS MAGASINS
au Sans Rival
NEUCHÂTEL

POUR LES VENDANGES

Choucroute garnie
Wienerlis - Schubligns
Porc frais avantageux
Bœuf et veau de premier choix
Rosbif extra-tendre
Bouilli extra-tendre
Saucissons neuchâtelois
Saucisses au foie

VUTHIER TEL. 51068
BOUCHERIE-CHARCUTERIE
BASSIN 2

Dimanche, le magasin sera ouvert jusqu'à 12 h. 15



Les fer, 2, 3 et 4 octobre

Démonstration
à notre magasin
du fer à repasser
Hoover

Aspirateur, creuse, machine à laver, fer à repasser

H. BAILLOD & A.
NEUCHÂTEL

A vendre belle

chambre à coucher

en noyer, deux lits, deux tables de nuit, une toilette, trois glaces, une armoire à trois portes, bonne literie. Le tout à l'état de neuf. Breguet 4, rez-de-chaussée gauche. Tél. 5 54 47.

A vendre tout de suite

potager à bois

quatre plaques chauffantes, avec boiler de 75 litres, en parfait état. Convient pour pension ou restaurant. Tél. 8 13 50

A VENDRE

une table à rallonges, six chaises rembourrées, très belle fabrication, un canapé, 30 fr. Breguet 4, rez-de-chaussée 4. Téléphone 5 54 47.

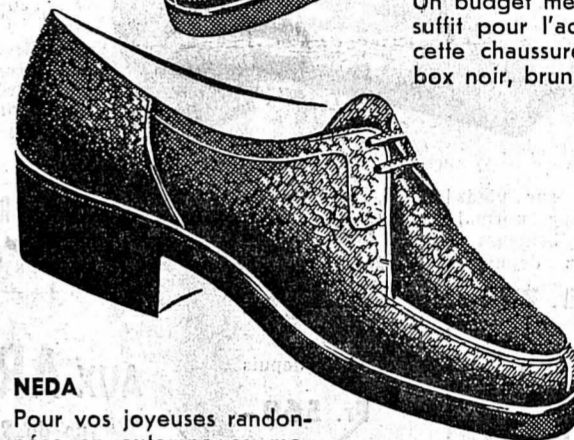


Reymond
Saint-Honoré 9, Neuchâtel

Toujours à l'aise
dans un trotteur **BALLY**



URSULA
Un budget même modeste suffit pour l'acquisition de cette chaussure racée. En box noir, brun ou rouge
29.80



NEDA
Pour vos joyeuses randonnées en automne ce modèle mi-sport en Elk brun, semelle air-crêpe
29.80



TRIOMPHE
Une chaussure d'automne, mille fois éprouvée, légère et confortable. Elk brun avec semelle air-crêpe qui adhère
39.80

CHAUSSURES
Royal
NEUCHÂTEL / TEMPLE-NEUF

En face de la « Feuille d'avis »

Un tout gros succès de rire

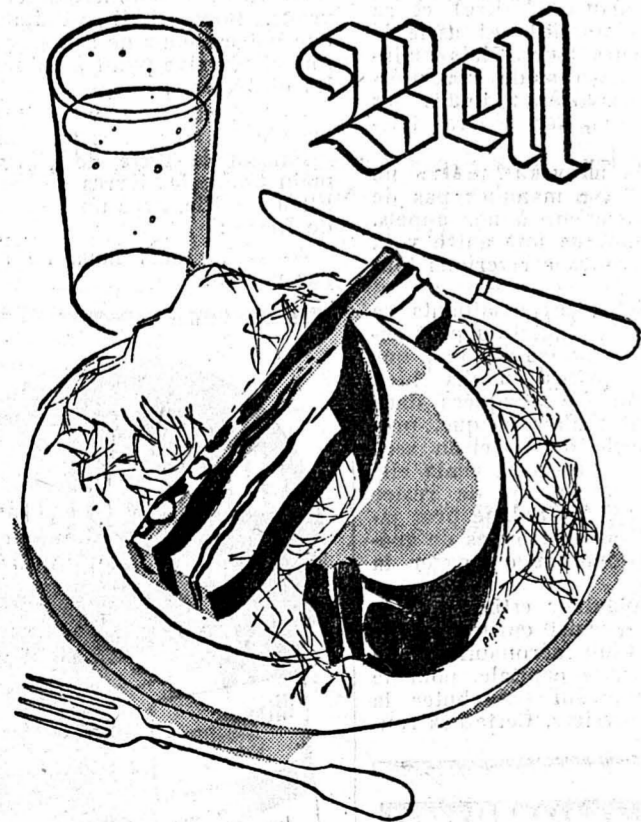
Le Verjus

Le journal qui déride les Neuchâtelois les plus moroses avec son supplément

LE (PETIT) JOURNAL OFFICIEL

40 CENTIMES LE NUMÉRO

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



Pratique pour le menu des Vendanges, un bon plat bernois avec un verre de fameux Neuchâtel

A vendre
DAHLIAS
pompons mauves. Téléphoner au 5 23 82.

Tél. 631 51
Blanchisserie Müller



POUR LES JOURNÉES FRAICHES
RAVISSANTES PARURES

Tricot coton fantaisie
Chemises depuis . . . **3.35**
Pantalons depuis . . . **3.35**
Slips coton
bonne qualité, depuis . . . **2.50**

Un très grand choix dans tous les sous-vêtements chez

Suyé-Prêtre
NEUCHÂTEL

Un délice...

NOS
BONBONS LIQUEURS
assortis

250 grammes **1.95**

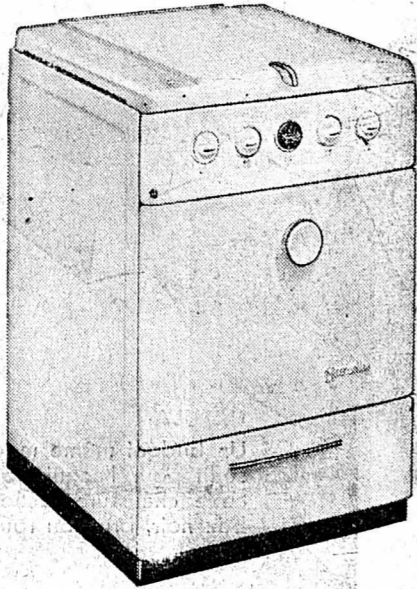
125 grammes **1.-**

AUX **Armourins**
NEUCHÂTEL

VOTRE NOUVELLE

« NEFF »

vous enchantera par la robustesse de son TRIPLE émailage.



VOILA POURQUOI les cuisinières électriques NEFF ont depuis si longtemps un succès aussi triomphal :

- * Luxueuse carrosserie tout acier, avec triple émailage (ou bleu, sur demande) à haute température.
- * Plaque ultra-rapide à chauffage instantané.
- * Dessus étanche, avec 3 ou 4 plaques encastrées.
- * Thermostat avec lampe témoin. Maintient automatiquement la température désirée dans le four de 0 à 300°.
- * Interrupteurs à réglage fin (7 graduations).
- * Grand couvercle-table.

Les derniers modèles Neff (selon cliché) avec carrosserie super-bloc tout acier, ont encore :

- * 2 lampes témoins signalant que le four et les plaques restent allumés.
- * Four GÉANT large et profond, style américain (47 x 40 x 25,5 cm.) avec hublot de ventilation.
- * Grand couvercle-table enveloppant.
- * Vaste tiroir coulissant mécaniquement sous le four pour ustensiles et plaques à gâteaux.

Dimensions totales :
Haut. 81 (avec couvercle) x 58 prof. x 55 larg.

Modèles sur pieds avec four normal et 3 brûleurs à gaz depuis

Fr. 280.-

électriques trois plaques et 1 four depuis

Fr. 429.-

+ couvercle table Fr. 22.-
Larges facilités de paiement

NEFF, modèles de luxe (selon cliché) avec four GÉANT à gaz, depuis

Fr. 485.-

électriques depuis

Fr. 569.-

REPRISE DE VOTRE VIEILLE CUISINIÈRE
vieux potager ou réchaud, selon son état, à de très bonnes conditions. Facilités de paiement

AUX ARTS MÉNAGERS S.A.

26, rue du Seyon - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 5 55 90

Le grand spécialiste des appareils ménagers



Dimanche 30 septembre, jour de la Fête des vendanges

NOTRE MAGASIN A LIBRE SERVICE

« COOP RAPIDE », rue du Concert 4, sera ouvert de 10 h. à 12 h. 30 et de 16 h. 30 à 18 h. 30

tandis que le service de son banc extérieur fonctionnera sans interruption.



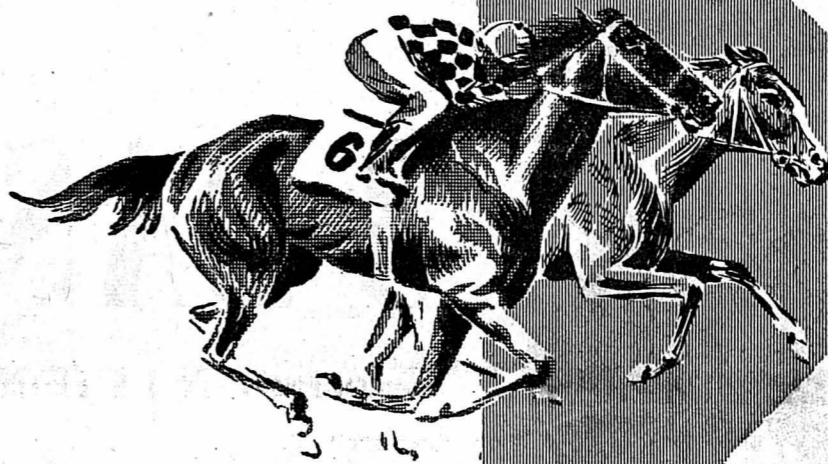
Réchauds
Fourchettes
Caquelons

BEAUX CHOIX !

Pour les Vendanges,
créons l'ambiance !

H. BAILLOD & A.
NEUCHÂTEL

C'est le meilleur qui va le plus vite



Il part gagnant...

Sa foulée est rapide, son entraînement est au point. Nescafé lui aussi est gagnant, puisqu'il vous permet de préparer instantanément une tasse d'un délicieux café, parfaitement au point. Le contrôle précis — par des méthodes scientifiques — de la torréfaction des cafés sélectionnés pour sa fabrication contribue à donner à Nescafé un arôme dont la qualité ne varie jamais.

Vraiment, Nescafé fait à la perfection tout le travail qu'il vous épargne.



NESCAFÉ

extrait de café pur en poudre

Dans la course à la qualité c'est NESCAFÉ qui va le plus vite

ELLEN a peine à reconnaître Ronald, son petit camarade de jeux, en ce beau garçon tout bronzé du soleil tropical qui est soudain apparu dans le jardin en sautant par dessus la petite porte si rarement ouverte, que la vigne vierge a pu y accrocher ses vrilles en toute quiétude et finir par la condamner.

Lui non plus n'a pas deviné que cette ravissante fille au teint rose et blanc, aussi pur que celui d'une tanagra en porcelaine, est Ellen, sa petite amie d'autrefois. Mais ils ont vite renoué connaissance et toute gêne s'est dissipée : le temps jadis renaît et les enveloppe.

Pourtant, que d'événements se sont déroulés pour chacun d'eux, depuis lors ! Lui a été emmené par ses parents en Inde. Sa mère y étant morte du choléra qui avait éclaté soudain avec une virulence à laquelle nul n'était préparé, Ronald fut confié à un institut britannique de Calcutta. Le colonel Harrison venait voir son fils trois ou quatre fois par an, s'assurant de ses progrès et de ses bonnes notes, puis repartait sans lui avoir apporté l'affection dont il avait un si ardent besoin.

L'adolescent était devenu un robuste jeune homme plein de promesses et le colonel allait l'envoyer en Angleterre pour y terminer ses études, lorsqu'il mourut à son tour, terrassé par les fièvres. Désespéré, Ronald dut songer à gagner immédiatement sa vie. Une occasion se présenta à l'improviste : il partit en Malaisie pour y faire son apprentissage de planteur dans une entreprise occupant 5000 ouvriers. Maintenant, il se trouve à la tête d'une plantation d'hévéas d'importance moyenne dont il est le seul responsable et après cinq ans d'un travail intensif, il s'est vu octroyer par son agence un congé de six mois.

Arrivé à Londres dont il n'avait que de vagues souvenirs, il s'est senti extrêmement isolé ; ses quelques camarades d'antan ont disparu et sa parenté l'a accueilli froidement, comme un étranger qui parle une autre langue et vit dans un pays lointain dont mœurs, coutu-

mes et traditions sont ignorées dans la métropole.

— Alors je me suis souvenu de vous, Ellen, dit-il en terminant son récit, et je suis venu jeter un coup d'œil dans la villa où nous avons joué ensemble. Maintenant, à votre tour de raconter. Vous n'êtes pas mariée ?

— Hélas ! non.

— Pourquoi « hélas » ? Un amour malheureux ?

— Pas même. Mon père s'est remarié et je m'entends mal avec ma riche et autoritaire belle-mère. Elle me traite comme une petite fille et éloigne de moi tous les partis éventuels. D'autre part, je ne possède qu'une très modeste fortune ; or vous savez qu'aujourd'hui, une Anglaise de bonne famille dans cette situation-là n'a pas beaucoup de chances de trouver un mari.

Ronald fixe au loin les eaux grises de la rivière vers laquelle descend en pente rapide le parc de la villa. Son esprit n'est plus ici : il vagabonde dans l'Etat de Selangor, autour de son bungalow en pleine jungle ; un bungalow tellement vide, où il a souvent rêvé d'amener une jeune femme au teint rose, exactement telle qu'il retrouve Ellen, la petite reine de son enfance.

— Dites-moi, « dear », n'avez-vous jamais songé à vous expatrier ?

— « Good gracious », comment voulez-vous que je m'y prenne ?

— Comme toute Anglaise qui accompagne son mari aux colonies.

— Mais où découvrir le mari ?

— Je pourrais vous en proposer un, peut-être, si vous n'êtes pas trop exigeante.

— Moi ? Comment pourrais-je l'être ? J'accepterais n'importe quoi pour être chez moi, pour échapper à la tutelle de celle qui a pris la place de ma mère.

— N'importe quoi ? Vraiment ? (La jeune fille fait un signe de tête affirmatif.) Alors, Ellen, voulez-vous partir avec moi en Malaisie ?

— A quel titre ?

— Mais... comme ma femme, comme la femme d'un planteur dont vous égayeriez le bungalow et illumineriez la vie...

Il en va souvent ainsi : on regarde devant soi sans apercevoir autre chose qu'une désespérante monotonie, sans découvrir la moindre issue ; et puis tout à coup, par-dessus une vieille petite porte aux gonds rouillés, saute un planteur qui vient vous chercher pour vous emmener dans un autre monde, dans l'inconnu qui vous happe peut-être pour toujours...

Ronald a voulu que leur voyage de noces soit sans retour à Londres. Le mariage s'est fait rapidement et dans l'intimité, comme une chose que tout le monde désire voir se faire aussitôt que possible. Les adieux sont brefs et la jeune femme quitte la maison paternelle sans l'ombre d'un regret.

XXX

Pour quiconque ne connaît pas encore les colonies, l'arrivée dans la jungle malaise n'est pas précisément un plaisir de roi. Il y faut renoncer à tout confort, à toutes relations mondaines ; il faut aimer le travail, le silence... et son mari, dont le retour au bungalow, le soir, après un dur travail, doit faire oublier à l'épouse toutes les angoisses, tous les dangers, toute la solitude cruellement ressentis pendant la journée.

Mais une fée bienveillante présente à la destinée du couple. Après le désarroi du début, Ellen s'occupe courageusement de son installation, prend en main la direction du personnel de maison chinois et malais, s'habitue aux longues absences de son mari. Elle s'intéresse à ses projets, à ses espoirs, se réjouit avec lui de ses succès.

Au bout de dix-huit mois arrive un beau bébé, robuste et batailleur. Mais moins d'un an plus tard éclate le drame ; l'inévitable drame de tous les planteurs de la jungle...

— « Darling », dit un soir Ellen d'une voix mal assurée, ne vois-tu

pas que notre petit Dany s'étiole, perd ses couleurs, sa gaieté, sa santé ?

Certes son père le voit, il le sait, mais que faire ?

— Tu ne m'écoutes pas, Ronald ?

— Si, j'ai bien compris. Mais je ne connais, hélas ! aucun remède.

— Il y en aurait un : je pourrais retourner en Angleterre pendant six mois... juste le temps nécessaire au rétablissement de Dany.

Ronald fronce les sourcils. Ha ! ha ! l'heure vient de sonner pour lui aussi, après deux ans et demi de bonheur parfait. Il s'est marié pour ne pas être seul, atrocement seul au milieu des dangers, des fauves, des serpents, des travailleurs hostiles, des épidémies, des traquenards de toute sorte... Et maintenant un enfant est là, mais son âge tendre ne s'accorde pas de la perpétuelle touffeur de l'atmosphère, des boîtes de conserve, du lait de chèvre stérilisé. Tout ce qui est devenu la raison de vivre de Ronald s'effondre d'un coup.

— C'est cela, Ellen, retourne en Angleterre. Ton père t'accueillera-t-il ?

— Sans doute ; maintenant les choses sont bien différentes : étant ta femme, je n'ai plus à obéir à personne... qu'à toi, mon chéri. Et notre petit Dany aplanira sans doute bien des difficultés.

— Alors, prépare-toi à partir. Au reste, je commençais à m'inquiéter : selon des rumeurs de source sûre, les terroristes ont fait leur apparition non loin d'ici et ont tué hier toute une famille chinoise travaillant hors de l'enceinte de fil de fer barbelé qui protège les habitations d'une plantation voisine.

— Les terroristes ? Tu en es certain ?

— Absolument. Jusqu'ici, nous avons miraculeusement échappé à leurs attaques, mais ils se rapprochent et bientôt sans doute... Oui, pars, Ellen, emmène Dany et fais-en un homme.

Après un lourd silence :

— Tout est changé, Ronald. Le danger rôde ; je ne te quitte pas.

— Le danger rôde ici toute l'année, du premier jour au dernier, sans jamais faire trêve.

DES PLANTES BIENFAISANTES EN PILULES

Les créateurs du fameux Thé Franklin vous proposent la Dragée Franklin qui réunit et associe les vertus des plantes et celles du traitement chimique. Pour vaincre la constipation, libérer l'intestin, stimuler la fonction du foie, prenez une Dragée Franklin chaque soir. Vous préviendrez ainsi l'obésité. Toutes pharmacies et drogueries Fr. 1.80.



Ne capitulez pas devant la constipation

Votre foie doit verser chaque jour un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient, votre organisme s'intoxique. Vous êtes constipé, lourd, mal à l'aise. La cause c'est votre foie paresseux qu'il faut réveiller. Voici un moyen : fixez-vous chaque jour une heure pour aller à la selle et prenez avec un verre d'eau : 1^{ère} semaine, deux pilules Carters chaque soir (dans les cas rebelles cette dose peut être augmentée) ; 2^e semaine, une chaque soir ; 3^e semaine, une tous les deux soirs. Ensuite, plus rien car l'effet laxatif des PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE stimule l'afflux de la bile pour vous permettre de mieux digérer vos aliments, débloquer votre intestin, et l'aider à fonctionner régulièrement de lui-même. Soulagement de la constipation, vous serez en meilleure forme : Fr. 2.35.

LE STIMULANT
APERITIF AU VIN ET QUINQUINA

C'est si bon de se raser avec
CHÉRON
Produit Suisse - Produit sûr

Ultra-Bienna
lave parfaitement

Sablé pour tremper ou dégraisser. Mousse et dégrasse.

SAVONNERIE SCHNYDER BIENNE 7

Un seul centime

tel est le coût, selon le résultat de notre grand concours MARGA, du cirage nécessaire pour

cirer une paire de souliers pour messieurs

Vous avez donc tout avantage à utiliser, pour l'entretien de vos chaussures qui ont tout de même une grande valeur, non pas un cirage quelconque, mais la meilleure des crèmes. Elle conservera longtemps leur belle apparence tout en prolongeant leur durée.



Meubles à crédit

Moyennant un acompte des plus modiques et des versements mensuels réduits au minimum, vous pouvez obtenir immédiatement des meubles de la meilleure qualité (fabrication suisse) livrés franco à domicile.

- Chambre à coucher 2 personnes Par mois seulement Fr. 30.—
- Salle à manger seul Fr. 25.—
- Ensemble rembourré seul Fr. 15.—
- Fauteuils seul Fr. 5.—
- Armoire combinée (3 parties) seul Fr. 15.—

Demandez sans plus tarder nos prospectus et toutes informations relatives à notre système de vente à crédit.

MOBILIA S.A. BIENNE

Mettlenweg 9 b Tél. (032) 2 89 94
BON

Prière de m'envoyer, sans engagement de ma part, vos prospectus.

Nom :

Adresse :

Voici les atouts de la machine à laver ALBULA

Chauffe-eau électrique

vous permettant de faire bouillir votre linge dans la machine, ce qui est la seule possibilité de laver de nombreuses pièces

Pompe

à haute pression vidant la cuve complètement et dans un temps record — plus besoin de vider à la main l'eau de lessive

Calandre

se chargeant de « tordre » à fond votre linge, sans peine et rapidement — elle vous épargne la fatigue de le faire à la main

Lampe-témoin

s'allumant sitôt la machine enclenchée et fonctionnant comme signal chargé de vous rappeler de couper le courant à temps

Roulettes

fixées sur un seul côté et permettant de déplacer aisément l'appareil, sans toutefois nuire à sa parfaite stabilité pendant l'emploi.

Qualité durable

Nickelage brillant et de tout premier ordre, peinture émaillée au four et matériaux de toute première qualité garantissant une utilisation et une durée maximum.



L'essayer c'est l'adopter!

ALBULA n'est pas une machine à laver « comme les autres », elle possède des qualités et des propriétés uniques. Elle a été conçue pour mettre à la portée de chaque ménage un auxiliaire pratique et bon marché. Venez examiner son équipement complet, sa qualité et vous serez étonnés de son prix. Venez assister, sans aucun engagement de votre part, à une démonstration qui vous prouvera qu'ALBULA lave rapidement et proprement en ménageant vos tissus.

625.—

avec chauffe-eau de 1200 watts
755.— avec chauffe-eau de 3000 watts

Approuvée par l'Association suisse des électriciens et l'Institut suisse de recherches ménagères

1 an de garantie

Service d'entretien de premier ordre dans toute la Suisse

MIGROS

Qualité suisse
Précision suisse

A vendre
100 m³ de fumier
Tél. 6 30 24 (aux heures des repas).



Lampes au néon

à visser dans la douille de chaque lampe, 32 watts, 220 volts, 30 cm. de diamètre. Luminosité équivalente à une lampe de 160 watts.

Prix Fr. 50.—

PLAFONNIERS



complet, 220 volts. Longueurs : 60, 100 et 120 cm.

Prix Fr. 28.—

L. GROGG & Cie

Lotzwil

Tél. (063) 2 15 71



FABRIQUE DE TIMBRES
LUTZ-BERGER

Chemin Arto 17, NEUCHÂTEL

Telephone 5 16 45

Vestons-sport, choix riche en teintes et façons, Fr. 58.—, 68.—, 84.— à 105.—

Pensez au
printemps!

Plantez

maintenant



vos

**oignons à fleurs
hollandais**

Ils n'exigent aucun soin particulier.

Pour être sûr de la qualité, adressez-vous au spécialiste professionnel ou au magasin spécialisé. Demandez-lui la nouvelle brochure en couleurs contenant tous les conseils de culture, qu'il vous remettra gratuitement, ou écrivez à Case Ville 1535 Dép. 184 Lausanne



Pour supprimer l'économie de guerre
Pour liquider un monopole d'Etat

Pour le nouveau régime du blé

(art. 23 bis de la constitution fédérale)

Votez **OUI**

Pour le contrôle par le peuple
des dépenses fédérales

(art. 89 ter de la constitution fédérale)

Votez **OUI**

les 29 et 30 septembre

MM. J.-L. Barrelet, conseiller d'Etat et aux Etats.

G. Clottu, président du Conseil d'Etat et conseiller national.

S. de Coulon, conseiller aux Etats, Fontainemelon.

J. Dubois, président du Grand Conseil, Peseux.

F. Faessler, député, le Locle.

A. Favre-Bulle, conseiller national et député, la Chaux-de-Fonds.

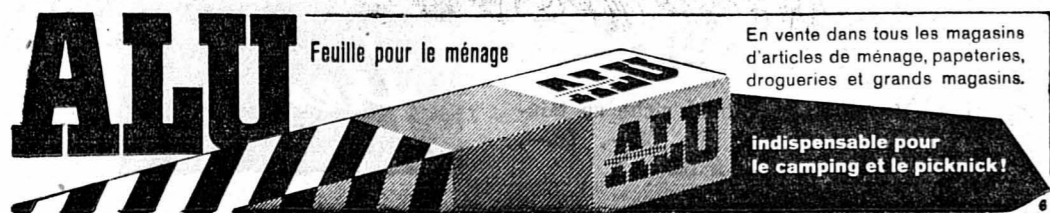
E. Guinand, conseiller d'Etat.

J.-F. Joly, député Noiraigue.

F. Martin, député, Neuchâtel.

H. Lichti, président de la Chambre du commerce et de l'industrie, Auvier.

H. Vuille, président de l'Union cantonale des arts et métiers, Neuchâtel.



ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

Témoignage d'un capitaine au long cours sur le pilotage
dans le canal de Suez

« Un travail à la portée de tout marin, diplômé ou non »

L'auteur de ce texte a traversé la zone du canal de Suez une centaine de fois en qualité soit d'officier de quart, soit de commandant de cargos et de paquebots de tous tonnages. Son exposé est à même de ramener à de plus justes proportions l'importance quelque peu gonflée d'un métier — le pilotage. (Réd.)

Est-il possible de remplacer les pilotes de Suez, en quantité et en qualité, dans un temps record et sans porter atteinte à la liberté du trafic ?

D'ores et déjà disons que le fait de guider un bâtiment de mer sur la ligne Port-Saïd - Suez et vice-versa constitue de plus en plus un jeu dépourvu de toute complication et qu'on ne saurait le comparer à la rude navigation sur des fleuves tels que l'Escaut, l'Elbe, la Tamise et quelques autres, aux rives noyées sous les brumes, aux bancs et aux remous que les marées rendent plus redoutables encore.

Ces parages sont sinistres ; un échouage y est souvent mortel et, pourtant, je ne sache pas que les pilotes y jouissent de traitements enviables, bien au contraire.

A la portée de tout marin

Sans doute trouve-t-on en Méditerranée des ports d'accès facile où les candidats pilotes sont pléthoriques. Mais partout il y a de temps en temps des heures lourdes d'angoisse, et en définitive c'est sur le canal de Suez que l'exercice du métier de pilote offre un maximum de quiétude et qu'il est à la portée de tout marin, diplômé ou non, en état de tenir une barre.

Il y a quarante ans nous redoutions certains risques dus à la présence de hauts-fonds, de passages étroits, de croisements où les masses des navires glissaient dangereu-

sement à faible portée, sans compter l'excès de fatigue, durant des nuits sans sommeil, lorsque nous avions notre sac sur un cargo solitaire et que, sans interruption, se succédaient les ordres de garage pour permettre aux convois de passer.

Nuits blanches pour tous à bord, y compris le pilote, évidemment, mais celui-ci était relevé à Ismaïlia, à mi-route, et ce n'est pas lui qui demeurait vingt-quatre heures sur la brèche pour affronter ensuite, sans désespérer, une Méditerranée en furie ou une mer Rouge chauffée à blanc. De plus, précisons que la responsabilité d'un navire n'est jamais transférée et que le capitaine ne doit sous aucun prétexte s'en remettre à son pilote, « pour aller dormir ».

Lorsqu'un pilote commet une faute occasionnant un abordage ou une avarie grave, il s'en tire habituellement au moindre prix. Ce n'est jamais le cas du capitaine, qui doit rendre à la juridiction maritime de son pays ou à son armateur des comptes à peine épluchés, et combien ont ainsi perdu leur « job », comme disent les Anglais !

A l'heure présente les risques énumérés ci-dessus ont à peu près disparu grâce aux travaux importants que la Compagnie universelle n'a cessé d'entreprendre pour élargir et approfondir les eaux du canal.

Il s'ensuit que la durée du transit est de plus en plus réduite et que le classique risque d'une hélice faussée est de moins en moins fréquent.

Rôle limité à quelques paroles et à quelques gestes

Lorsqu'un pilote monte à bord, il suffit de quelques hommes de barre attentifs pour que son rôle soit limité à quelques paroles, à

quelques gestes ; sa plus grande préoccupation sera de résister à la torpeur causée par la chaleur ou la monotonie du trajet.

Les coups de vent sont rarement violents ; la brume est un phénomène exceptionnel ; il ne plane jamais de doute sur la position. C'est assez dire que la profession de pilote du canal est à la portée de tout marin, manœuvrier moyen.

Ces considérations justifient le mode de recrutement habituel. En fixant à trente-deux ans la limite d'âge des candidats, la Compagnie a tenu à éliminer les commandants et seconds capitaines plus chevronnés des principales sociétés de navigation, pour ne porter son choix que sur de jeunes officiers, sans considérer les états de service.

Il faut d'ailleurs reconnaître que tous, officiers de bonne classe ou lieutenants timorés, ont toujours réussi à se mettre au courant dans un minimum de temps, et que c'est pour le principe qu'ils ont été soumis jusqu'ici à un stage prolongé.

Si la situation l'exigeait, rien ne s'opposerait à limiter la préparation à quelques semaines, pour ne pas dire quelques heures, l'étude de la réglementation et des signaux étant d'une assimilation à peu près instantanée.

Que les pilotes puissent conserver leurs remarquables privilèges, nous le souhaitons bien sincèrement. Mais parler de crise à l'occasion d'un départ massif serait s'abuser étrangement ; il n'y aurait pas l'ombre d'une solution de continuité, et la relève serait dans l'heure assurée par des volontaires attirés par les mêmes profits et, pour ce motif, indifférents aux inconvénients d'un dépaysement et à l'éventuelle possibilité de certains mirages.

E. POUESSEL,
capitaine au long cours.

Le voyage Khrouchtchev à Belgrade

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

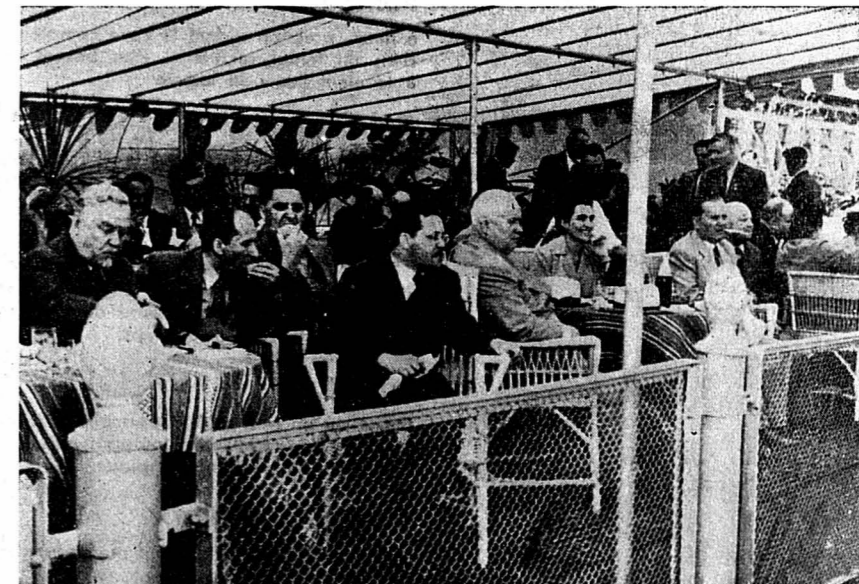
Le jeu soviétique

La seconde raison du voyage de M. Khrouchtchev serait — toujours selon les mêmes milieux — le changement profond de la situation politique mondiale, autrement dit, la nouvelle vague de « guerre froide » qui remplace l'idylle de la détente. Car, non seulement le fait que le prestige de Tito monte parmi les communistes de l'au-delà du rideau de fer, mais également — sinon plus encore — le développement de la crise de Suez, rendent indispensable pour Moscou l'établissement avec le maréchal de Belgrade d'une collaboration soigneusement orchestrée. En effet, l'U.R.S.S. — très favorable à la constitution du « bloc de la troisième force » — projetait, depuis le début, de le faire pencher progressivement vers l'Est. Elle y a réussi en partie. L'extrémisme d'un des « neutres » — Nasser — sa politique aventureuse, le coup de Suez et ses conséquences directes, ont rendu soudainement possible pour le Kremlin le succès total dans ce domaine. Pour cela, il lui faut cependant aggraver les dissensions et élargir encore l'abîme qui sépare l'Ouest d'un côté, et l'Egypte ainsi que ceux qui l'appuient, de l'autre. Selon toute probabilité, pressé par les représailles économiques anglo-franco-américaines, le colonel Nasser deviendrait alors entièrement dépendant de l'U.R.S.S., qui s'assurerait ainsi une solide tête de pont en Afrique.

Tito entend garder les coudées franches

Mais, si Moscou a tout à gagner de l'aggravation éventuelle de la crise de Suez, tel n'est nullement le cas du maréchal Tito. On sait que, déjà à l'occasion de la rencontre de Brioni, il avait cherché — d'accord avec M. Nehru — à persuader le maître du Caire d'éviter la rupture, ou même une détérioration accentuée des rapports entre l'Egypte et l'Occident. De fait, une crise — comme celle qui se développe actuellement dans le Proche-Orient — ne sert point les intérêts du dictateur yougoslave. Dans le cadre d'un « bloc de la troisième force », dont l'importance irait en grandissant, Belgrade, trait d'union — en théorie du moins — entre les neutres afro-asiatiques et ceux de l'Europe, aurait bien des chances de jouer un rôle primordial. Si, par contre, ce bloc tombait, plus ou moins ouvertement, sous la coupe de l'U.R.S.S., une pareille possibilité disparaîtrait complètement. Le maréchal Tito ne désire sûrement pas une victoire occidentale sur l'Egypte, mais il veut guère non plus que l'emprise soviétique s'affirme en Méditerranée occidentale. Il aspire à avoir les coudées franches, à jouer — et gagner — sur deux tableaux, ce qui réussit toujours le mieux dans un climat de détente.

Ce jeu sur deux tableaux lui est aujourd'hui plus utile que jamais. Un seul exemple le prouve à souhait. D'après les experts qualifiés, la Yougoslavie aura besoin d'importer, en 1957, un million de tonnes de blé. L'U.R.S.S. a promis de lui en fournir 200.000, mais les 800.000 autres devraient venir des Etats-



Une vue de l'avant-dernière rencontre entre Tito et les dirigeants soviétiques. Lors de son voyage du printemps dernier, le chef d'Etat yougoslave, en compagnie de « B » et « K » s'étaient attablés à la terrasse d'un restaurant de Moscou.

Unis ! L'existence de plusieurs problèmes de ce genre oblige le maréchal Tito à désirer ne pas devoir prendre, un jour, par solidarité avec le bloc de Bandoeng, une attitude antioccidentale qui le priverait définitivement de toute assistance américaine. C'est pourquoi il conseilla — et conseilla, semble-t-il, toujours — au colonel Nasser de modérer son extrémisme.

L'habileté du Kremlin

Cela ne plaît pourtant point au Kremlin. Et si le camarade Khrouchtchev a survolé des milliers de kilomètres pour rencontrer le maréchal Tito, c'est — selon les milieux diplomatiques de cette capitale — afin de le persuader que, « pour le bien de la cause communiste », il lui faut accorder son jeu avec celui de l'U.R.S.S. Pour rendre cet argument plus efficace Moscou a essayé, en outre de compli-

quer la situation yougoslave, en choisissant avec une grande habileté, la date de la visite de M. Khrouchtchev. Il est clair, en effet, que cette visite renforcerait encore la méfiance de Washington à l'égard du maréchal Tito. Or, elle a lieu au moment où la question de savoir si les Etats-Unis continueront — ou non — à aider économiquement Belgrade, doit être définitivement tranchée par les dirigeants politiques américains.

La plupart des diplomates occidentaux résidant en Yougoslavie craignent l'abolition de cette assistance, car, à leur avis, cela pousserait ce pays dans les bras de l'U.R.S.S. Les milieux yougoslaves redoutent plus encore un pareil développement de la situation. Le jeu est serré. Mais ses résultats réels ne seront, sans doute, pas connus de sitôt.

M.-I. CORY.

La fête de la bière à Munich

Douze coups de canon ont, conformément à la tradition, marqué le début de la « Fête de la bière », à Munich. Les chemins de fer fédéraux allemands ont mis 143 trains spéciaux à la disposition des visiteurs qui viendront dans la capitale bavaroise pendant la prochaine quinzaine. Cinq millions de personnes participeront aux réjouissances se déroulant sur la « Theresienwiese », immense terrain aux abords de la ville, où la principale distraction consiste à boire de la bière.

Les sept grandes brasseries municoises ont embauché 1000 serveuses et aligné dans une douzaine de tentes, 200.000 bocks à bière, jalousement gardés par une centaine de détectives privés, l'un des sports favoris de la fête consistant à emporter un bock comme souvenir.

Des mesures ont été prises en vue d'accidents possibles, conséquences d'une excessive consommation de bière. On a prévu un médecin

de service — environ 4000 accidents plus ou moins graves se produisant tous les ans lors de cette fête — vingt-cinq infirmiers et infirmières et une ambulance.

Cette année, innovation précieuse : des « pilotes » se mettront à la disposition des automobilistes, affectés par la bière, et leur assureront un passage sans incident à travers les écueils de la circulation de Munich.

35^{me} journée de la faim

Le 30 septembre, privez-vous un peu de votre superflu et pensez à ceux qui n'ont même pas le nécessaire.

D'avance : MERCI.

Compte de chèques postaux IV 959.

Avec on relave *sans peine*

— parce que Pril détend l'eau
Essuyage superflu: tout sèche et brille de soi-même.
De plus, Pril est doux à vos mains diligentes.
75 cts pour relaver 120 fois

A VENDRE

un potager à bois, deux plaques chauffantes; une poussette « Wisa-Gloria »; une poussette de chambre; une poussette pous-se-pousse; une marmite « Vita reform », 9 litres. Prix avantageux. Vignoble 21, rez-de-chaussée, la Coudre.

A VENDRE

pour cause de décès, le mobilier de deux chambres: salle à manger et chambre à coucher. S'adresser, pour visiter et pour traiter, à Mme Charles Fück, à Gorgier, chaque jour dès 14 heures sauf le mercredi et le dimanche. Paiement comptant. Revendeurs exclus.



TOUT pour la fondue

La Cité
ST HONORE Neuchâtel ST MAURICE
2me étage (ascenseur)

PRIX AVANTAGEUX et timbres-ristourne

NOS BONS
POULETS
frais extra-tendres de notre abattage quotidien
Sans intestins, Fr. **3.50** et **4.-** le ½ kg.
Prêts à cuire, Fr. **4.-** et **5.-** le ½ kg.


BELLES
POULES
à bouillir, sans intestins, à Fr. **3.-** le ½ kg.
prêtes à cuire, Fr. **3.60** le ½ kg.
Un délice

Nos **CANETONS**
Fr. 3.50 le ½ kg.

Nos fameux **ESCARGOTS** MAISON

LEHNHERR
FRÈRES
GROS Commerce de volaille DÉTAIL
Marin - Tél. 7 57 44
Neuchâtel - Tél. 5 30 92 - Trésor 4
ON PORTE A DOMICILE
Expédition à l'extérieur. Vente au comptant

Test du déjeuner de l'**OVOMALTINE**

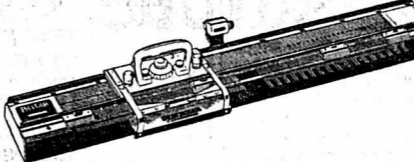


Question 6: Avez-vous faim au cours de la matinée, ou envie de sucreries ou de cigarettes?
58,7% ont répondu oui à cette question.

La faim ou l'envie de suçoter ou de fumer pendant la matinée sont signes que le corps manque de quelque chose, généralement d'un petit déjeuner substantiel, qui remplace rapidement les forces usées.

Ménagères!
Pour compléter l'ambiance de la Fête des vendanges, une
FONDUE
exquise avec nos fromages choisis
STOTZER
Rue du Trésor 2 Tél. 5 13 91

PASSAP M 201 345.-



200 mailles, entièrement acier, incassable, sans poids, pas de mailles écoulées. Démonstrations sans engagement au magasin et à domicile. — Facilités de paiement depuis Fr. **18.-** par mois.
R. Nägeli agence Pfaff, Seyon 24 a, Neuchâtel Tél. 5 33 32



A la page dans un élégant manteau des 3 saisons en

AQUAPERL

Stoffels

quelle merveille sous la pluie et sous le soleil

Aux personnes sourdes ou dures d'oreilles

Enfin, la voilà...
la nouvelle lunette acoustique danoise
élégante et légère

Une démonstration de cette merveilleuse lunette vous convaincra de sa bienfaisance et de son aisance à porter. Adaptable à n'importe quel verre optique, elle résout à la fois le problème de la vue et de l'ouïe.

Tous autres appareils acoustiques de poche, également en démonstration.

le premier mercredi après-midi de chaque mois

Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, prière d'aviser par carte et notre spécialiste se rend à domicile.

HUG & C^{ie}
Musique
NEUCHÂTEL
Dép. Appareils acoustiques

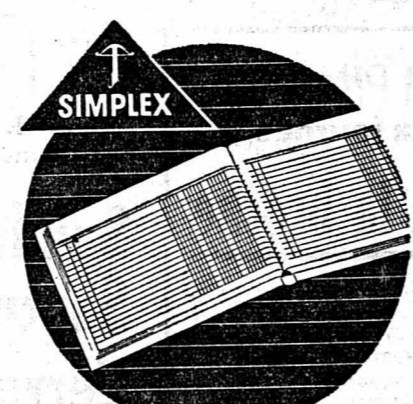
Le nouveau régime fédéral des blés proposé **maintient les privilèges** exagérés des meuniers privés et les abus qu'ils entraînent,

ne garantit pas une protection efficace des CONSOMMATEURS.

Pour ces raisons, les 29 et 30 septembre

Votez NON

Société coopérative de consommation de Neuchâtel et environs.



SIMPLEX

Vous travaillerez plus facilement

avec les registres **SIMPLEX** appropriés pour la comptabilité, la caisse, le bilan, l'inventaire, les calculs, statistiques, contrôles, etc. Exécutions spéciales sur désir. Renseignez-vous chez votre papetier ou à la

Fabrique de registres Simplex S.A., Berne
Règure Imprimerie Reliure

C'EST SAMEDI A MINUIT
que l'horaire d'hiver entrera en vigueur

Vous ne manquerez pas le train parce que vous vous procurerez l'indicateur

Eclair

L'HORAIRE simple, pratique, complet et très lisible
L'HORAIRE le mieux adapté aux besoins de nos populations
L'HORAIRE qui est mis en vente partout: aux guichets des gares et des offices de poste, dans les kiosques et dans de nombreux magasins
L'HORAIRE qui ne coûte que 1 fr. 60 l'exemplaire

N'achetez pas n'importe quel horaire:
exigez l'indicateur

Eclair

A Neuchâtel, et dans la plupart des localités de la région, l'horaire Eclair sera offert à domicile par les portuses de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

ROMANDS...

Vous avez rejeté une première fois le monopole du blé;
vous ne le laisserez pas rentrer par la petite porte

Contre des manœuvres centralisatrices

Pour votre pain quotidien assuré, à bas prix

Pour garantir la culture du blé indigène

Pour la liberté du commerce

VOTEZ sans hésitation

les 29 et 30 septembre

OUI

Comité d'action pour la révision du régime du blé

Antiquités avantageuses

MEUBLES LOUP

BEAUX-ARTS 4 - NEUCHÂTEL

- 10 armoires anciennes, de Fr. 300.— à Fr. 900.—
1 pendule neuchâteloise à Fr. 1500.—
1 secrétaire Louis XVI, 3 corps, à Fr. 1400.—
1 commode secrétaire Louis XV à Fr. 700.—
1 commode secrétaire Louis XIV à Fr. 1500.—
1 commode secrétaire Louis-Philippe à Fr. 1200.—
2 commodes Louis-Philippe à Fr. 280.— pièce
2 tables rondes Louis-Philippe à Fr. 300.— et 450.—
1 lit de repos ancien à Fr. 450.—
1 morlier Louis XV à Fr. 300.—
3 tables demi-lune à Fr. 180.—, Fr. 230.— et
Fr. 250.—
2 tables portefeuille à Fr. 150.— et Fr. 250.—
1 table à jeux Louis XVI à Fr. 280.—
1 lot de chaises dépareillées de Fr. 30.— à
Fr. 200.— pièce
4 tabourets anciens à Fr. 75.— pièce
1 table de salon Louis XV à Fr. 300.—
2 tables de salon Louis XV (1900) à Fr. 150.— pièce
2 fauteuils Louis XV (1900) à Fr. 175.— pièce
1 fauteuil Louis-Philippe à Fr. 180.—
1 fauteuil Voltaire à Fr. 220.— pièce
1 petit fauteuil paysan à Fr. 130.—
1 bureau Louis XVI marqueté à Fr. 450.—
1 coffre en fer forgé de 90 sur 50 cm. à Fr. 450.—
1 grand bronze « Tigre des Indes », pièce d'art
à Fr. 1000.—
1 vaisselier de 140/45/130 cm. à Fr. 320.—
3 tables de chevet à Fr. 110.—, Fr. 130.—
Fr. 150.— pièce
1 chambre à coucher Louis XV (copie) à 2 lits,
grande armoire avec 3 glaces, pièce unique,
à Fr. 3000.—
3 ronets de Fr. 70.— à Fr. 150.—
6 selles neuchâteloises de Fr. 80.— à Fr. 120.—
2 grandes porcelaines, pièces d'art à Fr. 280.—
et Fr. 490.—
2 petites glaces Louis XV dorées sur bois, à
Fr. 180.— et Fr. 200.—
3 coffres en noyer de 65/35 cm. à Fr. 90.—
1 lot de bibelots
1 lot de pendules, sculpture de cheminée, bou-
geoirs, vases, lampes, étains et divers.
- Important :** tous les meubles ci-dessus
sont rénovés et en parfait
état.

FONDS IMMOBILIERS S. A.
GENÈVE

TRANCHE CANADIENNE

Avis de paiement du coupon N° 1
du 30 septembre 1956

Dès le 1er octobre 1956, le coupon semestriel au 30 septembre
des certificats au porteur « TRANCHE CANADIENNE » est payable,
sans frais, par 5 % prorata temporis, soit :

Montant brut \$ Can. 2.50

Montant NET \$ Can. 2.50

Il sera donc payé aux porteurs de certificats :

Fr. 10.80

contre présentation du coupon No 1, auprès des établissements
suivants qui reçoivent également les souscriptions sans frais :

UNION VAUDOISE DU CREDIT, Lausanne
BANQUE DE DEPOTS ET DE GESTION, Lausanne
BANQUE GALLAND & CIE S. A., Lausanne
BANCA POPOLARE DI LUGANO, Lugano
BANCA FRANCESCO FERRAZZINI & C., Lugano
BANCA SOLARI S. A., Lugano
CORNER BANCA S. A., Lugano
BANK IN LANGENTHAL, Langenthal
HANDELSKREDIT-BANK A. G., Zurich
MM. von ERNST & Cie A. G., Berne
MM. ROHNER & CIE, Saint-Gall
MM. HEUSSER & Cie, Bâle
MM. FALCK & Cie, Lucerne
BANQUE GENEVOISE DE COMMERCE
ET DE CREDIT, Genève
BANQUE DE FINANCEMENT S. A., Genève
BANQUE ROMANDE, Genève

Cours d'émission dès le 1er octobre :

\$ Can. 104.— ou Fr. 454.50, Ex-coupon No 1

universel

Les panneaux de résine synthétique FORMICA
sont connus comme l'une des réalisations im-
portantes de ce siècle. C'est par millions, et
dans le monde entier, que se comptent les
applications FORMICA : dans les cuisines et
les laboratoires, dans les magasins et restau-
rants, dans les écoles et hôpitaux, dans les
trains, les bateaux, les avions etc. Le revête-
ment FORMICA, est à sa place partout!
Ses teintes délicates et ses dessins attrayants
créent une ambiance agréable qui facilite le
travail! Habillés de FORMICA, les tables,
comptoirs, rayons, portes, parois, etc. n'exigent
pratiquement plus d'entretien et épargnent
ainsi d'innombrables heures de nettoyages.

Livrabie en 58 beaux coloris et dessins, le
panneau de résine synthétique universel,
FORMICA est incomparable!



PANNEAU DE RESINE
SYNTHETIQUE

couleur inaltérable

résistant à tous les
liquides et à la chaleur
jusqu'à 130°

nettoyé en un tournemain

offre une vie de fidèles
services:
les premiers frais sont
les derniers!

En exigeant toujours
et partout FORMICA,
prenez garde
au timbre lavable imprimé
sur tout panneau
FORMICA authentique!
C'est pour vous
une garantie de qualité!

Livraison et pose par les maîtres d'état. Echantillons et prospectus auprès des distributeurs officiels:

BALE : P. Matzinger, Steinenberg 5
Tél. (061) 22 78 45
BERNE : Joh. Stelmle, Rosenweg 37
Tél. (031) 5 64 66
GENÈVE : A. Dumont, 19, boulevard Helvétique
Tél. (022) 36 90 33
LAUSANNE, VEVEY et succursales : Gélatz-Romang-
Ecoffey S.A.

LUGANO : S. A. C. I. L., Segherie di Viganello
Tél. (091) 2 25 45
LUCERNE : F. J. Obrist Söhne A. G., Reussinsel
Tél. (041) 2 11 02
ZURICH : Aktiengesellschaft Ostag, Zimmerstrasse 6
Tél. (051) 52 61 52

Délégué pour la Suisse de Thomas de la Rue & Co Ltd. Londres — Département Plastic — F. Paux, 9 chemin de Mornex, Lausanne

Pour être toujours plus
jolie, Madame,
une seule adresse :

PARFUMERIE
chez Madeleine
sous l'hôtel du Lac

Soins du visage - Manucure
Bijoux fantaisie
Exclusivité : Produits Elisabeth Bock

PRÊTS

- Discrète
 - Rapides
 - Formalités simplifiées
 - Conditions avantageuses
- Courvoisier & Cie
Banquiers - Neuchâtel

Ecrivez
Baux à loyer
EN VENTE
AU BUREAU
DU JOURNAL

YVERDON

CAFÉ A VENDRE, pour raisons de santé,
excellente situation, important débit. Avan-
tage spécial. Ecrire sous chiffres P 10446 E
à Publicitas, Yverdon.

Fiancés, amateurs de beaux meubles

Grande exposition de meubles

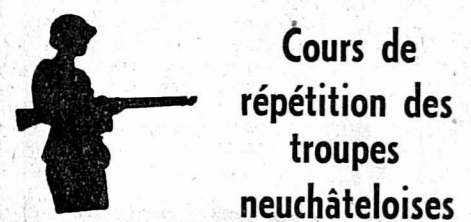
ouverte du samedi 29 septembre au mer-
credi 3 octobre 1956 inclus, de 8 heures à
22 heures (dimanche 30 septembre, de 14
heures à 22 heures), à la Grande salle de
spectacles, à Couvet. — Entrée libre.

Vous pourrez admirer les nouveaux modèles
de chambres à coucher, salles à manger,
studios-salons, etc., ainsi que notre cham-
bre à coucher moderne **Fr. 1190.—**
à et notre mobilier complet **Fr. 2980.—**

On réserve pour les fêtes ou date à convenir.
Service automobile gratuit; fixez tout de
suite un rendez-vous.

Ameublements ODAG Fantl & C^{ie}
Couvet

Tél. (039) 9 22 21 ou 9 23 70



Cours de
répétition des
troupes
neuchâteloises

Nous servons des
abonnements militaires

de 3 semaines au prix de

Fr. 1.90

Le versement doit être effectué
d'avance à notre compte postal IV.178
ou à nos guichets.

Administration de la
« Feuille d'avis de Neuchâtel »

COUR DU COLLÈGE DES TERREAUX

29 et 30 septembre

EXPOSITION EN PLEIN AIR

PEINTURES - AQUARELLES - DESSINS

Groupe d'artistes professionnels neuchâtelois

Oeuvres de Aimé Barraud

Albert Locca - Octave Matthey

Marg. Pellet - Pierre Desaulles

BOUCHERIE

Pour vos menus :

- | | | |
|----------------|-------------|-------------|
| → Rôti de bœuf | I le ½ kg. | 3.40 |
| → Rôti de porc | II le ½ kg. | 2.50 |
| → Rôti de veau | le ½ kg. | 3.40 |
| | le ½ kg. de | 3.75 |
| | à | 4.80 |

UNE SPÉCIALITÉ AUTOMNALE

Rôti « CHASSEUR » le ½ kg. **3.—**

♦ Choucroute savoureuse le kg. **-.70**

Avec un bon fumé : Jambonneau - Palette - Langue - Côtelettes - Lard
Saucisson - Wienerlis - Schüblig

SAMEDI et DIMANCHE
toute la journée

Poulets rôtis à la broche

ENTIER

6.—

DEMI

3.—

JAMBON DE CAMPAGNE
CHAUD

100 g.

1.25

Notre

BAR

LA JOIE AIGUISE L'APPÉTIT : En passant de une à mille folies,
vous pourrez déguster quelques-unes de nos spécialités

- | | | |
|----------------------------|----------|-------------|
| Sandwiches | la pièce | -.70 |
| Saucisses de veau grillées | la pièce | 1.— |
| Cervelas « Cordon-Bleu » | la pièce | 1.— |

CIDRE DOUX FRAIS DU PRESOIR le verre **-.20**

ASSIETTES FROIDES | MENU du jour
CANAPÉS | **2.20**

Pour créer la bonne ambiance → PRIX et QUALITÉ MIGROS!

MARCHÉ-MIGROS

MARCHÉ-MIGROS

Véhicules à moteur

Ford Consul, 8 CV, 1952

Limousine 4 portes, 5 places. Bon état de marche et d'entretien. Prix avantageux.

GARAGE DU LITTORAL T.él. 5 26 38 NEUCHÂTEL, début route des Falaises AGENCE PEUGEOT

« Topolino »

1951, bon état. Prix intéressant. Demander l'adresse du No. 4371 au bureau de la Feuille d'avis.

« VW » 1953

en parfait état, à vendre. Tél. 8 11 45.

cabriolet

« Austin » sport

type A 40, 2-4 places, 6.1 CV, 1952, avec radio 3 longueurs d'ondes. Couleur beige. Prix intéressants. Offres sous chiffres P 11885 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

« Fiat 1400 »

vitesse au volant, chauffage, dégivreur, excellent état de marche. Bas prix. Adresser offres écrites à D. O. 4363 au bureau de la Feuille d'avis.

Studebaker

Champion 1950

en parfait état de marche, à vendre. Garage du Phare. Tél. 5 35 27.

Jolie moto

« Allegro » 200 cmc., modèle 1951, parfait état, taxe payée, à vendre Fr. 650.- Tél. 5 51 12, à midi et le soir.

« Topolino »

modèle 1948. S'adresser : faubourg de l'Hôpital 22a. Tél. 5 70 88.



Ferdinand Sauerbruch — une sommité médicale, qui a combattu la souffrance en tant que médecin, chirurgien, chercheur et professeur et a créé l'algésique Réformine sur la base d'une riche expérience clinique

Quand des remèdes divers font une heureuse alliance...

Chaque médecin sait que les douleurs provoquent un certain état de surexcitation qui augmente encore le sentiment de malaise et peut ralentir l'action des analgésiques.

Grâce à sa composition particulière, la Réformine combat cet inconvénient: une combinaison de principes actifs éprouvés lutte directement contre la douleur tandis que l'adjonction de valériane a pour effet de dissiper l'état d'agitation.

La Réformine a fait ses preuves contre les

maux de tête et maux de dents, névralgies, migraines, grippe, fièvre, rhumatisme, sciatique, lumbago, goutte, troubles dus au fœhn et douleurs menstruelles.

La Réformine est exempte d'opiacés, bien supportée même par les estomacs délicats et s'avale sans difficultés grâce à sa forme moderne de dragées et à son arôme agréable. En boîtes pratiques de 15 dragées Fr. 1.45



A VENDRE

Fiat 1400

8 CV, 5 places, 4 portes, 2500 fr. Adresser offres écrites à A. K. 4377 au bureau de la Feuille d'avis.

BATEAU

A vendre bateau avec godille «Mercury», 10 CV, en parfait état. Pour traiter, téléphoner au (039) 2 84 54.

A VENDRE

Bonne affaire 20 tapis neufs, en moquette, 165x285 cm., dessins orient. belle qualité. À enlever pour 85 fr. pièce. Expédition et emballages gratuits.

Meubles Graber AU BUCHERON La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 2 65 33

A vendre beau MANTEAU noir en pure laine, pour dame, taille 44, 40 fr. S'adresser à V. Jenny, Hôpital 11, 1er. Téléphone 5 34 25.

A VENDRE 1 golfer gold, taille 44; 3 robes de lainage, taille 42-44; 1 robe de velours, taille 42; 1 paire de longs pantalons bleus, taille 42. Téléphone 5 57 63.

A VENDRE d'occasion différents meubles: armoires à glace, lavabo, bureau, tables, console, etc. S'adresser entre 10 h. et 12 h. ou après 19 h., avenue Dupeyrou 4.

COCKERS

à vendre une nichée de 2 mois, noirs et noirs et blancs, avec pedigree. S'adresser: MEYER, vétérinaire, rue de la Ronde 14, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 21 53.

Offre à saisir

DUVETS

neufs, remplis de ml-duvet, gris, léger et très chaud 120x160 cm., 40 fr.; même qualité 140x170 cm., 50 fr. Port et emballage payés. W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

POLICE PRIVÉE ENQUÊTES - SURVEILLANCES RENSEIGNEMENTS

Suisse et étranger. Tél. (038) 5 85 66

A VENDRE

à très bas prix deux postagers à bois avec ustensiles et tuyaux, une chaudière portative avec couleuse. Tél. 5 26 19.

MOUTONS A vendre trois brebis, race blanche, «Ile-de-France» lourde. S'adresser à E. Jacot, à Fretreules.

A VENDRE 1 enregistreur «Phillips», 1 amplificateur portatif, 10 bobines, un pied de micro, à l'état de neuf. Tél. 5 72 28.

AVIS DIVERS MARIAGES

Personnes de 40-65 ans cherchent foyers pour toutes contrées. Bureau romand, case 66, Renens gare (VD).

Jeunesses musicales de Neuchâtel. Mercredi 3 octobre 1956, à 20 h. 15. SALLE DES CONFÉRENCES. Premier concert donné par l'ORCHESTRE SYMPHONIQUE d'UTRECHT. Direction: Paul HUPPERTS - 80 musiciens. Au programme: Haydn, Badings, Britten, Brahms. Location: HUG & Cie (vis-à-vis de la poste). Vu l'importance du concert, les prix d'entrée sont exceptionnellement un peu réduits.

PRÊTS de Fr. 100.- à Fr. 2000.- sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Discretion garantie. Service de prêts S. A., Lulinges 16 (Rumilly), Lausanne. Tél. (021) 22 32 77.

PROF. MÉDICALES Dr W. Fischer médecin - dentiste au service militaire jusqu'au 20 octobre

DOCTEUR Henri Robert PESEUX Pas de consultation vendredi et samedi

Docteur Huguenin Nez - Gorge - Oreilles DE RETOUR

Docteur Clottu SAINT-BLAISE ABSENT du 28 septembre au 14 octobre

J'achète comptant bon commerce

Laiterie-Alimentation Discretion assurée. S'adresser à AMACHER, 40, rue de Carouge, Genève.

REMERCIEMENTS Les enfants de Monsieur Auguste COMTE profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de leur cher papa, remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur chagrin. Un merci tout spécial pour les envois de fleurs. Pesoux, le 28 septembre 1956.

DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE

La régie fédérale des alcools a réalisé un bénéfice de plus de 29 millions de fr.

BERNE, 24. — Le rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la gestion et le compte de la régie des alcools pendant l'exercice de 1955-1956 relève notamment: Le total des recettes a atteint 53 millions 787.806 fr. 97 et le total des dépenses 24 millions 497.808 fr. 72, d'où un excédent de recettes de 29 millions 289.998 fr. 25.

Le bénéfice net de la régie sera utilisé comme suit: part de la Confédération 13.673.476 fr. 80, part des cantons 13.673.476 fr. 80, versement au fonds de construction et de renouvellement 1,9 million, solde à reporter sur le nouveau compte 43.044 fr. 65.

Le régime des distilleries En ce qui concerne le régime des distilleries, le rapport indique notamment à propos des distillateurs et des commettants professionnels: Au 1er juillet 1955, la régie avait accordé 2457 concessions pour la distillation professionnelle. Sur ce nombre, 133 ont été radiées au cours de l'exercice, soit que la distillerie ait changé de mains, soit que les appareils aient été rachetés par la régie.

Société de Domat-Ems La concession pour la distillation industrielle accordée à la société anonyme pour la saccharification du bois à Domat-Ems s'est éteinte à la fin de l'exercice. Comme l'arrêté fédéral du 30 septembre 1955 accordant une aide à cette société avait été rejeté dans la votation populaire du 13 mai 1956 et que le conseil d'administration avait décidé de ne pas continuer la saccharification du bois, un arrêté a été pris le 11 juin sur la liquidation de l'usine fédérale à l'usine de Domat-Ems. La concession pour la production d'alcool fin, à partir du bois arrivant à échéance le 30 juin 1956, elle a été prolongée pour permettre la livraison de la quantité d'alcool que la régie devait encore prendre en charge. La dernière livraison ayant été faite entre temps, la concession est devenue caduque.

gés dans cette catégorie parce qu'ils n'exploitaient pas de domaine agricole ou avaient fait distiller des matières achetées et qu'ils ne remplissaient ainsi plus les conditions légales imposées aux commettants-bouilleurs de cru.

La lutte contre la tuberculose bovine dans le canton de Berne En 1955, dans le canton de Berne, 3983 troupeaux avec 45,063 animaux se sont affiliés aux mesures de lutte contre la tuberculose bovine. Le nombre des troupeaux exempts de tuberculose a passé à 20,424 avec 207,407 animaux. La caisse des épizooties a versé des indemnités pour 5051 animaux éliminés.

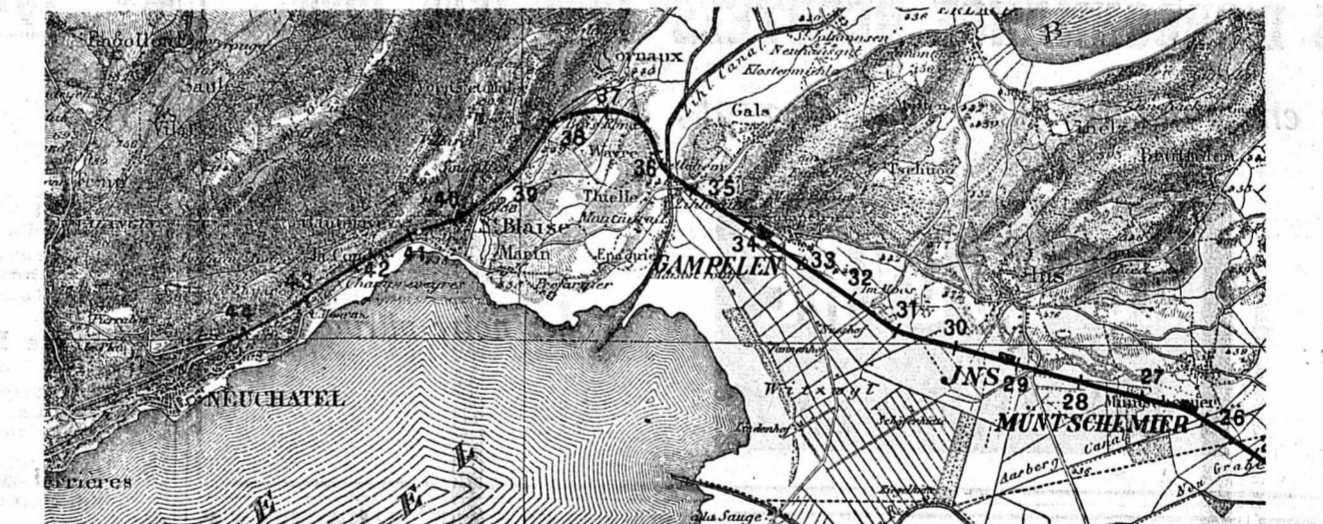
HOTEL DE LA COURONNE Tél. 7 71 58 Cressier Cuisine et cave soignées Nouveau tenancier

Projets ferroviaires anciens et réalisations modernes On avait envisagé de faire passer la « Directe » par les villages de Cornaux et de Wavre

Nous avons sous les yeux une série d'anciennes cartes de géographie, sur lesquelles ont été rapportées en larges traits rouges, les projets de ligne de tramways, ainsi que de chemin de fer, généralement à voie étroite, tels qu'ils avaient été établis à la fin du siècle dernier. Projets parfois abandonnés, mais souvent aussi réalisés depuis lors,

mander pourquoi on ne s'est pas arrêté. Elle paraît en effet plus normale que le tracé adopté. Il s'agissait alors de faire suivre à la « Directe » la voie C.F.F. jusqu'à mi-chemin entre la gare du haut de Saint-Blaise et celle de Cornaux. Là, une bifurcation engageait les trains pour Berne dans le grand arc de cercle traversant le bord nord-

leybus soient même imaginés! Documents anciens, qu'il est intéressant de comparer aux réalisations actuelles, prouvant entre autres que nos prédécesseurs savaient envisager, quand la nécessité s'en faisait sentir, des solutions audacieuses auxquelles nous n'avons rien à envier!



Le tracé du projet de « directe » passant par Wavre et Cornaux.

Une ligne de tram Cortaillod-gare de Colombier via Planeyse

Ces cartes de géographie, représentant des régions de toute la Suisse, rappellent les lignes actuellement bien connues de Fleurier - Buttet, Vevey - Montreux, Brienz - Interlaken, la Chaux-de-Fonds - les Ponts, et même du Niesen, qui ne prévoyait pas, à cette époque, le tracé direct du funiculaire de maintenant. Mais, pour nous Neuchâtelois, elles nous rappellent particulièrement l'époque où se discutait le trajet Neuchâtel - Boudry. Toutefois, la bifurcation d'Areuse, avec une voie partant de là à Cortaillod, n'était pas prévue. Par contre, on avait eu l'intention, ainsi que le prouvent ces documents, de réaliser un second projet complétant le premier. Il s'agissait d'une voie partant du Bas-de-Sachet, au Petit-Cortaillod, longeant la rive droite de l'Areuse, par la Chanellaz, traversant la rivière près du collège de Boudry, allant jusqu'au terminus actuel du tram, pour repartir ensuite jusqu'à la gare C.F.F. de Colombier, en remontant le ravissant vallon du Merdasson à l'ouest de Planeyse, pour longer finalement la voie du chemin de fer. Voilà certainement de quoi amuser les gens de la région qui ignorent probablement qu'un tel tracé de voie ferrée avait été étudié!

Le chemin de fer Neuchâtel - Cernier - Savagnier

Enfin, relevons encore — d'autant de plusieurs décennies — le projet qui se rapproche quelque peu de la magnifique liaison Neuchâtel-Val-de-Ruz récemment réalisée par M. Georges Béguin, alors qu'il était encore conseiller communal et président de la ville de Neuchâtel. Il s'agit là d'une voie de chemin de fer régional partant de la gare de Neuchâtel, longeant la voie C.F.F. jusqu'à la gare du Vauseyon, bifurquant au sud pour rejoindre le carrefour du même nom, empruntant ensuite la route jusqu'à Valangin, mais pour passer alors à l'ouest du village. De là, cette ligne continuait par la route sur Fontaines puis Cernier. De ce village, une voie était prévue montant aux Hauts-Geneveys, une autre descendant à Dombresson pour ensuite s'en aller à travers champs jusqu'à un terminus supposé à mi-chemin entre le Petit-Savagnier et le Grand-Savagnier. Et cela avant que les trol-

A LA FRONTIÈRE

SAINT-CLAUDE (Jura) Un chasseur grièvement blessé par un coup de fusil

(c) M. Pierre Cesco, 20 ans, domicilié chez ses parents, à Lézat, chassait au lieu dit «Les Esserts», dissimulé dans des buissons, lorsqu'il reçut une décharge de fusil de chasse. Il s'affaissa aussitôt, mais put néanmoins appeler au secours. Ses appels furent entendus de M. Jaquet, qui se trouvait à 400 mètres, et accourut aussitôt. Le blessé qui avait le corps criblé de plombs, fut conduit à la clinique Sainte-Anne à Saint-Claude. Trente-cinq plombs furent extraits. La dispersion de ceux-ci indique que le coup de feu a été tiré d'une trentaine de mètres. La crosse du fusil de M. Cesco a reçu 12 plombs et a ainsi évité à l'infortuné chasseur d'autres blessures au thorax. La gendarmerie de Saint-Claude a ouvert une enquête en vue de retrouver le chasseur malade qui a aggravé son cas en abandonnant sa victime sans soins et en ne se faisant pas connaître.

VALLEI DE LA BROÛE

AVENCHES Le 55me permis de chasse

(sp) Un exploit peu ordinaire vient de se produire à Avenches. M. Norbert Bossel, ancien conseiller d'Etat vaudois et conseiller aux Etats, vient de prendre son 55me permis de chasse. M. Bossel est âgé de 73 ans.

BIENNE Les arbres reflorissent

(c) Grâce à un début d'automne particulièrement élément, on peut voir ici et là des arbres en fleurs, dont des magnolias à Bienne, un poirier à Perrefitte et du sureau à Villaret.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE Le centenaire de l'hôpital

(c) Le centième rapport de l'hôpital vient de sortir de presse. C'est en février dernier que cet établissement hospitalier a eu ses 100 ans! Il est susceptible d'agrandissement et d'amélioration, mais il faut trouver 1,500,000 fr. Le conseil d'administration est encouragé par l'exemple de Granges où l'hôpital (une fondation privée comme au Locle) a «trouvé» 6,000,000 francs pour construire un nouvel hôpital. Le rapport parle ensuite de la générosité de l'Etat et de l'appoint financier de la commune qui ont allégé bien des soucis. Grâce à cette aide, l'exercice 1955 boucle par un léger bénéfice de 207 fr. 33. Le prix moyen d'une journée de malade est de 13 fr. 39. Les frais généraux augmentent sans cesse. En 1935, la dépense pour les salaires était de 25,000 fr. et celle des médicaments de 7000 fr. En 1955, ils ont été respectivement de 95,000 francs et de 35,900 fr. La collecte dans le district a rapporté 6438 fr. 85. Les frais généraux se sont montés à 277,559 fr. 96. En 1955, on a soigné à l'hôpital 1170 personnes (1223 en 1954) soit 282 hommes, 543 femmes, 137 enfants et 208 nouveau-nés. La fréquentation moyenne journalière a été de 57 personnes environ. Les dons et legs en espèces ont atteint la somme de 7919 fr. 40 contre 18,860 fr. 45 en 1954.

LA CHAUX-DE-FONDS Fermeture de la piscine

(c) La piscine des Mèlèzes a été définitivement fermée mercredi. Le beau temps de ces deux dernières semaines a attiré une foule de baigneurs. Depuis le 14 septembre sans aucun moyen artificiel, la température de l'eau a été continuellement en dessus de 19 degrés.

SAINTE-CROIX Dans les forêts communales

(c) Sur le flanc nord du Mont-de-Baumes, la route de la Frèche, en Culliairy, vient d'être l'objet d'une réfection complète. Le service forestier de la commune étudie en ce moment un remaniement des parcelles dites «pâturées» de manière à restreindre le nombre des «clédards» qui ne laissent pas d'entraver la circulation. Une pépinière de repiquage a été créée près du chemin des Ganges. Au Creux d'Eau, une clairière mise au feu en 1951, a été pourvue d'essences diverses; dans le même endroit, un chemin de quelque 200 mètres a été aménagé.

Vers l'agrandissement de l'école de mécanique

(c) Selon les exigences de la loi fédérale et sur décision des autorités compétentes, le mois de mai 1957, les élèves de l'école de mécanique de Sainte-Croix devront leur temps d'apprentissage passer de 3 à 4 ans. Afin de disposer de la place suffisante, il sera nécessaire d'agrandir le bâtiment actuel. On devra, en particulier, allonger l'atelier de 11 mètres environ. Divers locaux devraient être transformés. D'autres travaux s'imposeraient encore: renouvellement de l'équipement électrique, installation d'un chauffage automatique, etc. Pareille œuvre coûterait 164,809 fr., plus 15,000 fr. pour le mobilier. Dans ce but, une somme de 100,000 francs a été inscrite, en 1955, à un fonds spécial. Le crédit demandé se trouverait de la sorte ramené à 79,809 fr. Le canton donnerait 15% de subventions et la Confédération 10%. D'autre part, il faudrait acheter six nouvelles machines d'un coût total de 80,000 fr. Cette dépense pourrait être entièrement couverte par une réserve de l'école de 50,000 fr. environ, ainsi que par les subventions cantonales et fédérales. Lors de sa dernière et récente séance, le Conseil communal a accepté ce projet et voté les crédits nécessaires.

Achats et ventes de terrain

(c) Lors d'une récente séance, le Conseil communal a autorisé l'achat d'une parcelle boisée d'environ 1050 mètres carrés, à proximité de la route de la Séchaz. Le législatif a accepté de vendre à un habitant de la localité une bande de quelque 140 mètres carrés, située non loin de l'avenue de Neuchâtel. Il a été également décidé de vendre à la Société du téleskié une parcelle d'environ 500 mètres carrés, où se trouve construit son chalet-restaurant.

1 DÈS CE SOIR
RES VISIONS
TECHNICOLOR
LA JUNGLE
INTERDITE

TANGANYIKA!

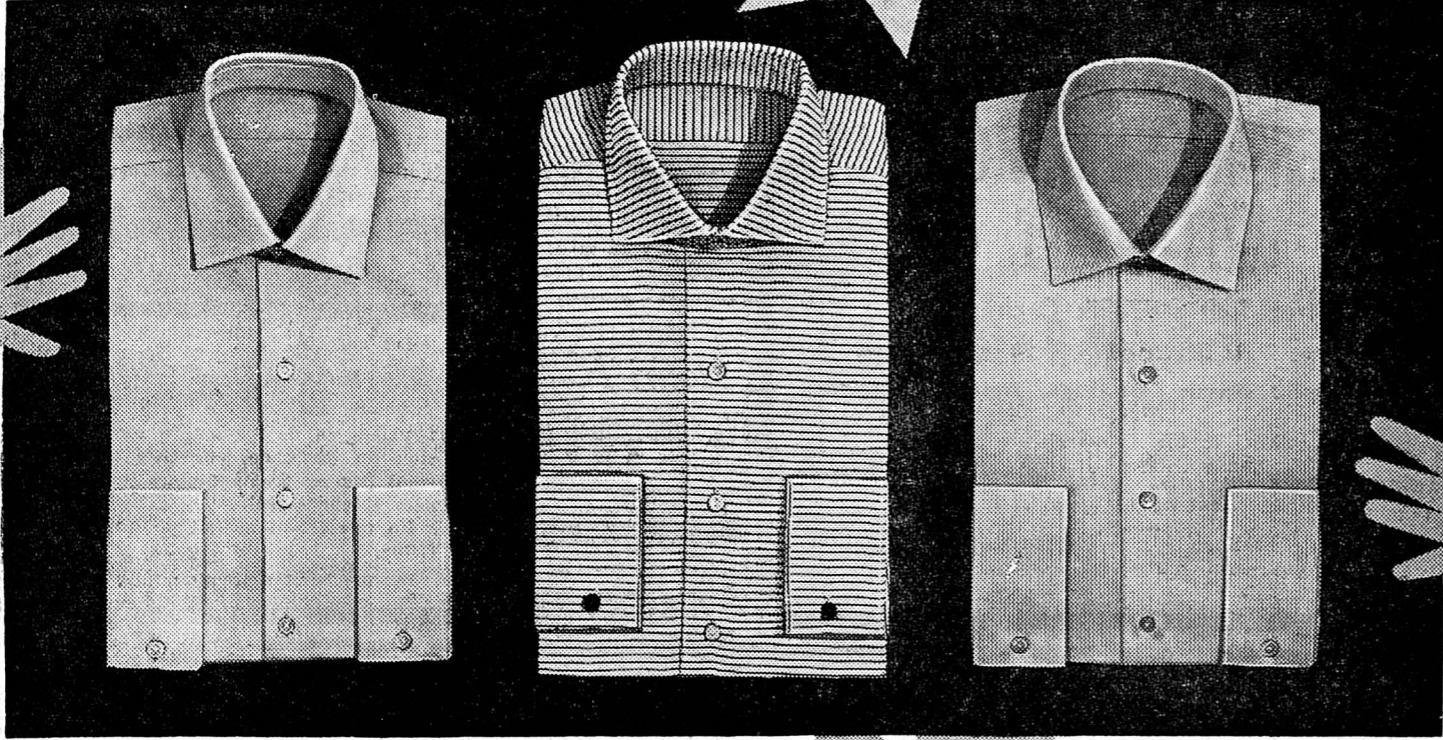
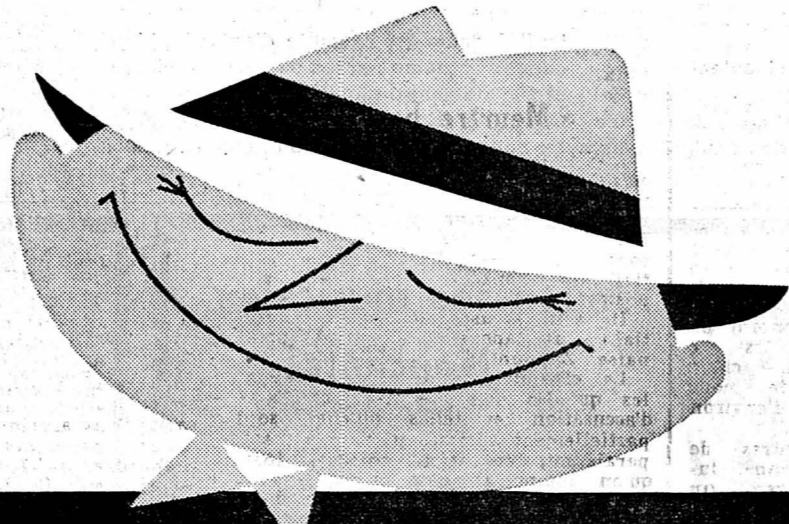
LES GUERRES INTESTINES DES TRIBUS DÉCHAINÉES

ABBOTT & COSTELLO
TRAQUENT
DR JEKYLL & MR HYDE!
SI NOUVEAU... SI TERRIFIANT... SI HILARANT...

DOUBLE PROGRAMME

3 CHEMISES DE VILLE
très intéressantes...

sélectionnées pour la
FÊTE des VENDANGES



UNE VÉRITABLE AUBAINE!

Chemise de ville « Master » en popeline unie pur coton, chaîne et trame rétors, Sanfor, col souple, tissu de réserve, en bleu, gris, blanc, beige,

1780

Chemise de ville en popeline pur coton Sanfor, rayures travers, boutons de nacre, tissu de réserve, bleu, gris, noir sur fond blanc,

1980

Chemise de ville en popeline rayée, pur coton, rétrécie, col souple avec tripleure spéciale, manchettes façon double, tissu de réserve,

1580

COURS DE RÉPÉTITION 1956

NOS CHEMISES D'ORDONNANCE RÉPUTÉES 1780 1580 1280

Grand choix en pullovers, gilets, sous-vêtements, training, etc.



L'homme élégant choisit ses accessoires :

Voyez notre vitrine

WITTWER

FESTIVAL D'OPÉRAS ITALIENS
Lausanne 7, 13 et 14 OCTOBRE

Dimanche 7 : « Nabucco »
Samedi 13 : « La Traviata »
Dimanche 14 : « Le Requiem » de Verdi

Départs : 18 heures. Autocar Fr. 9.—
Location : billets de spectacles et autocar

AGENCE STRUBIN

Librairie Raymond - Neuchâtel - Tél. 5 44 66



Samedi 29 septembre
SOUPER TRIPES
Dimanche dès 5 heures
SOUPE À L'OIGNON

PENSION-RESTAURANT DU SEYON
SAMEDI SOIR

SOUPER TRIPES

Pour la Fête des vendanges

CANTINE COUVERTE

entre les rues du Seyon et des Moulins
Menus de Fr. 4.— à Fr. 6.—

Se recommande : Famille Philippin-Boss chef de cuisine

EXCURSIONS L'ABEILLE
Henchoz, tél. 5 47 54. Car 8 places

Dimanche, 7 heures, la Gruyère, cols des Mosses et du Pillon, Gstaad, Simmental, 18 fr.

Le bateau
« NEUCHÂTEL »

restera ouvert au public, à quai, samedi et dimanche des vendanges

BAR - RESTAURANTS
PETITE RESTAURATION

Musique - Décoration - Ambiance et tarif habituel

Se recommande : F. Schneider.

COURS DU SOIR

COMPTABILITÉ
STÉNOGRAPHIE
DACTYLOGRAPHIE
LANGUES

Inscriptions au local,
Coq-d'Inde 24, de 18 h. à 22 h.
Tél. 5 32 39

UNION COMMERCIALE - NEUCHÂTEL

CAISSE-CHÔMAGE

Une des plus avantageuses du canton

Cotisations :

CLASSE A
Personnes ayant un gain mensuel ne dépassant pas Fr. 500.—
1. Membres actifs de la société Fr. 1.50 par mois
2. Autres membres (adhérents) Fr. 2.20 par mois

CLASSE B
Personnes ayant un gain mensuel dépassant Fr. 500.—
1. Membres actifs de la société Fr. 2.— par mois
2. Autres membres (adhérents) Fr. 2.70 par mois

Ce soir la pizza au Pavillon

CHAUMONT

LE PETIT HÔTEL
Tél. 7 81 10

LUGANO - PREGASSONA

Pension-famille « Roncobello »

Situation tranquille et ensoleillée; à quelques minutes de Lugano en auto; sur la ligne du tram Lugano-Pregassona-Cadro-Dino. Cuisine au beurre, bar, télévision, jardin, parc pour autos, chambres avec eau courante, bains. — Prix pour la pension : à partir de Fr. 16.—. Tél. (091) 2 79 12.

MASCARADES

LOCATION DE COSTUMES
chez Mme Brunsholz, rue Fleury 6, Neuchâtel



Auto - Camion - Autocar
Champ-Bougin 34
Tél. 5 73 30 - Neuchâtel

Les HALLES ignorent la volaille congelée

DIZAINE GASTRONOMIQUE

1956 LA CHAUX-DE-FONDS 1956
28 SEPTEMBRE - 7 OCTOBRE

LES RESTAURANTS DE NOTRE VILLE VOUS PROPOSENT...

Hôtel de la Poste
G. BUHLER - Tél. 2 22 03
Palé du lac, sauce neuchâteloise
Croûtes aux morilles du Jura
Poulet de Houdan

Ariste Robert
J. BUTTIKOFER - Tél. 2 12 30
Tripes à la neuchâteloise
Cuisses de grenouilles provençales
Choucroute à la bernoise

Hôtel de France
PH. CRIBLEZ - Tél. 2 11 16
Les Tripes à la mode de Caen
Le Coq au vin de Chablis
Le Gigot d'agneau bretonne

Restaurant Terminus
F. EMERY - Tél. 2 35 92
Gratin aux fruits de mer Duchesse
Chicken Curry Bombay
Suprême de faisan Saint-Hubert

Hôtel de la Croix-d'Or
M. FAHRY - Tél. 2 43 53
Ecrevisses à l'espagnole
Caprices de rognon de veau
Noisettes de chevreuil

Channe Valaisanne
R. IMBODEN - Tél. 2 10 64
Truite au vin de Dôle
Raclette
Chevreuil à votre goût

Restaurant de la Place
G. MICHEL - Tél. 2 50 41
La Piccata à l'orientale
Les Médallions de chevreuil Mirza
Le Coq du pays au Chambertin

Hôtel Moreau
P. MOREAU - Tél. 2 66 66
Le filet de perche présidence
L'émincé de volaille à la King
Le cuissoit de chevreuil à la broche

Ferme Neuchâteloise
G. RAY - Tél. 2 44 05
Filets de sole truffés
Selle de porc, façon Jura
Poularde demi-deuil

Restaurant « Le Rallye »
P. et L. REY - Tél. 2 78 50
Scampis à l'armoricaine
Délices de sole Paul Rey
Pigeon à la crapaudine

Restaurant de la Tour
O. RUSPINI - Tél. 2 46 06
Saltimbocca alla romana
Piccata alla milanese
Osso buco, riz safran

Buffet de Gare C.F.F.
W. SCHENK - Tél. 2 55 44
Homard à l'américaine
Ris de veau princesse
Le filet de bœuf des gourmets

Restaurant Seiler
H. SEILER - Tél. 2 18 68
Paupiettes de sole à la Joinville
Tournedos Rossini

Hôtel Central et de Paris
H. WEIBEL FILS - Tél. 2 35 41
Scampis Maison
Fricassée de poulet à la Vaugirard
Pardreau en casserole à l'orange

LES SPÉCIALITÉS DE CHASSE QUE VOUS PRÉFÉREZ
VOUS ATTENDENT DANS CES RESTAURANTS

CERCLE TESSINOIS

SAMEDI 29 septembre, dès 20 h.
DIMANCHE 30 septembre, dès 17 h.

GRAND BAL des vendanges

Ambiance du tonnerre
ORCHESTRE MARCELLO
Restauration à toute heure
Spécialités tessinoises
Vins de 1er choix

Se recommande : la tenancière V. Gillet

Tomates - .70 le kg.
Choux-fleurs - .75 le kg.
Poires « Louise Bonne », 1^{er} choix - .90 le kg.
Raisin « Chasselas » 1.30 le kg.



Coop

DE NEUCHÂTEL ET ENVIRONS

Poires « Louise Bonne » B

le panier de 6 kg., brut pour net

Fr. 4.-

Emballage repris à —.50 si rendu en bon état

LA VIENNAISE

Les travaux parlementaires LA REVISION DE L'A.V.S.

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Sans débat, le Conseil national fixe à 7000 fr. au lieu de 6000 fr. dans le projet gouvernemental, la limite du revenu au-dessous de laquelle les assurés de profession indépendante bénéficieront d'un taux dégressif selon un barème fixé par le Conseil fédéral. M. Etter s'était, en séance de commission déjà, déclaré d'accord sur cette concession qui répond à un vœu des arts et métiers.

Un article très discuté

En revanche, l'article 21 qui définit le droit à la rente de vieillesse simple provoque une première et longue discussion.

Actuellement, l'homme seul touche la rente à 65 ans, et il n'est pas question de rien changer à la réglementation en vigueur. Mais dorénavant, la femme doit pouvoir toucher la rente de vieillesse simple une fois accomplie sa 63ème année, là où n'existe pas un droit à la rente pour couple. Ainsi, une femme mariée, mais dont le mari est plus jeune qu'elle, aura droit à la rente de vieillesse simple à 63 ans. Dès que l'époux passera le cap de la 65ème année, le ménage recevra la rente pour couple.

Cette limite de 63 ans (65 ans actuellement) paraît encore trop élevée à une minorité de la commission qui voudrait descendre à 62 ans. Belle occasion de surenchère pour l'extrême-gauche qui, par la voix de M. Bodenmann, propose 60 ans.

Les rapporteurs et M. Etter exposent les conséquences financières de ces propositions : 17 millions de charges supplémentaires, selon le texte de la minorité, 80 millions, si l'on fait cortège à M. Bodenmann.

Impressionné par ces chiffres, le Conseil national écarte d'abord la proposition Bodenmann par 122 voix contre 17, puis, en votation définitive, il maintient la limite de 63 ans par 92 voix contre 50 qui vont à la proposition de la minorité (62 ans).

M. Etter a ainsi gagné la première bataille importante.

Partie difficile pour M. Etter
L'après-midi, les tentatives d'améliorer le projet reprennent de plus belle et M. Etter s'efforce, à chaque coup, de faire comprendre à l'assemblée que le mieux est souvent l'ennemi du bien.

Aujourd'hui, ont droit à une rente de vieillesse pour couple les hommes mariés qui ont accompli leur 65ème année et dont la femme a accompli sa 60ème année.

M. Schuler, radical de Glaris, voudrait porter la différence à 7 ans et prévoir, pour la femme, l'âge à 58 ans. M. Bodenmann, communiste bâlois, propose de descendre à 55 ans.

Mais la Chambre estime que si un homme a épousé une jeune fille de 10 ans plus jeune que lui, la vie lui a apporté déjà bien des agréments et qu'on ne peut prétendre à la fois au tendron et à la rente. Elle repousse donc la proposition Bodenmann par 52 voix contre 2, et la proposition Schuler par 17 voix contre 17.

Le montant des rentes

La nouvelle rédaction de l'article 34, qui règle le calcul et le montant des rentes, donne lieu à un ample débat. Selon les dispositions en vigueur, la rente de vieillesse simple ne peut être inférieure à 720 fr. ni dépasser 1700 fr. Qu'il faille relever le minimum, c'est indiscutable puisque si on maintenait le chiffre actuel, un « rentier » qui a payé plusieurs cotisations toucherait moins que le bénéficiaire de la rente transitoire (840 fr.) qui n'a jamais payé de cotisation. Le Conseil fédéral

propose donc de porter le minimum à 900 fr. par an et le maximum à 1850 fr. (il s'agit toujours de la rente de vieillesse simple). Pour les rentes intermédiaires on garderait, selon le projet du Conseil fédéral, la méthode de calcul actuelle, trop compliquée pour que je la rappelle utilement ici.

Mais la minorité de la commission propose une modification qui aurait pour conséquence une augmentation générale des rentes intermédiaires.

Intervention neuchâteloise

M. Favre-Bulle, radical neuchâtelois, appuie cette proposition, à la condition toutefois que le maximum soit porté à 1900 fr. si l'on suit la minorité sans apporter de correctif à l'échelon supérieur, on accentue la tendance au nivellement. On favoriserait les petits et moyens revenus — ce qui est parfaitement plausible — mais en demandant aux assurés dont les revenus sont supérieurs à 15.000 francs par an une « cotisation de solidarité » toujours plus forte. Une partie notable de ce qu'ils versent à la caisse A.V.S. ne contribuera plus à constituer leur propre rente. Or aujourd'hui, si l'on considère la revalorisation générale des salaires et traitements, il n'est pas déraisonnable de prétendre que la cotisation exigée pour un revenu annuel de 15.000 fr. doit donner droit à une rente correspondante.

M. Drombore, catholique genevois, qui a fait partie de la minorité de la commission admet la logique de la proposition Favre-Bulle et l'appuie, tout comme, d'ailleurs, le rapporteur français de la commission, M. Guinand, radical genevois, qui, pour les mêmes raisons, fausse compagnie au Conseil fédéral et invite le Conseil national à fixer à 1900 fr. le maximum de la rente de vieillesse simple, cette rente qui sert de base au calcul de toutes les autres.

Au nom du groupe radical, M. Haeblerlin, de Zurich, combat l'augmentation générale des rentes, en raison des conséquences financières, mais si la proposition de la minorité devait l'emporter, il se prononcera pour le complément nécessaire que représentent les propositions Guinand et Favre-Bulle.

Le vote du président est nécessaire

En revanche, M. Giroud, socialiste du Jura bernois (on remarquera que les Romands ont cette fois manifesté leur présence) défend la proposition de la minorité, dont les conséquences sont parfaitement supportables, déclare-t-il, et restent dans de raisonnables limites puisque l'augmentation de la rente ne représentera que quelques francs par mois.

C'est précisément ce qui engage M. Etter, conseiller fédéral, à combattre la proposition de la minorité. La charge pour le bilan technique sera considérable, alors que le profit, pour les assurés, pris individuellement, est si mince qu'il provoquera une énorme déception, dans certains cas, il ne s'agira que de quelques francs par année.

Au vote, la proposition du Conseil fédéral et de la majorité de la commission fait 62 voix, celle de la minorité 62 voix également. Le président appelé à départager se montre fidèle au gouvernement et fait pencher la balance pour la solution modérée. La proposition de porter le maximum à 1900 devient ainsi sans objet.

Une proposition communiste de fixer le minimum à 1020 fr. (au lieu de 900 francs) est rejetée par 93 voix contre 3.

On en reste là pour la soirée. G. P.

L'affaire Eichenwald Les témoins continuent à contredire Weber

ZURICH, 27. — Jeudi matin, la cour d'assises zuricoise chargée de juger le meurtrier présumé du négociant autrichien Eichenwald, a entendu les témoins qui furent en mesure d'apporter des précisions sur l'activité et les conditions financières de l'accusé Weber, avant la disparition d'Eichenwald, le 16 octobre 1953.

Weber prétend avoir réalisé un produit net de près de 70.000 fr. entre le printemps et le mois d'octobre 1953, grâce aux affaires de montres que lui a procurées son complice Stuetzle. Cependant, presque tous les témoins ont eu l'impression qu'avant la disparition d'Eichenwald, Weber était dans une situation financière précaire. L'un de ces témoins, notamment, a déclaré que Weber lui avait acheté des montres-échantillons pour un montant ne dépassant pas 300 francs, alors que Weber a prétendu qu'il avait acheté régulièrement à ce témoin, des montres atteignant une valeur d'environ 20.000 francs.

Une fabricante de montres de Bienne armée naguère de bonnes intentions envers l'accusé, lui remit un certain nombre de montres à crédit, afin qu'il puisse gagner quelque chose. Weber se rendit immédiatement à Zurich, où il vendit la marchandise. Le témoin attendit vainement le paiement, malgré plusieurs rappels. Le soir du 17 octobre, où Weber lui apporta neuf billets de mille francs en règlement de sa facture. Le commerçant de Zurich qui avait remis de l'argent à Weber sur gages, a pu prouver qu'il lui avait prêté 15.000 fr., alors que Weber prétendait qu'il s'agissait de 35.000 fr. De même, le commerçant a déclaré que l'accusé lui avait acheté des montres pour une valeur de 4000 fr. au maximum, tandis que Weber affirmait lui en avoir vendu pour 75.000 fr.

GENÈVE

L'inauguration de la ligne électrifiée Bellegarde-Genève

Notre correspondant de Genève nous écrit :

Poursuivant sa politique d'électrification d'une importante partie de ses réseaux ferroviaires, la France, en l'espèce, la Société nationale des chemins de fer français, soit la S.N.C.F., a abouti, dans le jour fâste du jeudi 27 septembre, avec l'active collaboration de nos C.F.F., à la mise en service, par la traction électrique, du réseau Bellegarde-Genève, jusqu'ici non électrifié. Par là, se trouve achevée ce qu'on a appelé l'« Etoile d'Ambrérie », à savoir l'électrification des lignes, approximativement en étoile, Lyon - Ambrérie, Mâcon - Ambrérie, Ambrérie - Coloz-Bellegarde - Frontière suisse et Genève.

On a écrit quelque part et un peu hâtivement que l'électrification de la ligne Bellegarde allait peut-être permettre d'économiser deux heures sur le trajet Genève - Paris. En réalité, l'économie pourrait être tout au plus d'une dizaine de minutes. Mais à d'autres titres, cette liaison par voie électrique aura des avantages appréciables, notamment celui de pouvoir, avec une seule locomotive, tirer un train de marchandises de douze cents tonnes, alors qu'il fallait deux locomotives à vapeur pour arriver à un pareil résultat.

Il va sans dire que la venue en gare de Genève, le 27 septembre à midi, d'un premier train électrique pavés et pleins d'invitations des autorités genevoises, de la S.N.C.F. et des C.F.F., avec sa locomotive, célèbre par sa performance des 243 km-h. du 23 février 1954, a donné lieu, dans un grand déjeuner franco-suisse à l'hôtel des Bergues, aux congratulations qui s'imposaient. Ed. B.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Le procès de Poznan

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Cet extrait de l'acte d'accusation, qui compte douze pages dactylographées, et qui a été lu hier matin à l'ouverture du premier procès de Poznan, constitue pour l'instant la seule allusion à une influence étrangère dans l'émeute sanglante du 28 juin. Il n'est pas question d'agents occidentaux.

« Meurtre bestial »

L'affaire traitée hier matin concerne trois jeunes gens : Joseph Polynouriez, 20 ans, employé à la manufacture de vins et spiritueux de Poznan, Kazimierz Zurek, 19 ans, tourneur, et Jerzy Sroka, 18 ans, colporteur sourd, facteur pour colis postaux.

Ils sont accusés de « meurtre bestial » d'un caporal de la milice polonaise, Zigmunt Izdehny. Les circonstances de ce meurtre, telles qu'elles sont décrites par l'acte d'accusation et telles qu'elles sont partiellement admises par les accusés, paraissent, en effet, odieuses lorsqu'on entend sa description dans le calme et l'ordre de cette salle d'audience.

La matinée a donc été consacrée aux formalités d'usage et à la détermination des circonstances matérielles dans lesquelles les trois jeunes gens ont, à coups de pieds et de poings, assommé le caporal qui mourut des suites de ses blessures.

La thèse développée par les accusés est articulée sur deux considérations : ● Je me suis mis à battre le caporal parce que quelqu'un a crié qu'il avait assassiné une femme et deux

enfants (ce qui est contesté par l'acte d'accusation).

● J'ai été excité par l'ambiance et en particulier par la vue d'un char d'assaut et d'un homme écrasé par cet engin.

Quant au juge, sa tactique a consisté surtout à démontrer que les trois accusés sont des voyous. Sa tâche est facilitée par le fait que deux des accusés ont déjà eu maille à partir avec la justice, et que le troisième a une réputation d'ivrogne.

Un cordon de police

La salle est comble, elle contient environ 300 personnes dont la majorité sont des représentants des entreprises industrielles de la région de Poznan. Au premier rang on voit les observateurs étrangers invités par les autorités polonaises.

En même temps que se déroulait dans la salle principale le procès des trois jeunes gens, dans une autre salle s'ouvrait le procès d'un groupe de neuf personnes qui avaient été appréhendées le 28 juin, rue Mlynska, au moment de l'assaut lancé par la foule contre la prison centrale où apparemment, les émeutiers se sont emparés d'armes à feu.

Dans Poznan, cependant, le ton était donné, hier, par un déploiement de milice. Le palais de justice est entouré d'hommes en armes. On ne passe pas sans montrer patte blanche. Une foule de quelques dizaines de personnes stationne en permanence au-delà du cordon. Dans le palais de justice lui-même, des miliciens armés de fusils sont en faction à tous les paliers.

TITO A YALTA

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Une circulaire peu prise en Yougoslavie

Dans les conversations sur les rapports entre partis, une place importante serait donnée à la lettre-circulaire adressée récemment par le parti communiste soviétique aux autres partis communistes leur demandant indirectement de ne pas prendre comme modèle l'Union des communistes yougoslaves. Ce document n'a jamais été oublié en Yougoslavie, mais on sait qu'il a provoqué un vif mécontentement parmi les communistes yougoslaves qui considèrent qu'elle ne répond ni à l'esprit ni à la lettre des déclarations Boulganine-Tito à Belgrade et Khrouchtchev-Tito à Moscou.

Tito à Yalta

PARIS, 28 (A.F.P.) — L'agence Tadjou annonce que le maréchal Tito et M. Nikita Khrouchtchev, premier ministre du parti communiste de l'U.R.S.S., sont arrivés à 20 heures (locales) à Yalta.

AVIS TARDIFS

Eglise Évangélique Libre
14, avenue de la Gare
Dimanche 30 septembre à 20 h.
Un nouveau film Moody
LE CRI DES PIERRES
en technicolor, traduction française
Magnifique documentaire, présenté pour la première fois en Suisse
Entrée libre
Chacun est cordialement invité

COURS DE DANSE

Prof. Edm. RICHÈME
Tous degrés. Début très prochain. Enseignement de tout ce qui se danse.
Renseignements et inscriptions
Institut : Pommier 8 - Tél. 5 18 20

... On y mange aussi bien !!
Cave Neuchâteloise
Aujourd'hui à midi la poule au riz. Ce soir, un peu de musique pour ouvrir la fête des vendanges
Terreaux 7

DÉMONSTRATIONS

des nouveaux modèles
TURMIX
jusqu'à samedi

à notre magasin rue du Seyon 10
Elexa
NEUCHÂTEL

GE SOIR à 20 h. 30
en nocturne au stade

Xamax - Cantonal
Prix : Fr. 1.50, —90 et —50

Boucherie des Sablons
Pour les Vendanges
Grande vente de langues de boeuf très avantageuses
Se recommander : Ch. Storrer
Tél. 5 18 31

Attention !
La Boucherie Charcuterie **Rohrer**
Tél. 5 26 05
Hôpital 15, Neuchâtel
sera ouvert dimanche toute la journée
mais restera fermée lundi
Voyez notre annonce spéciale en page 5

La jeune demoiselle qui montait la rue du Château
Jeudi à 11 heures en poussant son vélo, et avec qui un jeune homme portant une petite serviette à échangé quelques mots et a pris aussitôt congé d'elle en précisant qu'il devait se rendre « au pressoir ».

est instamment priée de se mettre tout de suite en rapport avec lui
pour communication importante. Prière d'adresser réponse à K. V. 4376 au bureau de la Feuille d'avis.

Demain samedi AU CAMION DE NEUCHÂTEL, encore une petite vente de chanterelles

Intempéries dans le Sud Violents orages sur la Côte d'Azur

NICE, 27. — De violents orages se sont abattus sur la Côte d'Azur, où 78 mm. de pluie sont tombés dans la région de Nice, soit 10 % des précipitations annuelles. Plusieurs rues ont été transformées en torrents dans la vieille ville. Une pierre s'étant détachée d'un rocher a crevé le rideau de fer d'un garage.
A Cannes, l'eau atteignait 30 cm. de hauteur sur la Croisette. De nombreuses automobiles ont été immobilisées et la circulation dut être interrompue momentanément entre Cannes et Nice.

EN ALGÉRIE, 80 rebelles ont été tués au cours d'une opération qui s'est déroulée jeudi près de Mac-Mahon.
A CHYPRE, le gouverneur a interdit tout activité à l'organisation Peka (comité politique de la lutte pour Chypre), qui serait l'organe politique de l'Eoka.

ÉTATS-UNIS

L'avion expérimental Bel X-2 s'écrase au sol

WASHINGTON, 27 (A.F.P.) — L'armée de l'air annonce que le Bel X-2 expérimental à fusées qui a récemment battu les records du monde de vitesse et d'altitude s'est écrasé au sol à la base d'Edwards en Californie.
L'avion expérimental, construit en vue de l'étude des vols à haute altitude et des effets de la chaleur produite par la friction de l'air, avait atteint au cours des dernières semaines une altitude d'environ 38.000 mètres et une vitesse d'environ 3000 km. à l'heure.

MAROC

Le sultan distribue des terres à des nécessiteux

OUJDA, 27 (A.F.P.) — Le sultan du Maroc a procédé hier matin, à Aklim, dans la plaine de Triffa, à la distribution de 1000 hectares de terres irriguées à des nécessiteux. 145 lots de 6 hectares environ ont été ainsi attribués, à charge pour chaque bénéficiaire « de suivre les directives indiquées au dossier et de travailler le sol sans relâche, afin de réaliser les objectifs tracés ».

Dans le discours qu'il a prononcé à Aklim, Mohammed V a défini le rôle que devait jouer la réforme agraire et plus particulièrement la distribution des terres irriguées dans l'économie du Maroc.
« L'indépendance, a-t-il dit, doit être considérée comme le préliminaire d'une révolution sociale qui touche l'ensemble de la population et tend en particulier à élever le niveau de vie de la classe ouvrière. L'un des aspects les plus importants de cette révolution sociale que nous nous proposons de réaliser consiste en une vaste réforme agraire : distribution des terres entre petits fellahs, équipement agricole, utilisation de techniques et des moyens modernes d'exploitation du sol, construction de barrages, aménagement de canalisations pour la petite hydraulique, etc. »

ITALIE

Vive réaction aux déclarations Pineau

ROME, 27 (Reuter). — Les milieux gouvernementaux et politiques italiens ont violemment réagi aux déclarations de M. Christian Pineau accusant l'Italie de payer le passage de ses navires à l'Égypte. Dans les cercles proches du ministère des affaires étrangères, commentant les grands quotidiens, le ton des reproches faits au ministre français est amer. Au Palais Chigi, après le premier moment de stupeur, on s'est rapidement repris et les réactions ont été communiquées à l'agence Ansa qui, dans un communiqué, explique que si l'Italie a décidé de verser le droit de passage du canal de Suez à l'Égypte, elle le fait pour des raisons purement économiques.

L'ALLEMAGNE, LA NORVÈGE ET LA TURQUIE ont décidé d'adhérer à l'association des usagers du canal de Suez.

Les entretiens franco-britanniques

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Une preuve spectaculaire en a d'ailleurs été administrée avant même que les conversations diplomatiques eussent pris fin : sur l'invitation officielle faite aux souverains anglais de se rendre à Paris du 8 au 11 avril prochain, la réponse de la reine Elizabeth a été immédiate. « C'est la reine Elizabeth et le duc d'Edimbourg seront les hôtes du président René Coty ».

Un communiqué « hautement satisfaisant »

Pour ce qui est du communiqué officiel, il est considéré dans les milieux officiels comme « hautement satisfaisant » et il est de fait que ces termes, reflétant l'unité des idées existant entre Paris et Londres sur l'attitude à adopter en ce qui concerne le problème de Suez, ne sauraient laisser place à la moindre équivoque.

La France et la Grande-Bretagne entendent poursuivre une action commune et qu'il s'agit de la procédure des débats au Conseil de sécurité ou du rôle de la future association des usagers du canal, sur tous les points et à tous les stades de la discussion, M. Guy Mollet et sir Anthony Eden se sont trouvés d'accord, à la fois sur le fond qui reste la notion de gestion internationale du canal, et sur la forme, c'est-à-dire sur les moyens à employer pour arriver à ce résultat.

Pour ce qui est des mesures militaires, il n'est pas question de les abandonner. Le dispositif de sécurité présent reste inchangé et il deviendra en place tant que la situation ne sera pas éclaircie et une solution trouvée au problème même du trafic à travers le canal.

Les négociateurs veulent faire disparaître les sujets de malentendus

Un paragraphe du communiqué fait allusion à la volonté des négociateurs de faire « disparaître les sujets de malentendus qui peuvent surgir entre les deux pays ». Il s'agit, on s'en doute, des vieilles querelles qui n'ont cessé de diviser les deux pays au Moyen-Orient où la politique de colonialisme s'est souvent affirmée très antifrancophone. En ce domaine M. Eden et M. Guy Mollet ont convenu qu'il était plus que temps de faire disparaître cette inutile et dangereuse rivalité et de substituer à la lutte d'influence traditionnelle entre la France et la Grande-Bretagne la barrière solide d'une étroite communauté

JORDANIE

L'armée massée à la frontière

BEYROUTH, 27 (A.F.P.) — « Notre armée est désormais massée à la frontière, prête à affronter l'agression israélienne en perspective. Nous nous battrons tous pour briser l'attaque et infliger une leçon à l'agresseur », telle est, selon le journal « L'Orient », la déclaration que le roi Hussein de Jordanie a faite au cours d'une interview au journal « Allaryda ».

Au Conseil des Etats Des aérodromes à la radio et à la télévision

BERNE, 27. — A la séance de jeudi du Conseil des Etats, M. Haeffelin (rad. Solothurn) rapporte en faveur de l'arrêté concernant le développement des aérodromes civils. Désormais, les aérodromes destinés au trafic intercontinental bénéficieront d'une subvention fédérale de 35 %, ce qui profitera en premier lieu à l'aéroport de Genève-Cointrin. L'aéroport de Bâle-Blotzheim sera mis au bénéfice de la même subvention dès qu'il remplira le rôle d'un aéroport intercontinental. Le projet est adopté par 35 voix sans opposition.

Radio et télévision

M. Bossi (rad. Tessin) rapporte ensuite sur l'insertion dans la Constitution fédérale d'un article 36 bis sur la radiodiffusion et la télévision. Il considère que les deux matières doivent faire l'objet d'un seul article constitutionnel, mais de lois d'exécution distinctes.

M. Stuessy (sans parti, Glaris) propose de ne pas entrer en matière et d'inviter le Conseil fédéral à présenter deux articles constitutionnels distincts, l'un pour la radio et l'autre pour la télévision.

La position de M. Lepori

M. Lepori, chef du département des postes et des chemins de fer, se rallie aux propositions de la commission. Il se prononce contre deux articles distincts, l'un pour la radio et l'autre pour la télévision. M. Bourgnonecht (cons. Fribourg) est d'un avis opposé. L'article constitutionnel unique, dit-il, n'a pas d'autre but que de donner à la Confédération la compétence de légiférer sur la radio et la télévision. Au demeurant, il y a unité de matière.

s'agissant de la radio et de la télévision.
Nous sommes prêts à présenter deux projets de loi distincts, car, en effet, les questions qui se posent ne sont pas toujours les mêmes pour la radio et la télévision. En cas de rejet de la télévision, il n'y aurait sans doute rien de changé. La télévision est là, les installations techniques existent et cela nous contraindrait à agir. Peut-être faudrait-il donner des concessions privées, ce qui pourrait poser soudainement le problème des programmes publicitaires.
Au vote, la proposition de M. Stuessy est repoussée par 25 voix contre 5 et l'entrée en matière est ainsi décidée. Le projet est ensuite adopté avec une légère modification rédactionnelle par 27 voix contre 3.

CONFÉDÉRATION

Fin des manœuvres de montagne du 3me corps d'armée

GSTAAD, 27. — Les manœuvres de montagne du 3me corps d'armée, dirigées pendant quatre jours par le colonel commandant de corps Frey, ont été interrompues jeudi matin par une pluie battante. La situation à ce moment-là montrait que « bleu » était sur tous les fronts en position de combat avec les « arrière-garde » « rouge », tandis que le gros des troupes « rouge » s'efforçait de tenir la ligne défensive et de rassembler ses réserves dans la région du col des Mosses. Les deux partis ont suivi strictement les instructions. Il n'y eut ni vainqueur ni vaincu, mais seulement des commandants des états-majors et des troupes s'occupant d'obtenir le maximum d'expériences précieuses et de contribuer à donner à notre armée l'élan et l'instruction nécessaires.

PRÊTS

sans aucune formalité sur toutes valeurs mobilières, tableaux, bijoux, meubles, etc.
Caisse neuchâteloise de Prêts sur Gages SA
LA CHAUX-DE-FONDS
4, rue des Granges - Tél. 2 24 74

IMPRIMERIE CENTRALE
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Directeur : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef du Journal : René Bralchet

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

28 **septembre**

AUJOURD'HUI
SOLEIL Lever 6 h. 21
Coucher 18 h. 12

LUNE Lever —
Coucher 14 h. 40

AU JOUR LE JOUR

Le Mail

Il est bien vrai qu'on a souvent tout près de soi ce qu'on va chercher bien loin. A force de sortir de ville et d'aller voir ailleurs, on oublie que Neuchâtel offre à ses habitants des sites charmants, des jardins, des bois, des lieux de détente et de repos au cœur de paysages champêtres.

Le Mail en est un : peut-être le plus beau, le plus paisible et le plus vaste aux portes de la ville, facilement accessible par la belle avenue qui longe l'ancien cimetière.

En apprenant que le quartier de la Maladière avait eu la bonne idée d'utiliser le terrain du Mail — situé dans son secteur — pour sa journée de paroisse, Nemo s'est souvenu des fêtes de la jeunesse d'autrefois qui se déroulaient au Mail et qui avaient un cachet et un charme qu'elles ont perdus aujourd'hui. Pensez simplement à la « polonaise » sur le bitume d'une place publique brûlée de soleil. Les pelouses et les ombrages du Mail ne conviendraient-ils pas mieux ?

De tous côtés, Nemo entend le souhait que la Fête de la jeunesse reprenne possession du Mail et renoue ainsi avec une tradition que seules des circonstances exceptionnelles ont interrompue.

NEMO.

LE MENU DU JOUR

Consommé aux pâtes
Pommes sautées
Epinards en branches
Œufs farcis
Tarte aux pommes

... et la manière de le préparer
Œufs farcis. — Faire cuire des œufs durs, les passer à l'eau froide, les peler et les couper en deux dans le sens de la longueur. Retenir les jaunes qui seront mélangés avec une cuillerée de moutarde, des fines herbes finement hachées, du sel, du poivre et du beurre frais. Quand la masse est homogène, en remplir les blancs et décorer avec du persil.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 22 septembre. Robert, Marlyse-Hélène, fille de Frédy-Charly, horloger aux Mont-de-Martel, et de Heidi-Steiner; Rufenacht, Sylvia, fille de Fritz-Johann, menuisier à Neuchâtel, et d'Yvette-Marthe née Laurent; Rollier, François-Willy, fils de Charles-Henri, manœuvre à Nods, et de Marie-Louise, née Frenniger; Gay, Claire-Lise, fille de Paul-Henri, employé de banque à Colombier, et de Claudine-Madeleine née Belletot. 23. Minder, Ursula-Catherine, fille de Friedrich-Oskar, employé de banque à Neuchâtel, et de Sonja née Gehri. 24. Ducommun, Mary-Christine, fille de Robert-Gaston, monteur électricien à Peseux, et de Claudine-Georgette, née Clot-Grandjean, Yves-Gabriel, fils de Marcel-Eric, industriel à Neuchâtel, et de Marguerite, née Bourquin; Jacobi, Daniel, fils de Sébastien-Emmanuel, commis C. F. aux Verrières, et de Dora, née Gautschi; Dumont, Jacqueline-Eliane, fille de Marcel-André, menuisier à Nods, et de Germaine-Elisabeth, née Borel; Leuba, Pierre-André, fils de Louis-Jean, menuisier à Neuchâtel, et de Suzanne-Huguette, née Vial.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 24 septembre. Choux, Antoine-Emile-Edmond, administrateur, et Zumsteg, Paul-Katharina, les deux à Neuchâtel. 25. Mion, Marcello, peintre en bâtiment, et Griglio, Rina-Natalia, les deux à Neuchâtel; Gex, Henri, tourneur, et Cabagno, Louise-Madeleine, les deux à la Chaux-de-Fonds; Prince-dit-Clottu, Georges-Raoul, mécanicien, et Bersier, Rosa-Bertha, les deux à Genève.

MARIAGE. — 20 septembre. Au Locle: Nicati, Alain-Charles, étudiant en sciences à Neuchâtel, et Cart, Marie-Rose au Locle.

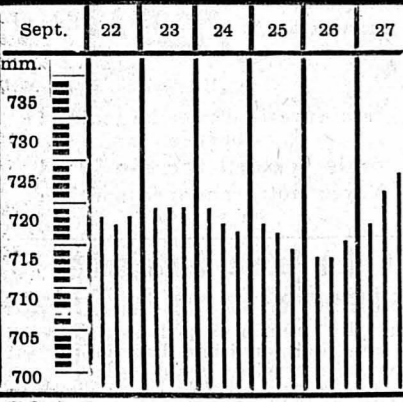
DECES. — 24 septembre. Rochat, Amélie-Désèe, née en 1893, employée de bureau à Neuchâtel, célibataire. Rège, Robert, Michel, né en 1894, chauffeur C.F.F. retraité, à Neuchâtel, veuf de Laure-Elisabeth, née Sonrel.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la Caisse cantonale d'assurance populaire NEUCHÂTEL, rue du Môle 3

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 27 septembre. Température : moyenne : 12,5; min. : 11,4; max. : 15,2. Baromètre : moyenne : 720,9. Eau tombée : 25,8. Vent dominant : direction : ouest-sud-ouest; force : modéré à fort. Etat du ciel : couvert jusqu'à 14 h. 30 environ, éclaircies ensuite, forte pluie de 0 h. 25 à 9 h. 30.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac du 26 sept., à 6 h. 30 : 429,64
Niveau du lac, 27 sept., à 6 h. 30 : 429,55

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: Ciel variable, probablement pas de précipitations. En plaine, température voisine de 20 degrés dans l'après-midi. Vent d'ouest en montagne.
Sud des Alpes et Engadine: Diminution de la nébulosité. Temps ensoleillé. Température dans l'après-midi voisine de 20 degrés.

Les procédés de la «Voix ouvrière»

Un fabricant d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds a été condamné à 5000 francs d'amende pour concurrence déloyale et imitation de marque.

Nous avons relaté la chose le 1er septembre dernier.

La «Voix ouvrière» demande s'il est exact que M. Russbach, commandant de la police cantonale, a fait une démarche auprès de nous pour que nous observions sur cette affaire la même discrétion qu'aurait promis les journaux de la Chaux-de-Fonds.

Cette démarche a eu lieu en effet mais, comme nous le faisons toujours en pareil cas, nous n'avons rien promis du tout, pas plus du reste, semble-t-il, que les journaux chaux-de-fonniers.

M. Russbach écrit à la «Voix ouvrière» que s'il est intervenu auprès de la «Feuille d'avis de Neuchâtel», c'est à titre purement personnel. La «Voix ouvrière» publie cette déclaration, mais elle se garde bien de dire à ses lecteurs que nous n'avons tenu aucun compte de cette démarche et elle laisse planer le doute sur la manière dont nous aurions traité cette affaire.

On vient de voir que nous l'avons fait avec une entière correction, puisque dans ce cas-là, comme dans tous les autres, nous avons repoussé toute intervention d'où qu'elle vienne.

Mais pour la «Voix ouvrière», n'importe quel moyen est bon pour discréditer ceux qui ne prennent pas leurs mots d'ordre à Moscou et ce n'est pas aujourd'hui encore que l'on pourra décerner un brevet de loyauté au journal communiste.

M. W.

Le cours de répétition des troupes neuchâtoises Les officiers du Rgt 8 entrent en service aujourd'hui

Ce matin débute à Colombier le cours de cadres des officiers du régiment neuchâtois, sous les ordres du colonel Aymon de Purry. Les officiers travailleront durant la journée à Planeyse et à la caserne, selon leurs fonctions. Ils assisteront ce soir à une démonstration de tir de nuit au stand de Bôle, à l'issue de laquelle aura lieu un exercice d'orientation.

Les sous-officiers entreront en service demain, samedi. Ils seront décorés dimanche dès 13 h. 45. Lundi, le régiment mobilisera. Contrairement à ce que nous avons annoncé, il n'y aura pas de prise des drapeaux. Les troupes, après avoir terminé leurs travaux de mobilisation, se déplaceront de Colombier/Boudry vers leurs lieux de stationnement par bateaux dans le cadre d'un exercice de transport. L'embarquement se fera entre 14 heures et 16 h. 45 aux ports d'Auvernier et du Petit-Cortailod.

Les heures d'ouverture du scrutin pour la votation fédérale

Les électeurs sont convoqués le samedi 29 et dimanche 30 septembre pour la double votation fédérale sur la révision du régime du blé et sur le vote des dépenses par l'Assemblée fédérale.

Le scrutin sera ouvert samedi de 11 à 19 heures dans les bureaux de vote de Neuchâtel-ville, Peseux, Couvet, Fleurier, le Locle et la Chaux-de-Fonds; de 17 à 19 heures ou de 18 à 20 heures dans les autres communes.

Dimanche, les bureaux sont ouverts de 8 à 13 heures au Landeron-Combes, à Lignières, Peseux, Bevaix, Gorgier, les Brenets; de 9 ou 10 heures à 13 heures dans les autres communes.

Les électeurs quittant la localité le samedi ou le dimanche peuvent exercer leur droit de vote le vendredi ou le samedi matin jusqu'à 10 heures dans un bureau désigné par le Conseil communal en attestant par écrit leur absence de la localité pendant les heures d'ouverture du scrutin.

Nous publions dans nos vitrines les résultats de cette double votation dimanche en fin d'après-midi, après le cortège des vendanges.

LA VILLE

Entre trier et moto
Hier soir vers 20 h. 50, un trieur qui quittait un stationnement et traversait la route pour se diriger vers la gare a été tamponné par une moto qui arrivait de la rue du Crêt-Taconnet. La rencontre s'est soldée par de légers dégâts matériels.

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHÂTEL

du jeudi 27 septembre 1956

Pommes de terre	le kilo	-30	-35
Raves	»	-50	-60
Choux-raves	»	-	-60
Haricots	»	1.80	2.-
Tomates	»	-70	-80
Carottes	»	-	-80
Épinards	»	-	1.40
Fourneaux blancs	»	-	1.20
Poireaux verts	»	-	4.80
Laitues	»	-	1.20
Cnoux blancs	»	-	5.20
Cnoux rouges	»	-	6.00
Cnoux marcelin	»	-	6.00
Cnoux-fleurs	»	-85	1.20
All.	100 g.	-	35
Oignons	le kilo	-70	80
Concombres	»	-	1.20
Radis	la botte	-	30
Pommes	le kilo	-60	1.10
Poires	»	1.-	1.10
Pruneaux	»	-60	7.10
Pêches	»	-	2.10
Fraises	»	1.45	1.50
Œufs	la douz.	4.-	4.20
Beurre	le kilo	-	10.67
Beurre de cuisine	»	-	7.60
Fromage gras	»	-	6.20
Fromage demi-gras	»	-	4.-
Fromage maigre	»	-	3.-
Vin de Bourgogne	»	5.90	7.60
Vache	»	7.50	10.20
Veau	»	7.50	10.20
Mouton	»	5.50	9.-
Cheval	»	3.50	6.-
Porc	»	6.60	8.20
Lard fumé	»	-	8.50
Lard non fumé	»	-	7.50

La Fête des vendanges a débuté hier soir par les premières «joies annexes»

Cependant que décorateurs, fleuristes, menuisiers, peintres travaillaient en secret dans les ateliers et les cours à la construction des chars de cortège, l'ambiance de la Fête des vendanges a commencé à régner dès hier soir dans le centre de la ville. Le magicien en chef étant le comité des Joies annexes. C'est ainsi qu'un tram travesti en véhicule de fantaisie a fait mille et une folie en tournant autour de la «boucle», tandis que les fontaines de la Justice, du Temple-Neuf et de la rue du Bassin accueillent les amateurs des cruds du pays, transformées qu'elles étaient en buvettes. La Musique militaire a joué dans les rues sous les guirlandes lumineuses. Il n'y avait pas à se tromper: la fête débutait.

Le comité des Joies annexes a eu une idée particulièrement heureuse d'organiser au Théâtre un spectacle de variétés, dont la «première» s'est déroulée hier soir devant une salle pleine. Le président du comité, M. Louis Crelier, ouvrit les hostilités, pardon: les festivités par une brève allocution, se félicitant que notre théâtre millénaire (sic) participe à la Fête des vendanges dès cette année. Et c'est bien installé dans des fauteuils refaits à neuf que les spectateurs purent suivre un programme fort bien composé et fort joyeux.

Le nouvel orchestre «Perdidio Créolo Stompers», au nom bien de chez nous, ouvrit les feux dans le meilleur style New-Orleans. Mais il justifia son origine autochtone en jouant des adaptations de chansons de circonstance, comme «Les chevaliers de la Table ronde» et «Le vigneron monte à sa

vigne». Puis ce fut le chansonnier Béno qui se tailla un vif succès avec ses couplets inédits inspirés par le mandement du Jeune, les élections communales, la proximité de la planète Mars et les travers éternels des hommes en général et des Neuchâtois en particulier. Le fantaisiste Bovard lui succéda sur le plateau avec des histoires vaudouises et valaisannes de la meilleure veine et grâce aux querelles le public se fit une pinte de bon sang. Didi Seiler, toujours égal à sa réputation, présenta son tour de chant où brillèrent le «Général», «Ma mie», «Le boulevard Edgar-Quinet» et le toujours populaire («Neuchâtel») «Eux et nous».

De la chanson, on passa à la conférence dessinée d'Alex Billeter, qui en grande forme brossa une fresque sur l'histoire de la vigne et du vin, assaisonnée d'un commentaire fort drôle. La bandelle de la fanfare de Boudry, avec son trompettiste et ses trombonistes solistes, fut très applaudie, comme il se doit; elle réussit à mettre de l'humour dans ses interprétations, ce qui laisse bien augurer de sa participation au cortège de dimanche. On assista encore aux tours du prestidigitateur et illusionniste Najaros, et enfin René Serge, débarquant du train de Paris, vint dire des histoires d'une loufoquerie sérieuse et d'un sérieux loufoque.

Ce spectacle, dont les différents numéros étaient présentés par Gil Eicher, fut des plus divertissants. Les spectateurs, à la sortie, étaient unanimes à dire: «Nous avons commencé la Fête des vendanges par une bonne soirée». Bonne soirée qui se répétera aujourd'hui et demain.

BOUDRY

Deux cas de poliomyélite
Deux enfants de l'orphelinat de Belmont, atteints vraisemblablement de poliomyélite, ont été conduits à l'hôpital des Cadolles. Quoiqu'il soit encore trop tôt pour se prononcer, il semble qu'il s'agisse de cas bénins de paralysie infantile. Des mesures énergiques ont été immédiatement prises. Le collège de Boudry a été fermé pour quelques jours et les classes ont été désinfectées.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

En l'honneur du lac de Neuchâtel

(c) Le «Journal d'Yverdon» a consacré hier un numéro spécial de 16 pages au lac de Neuchâtel, aux liens historiques, culturels, économiques et amicaux qui existent entre le Nord vaudois, la rive sud et le chef-lieu du canton voisin.

Diverses personnalités neuchâtoises ont collaboré à ce cahier, illustré de nombreuses gravures anciennes et de dessins du peintre Charles Clément. M. Paul Rognon, président de la ville, a apporté aux lecteurs le salut de Neuchâtel. M. René Dupuis, directeur de l'ADEN, a relaté le développement de la cité de Farel. M. Eddy Bauer, professeur, les richesses du chef-lieu, Mme Dorette Berthoud, la vie et les coutumes des barquiers d'autrefois.

MM. André Martin, Henri de Vevey et Georges Schneider, syndics d'Yverdon, d'Estavayer et de Grandson, ont également apporté leur salut fraternel à l'aristocratie de Neuchâtel. Des articles ont été consacrés aux régions d'Yvonand et de la Béroche, ainsi qu'aux problèmes posés par la navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat et du Rhône au Rhin.

Un attelage livré à lui-même abîme trois voitures

(c) Hier matin vers 11 heures, un agriculteur avait laissé stationner son attelage, soit deux chevaux et un char à pont, à la rue du Lac pour faire une course dans un grand magasin voisin. Les animaux se remirent en route sans l'attendre, s'engagèrent dans la rue de la Poste en prenant le virage sur leur gauche. Ils ont accroché, ce faisant, trois voitures parcourues le long du trottoir et les ont endommagées.

AU TRIBUNAL DE POLICE

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. B. Houriet, assisté de M. Maurer, substitut-greffier. Il a examiné en particulier un cas d'ivresse au volant. P. M., circulant d'une manière impétive sur les trottoirs et se moquant des signaux d'interdiction fut arrêté par un agent. La prise de sang qu'on lui fit immédiatement révéla une forte dose d'alcool. Si le tribunal estime que l'ivresse est subsistable, il admet cependant, qu'il subsiste un doute quant à la gravité de cette ivresse. En effet, le test opéré également peu après l'arrestation ne semble pas concorder avec le test de la prise de sang. C'est pourquoi, P. Matile se voit infliger une peine minimum de 3 jours d'arrêts; il devra payer en outre une amende de 150 fr. et les frais par 40 fr.

D'autres fautes de circulation ont amené le tribunal à prononcer les condamnations suivantes: 5 fr. d'amendes à A. C., pour n'avoir pas vu un mot-véhicule d'interdiction. 25 fr. d'amende à R. V., pour excès de vitesse. 5 fr. à dame P., pour perte de maîtrise de sa bicyclette. Deux autres prévenus ont été libérés.

CRESSIER

Un début d'incendie

(c) Un début d'incendie s'est déclaré à minuit dans le magasin de chaussures de M. Arno Hämmerli. A 0 h. 10, le tocsin sonna et le corps des sapeurs-pompiers fut rapidement sur les lieux sous les ordres du capitaine René Perroz. Il ne semble pas, à première vue, que les dégâts soient considérables. Les flammes furent très rapidement maîtrisées car, avant l'arrivée des pompiers, quelques personnes luttaient déjà contre l'incendie.

Le gendarme du Landeron est arrivé sur les lieux pour les besoins de l'enquête.

LE LANDERON

Une sœur renversée par une voiture Elle est tuée sur le coup

Hier soir vers 19 heures, la voiture GE 54107, conduite par Mlle Jacqueline Walter, habitant Genève, dépassait une autre auto lorsqu'elle heurta violemment une sœur des écoles catholiques du Landeron, Lucine Muller, 30 ans qui fut tuée sur le coup.

La dévouée morte a été transportée à l'école catholique du Landeron par l'ambulance de la police de Neuchâtel.

PERREUX

Journée romande d'information

(c) Une quarantaine de personnes: représentants des services sanitaires cantonaux et des dispensaires des cantons romands, directeurs de maison de cure antialcoolique, directeurs d'assistance, assistants sociaux et agents de sociétés luttant contre l'abus de l'alcool, ont assisté, jeudi, à la première journée romande d'information et d'étude sur la prophylaxie et le traitement de l'alcoolisme.

Deux fort intéressantes conférences de MM. Kaufmann, de Lausanne, et Lévi, de Neuchâtel, dont le compte rendu sera donné ultérieurement, ont rempli la matinée.

L'après-midi, MM. Schaffter et Henry, agents des dispensaires du Jura bernois, ont parlé de leurs expériences. Une discussion très animée a suivi leurs causeries.

Naissances

Monsieur et Madame Pierre-André FAYRE ont la joie d'annoncer la naissance de

Véronique-Isabelle

le 26 septembre 1956

Clinique du Crêt Cortailod

Monsieur et Madame Edouard PERRIN et leur fille Sylviane ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit fils et frère

Pierre - Alain

le 27 septembre 1956

Hôpital de Landeysy Fontalnelon

SUSCÉVAZ

Entre deux trains routiers

(c) Hier matin à 10 heures, une collision s'est produite sur la route Yverdon-Orbe, au lieu dit les «Rattes», commune de Suscévaz, entre un train routier portant plaques lucernoises et chargé de longs bois, qui se dirigeait sur Yverdon, et un autre train routier portant plaques fribourgeoises, qui roulait en sens inverses. Les deux véhicules ont subi d'importants dégâts et le conducteur d'une remorque a été légèrement blessé.

BIENNE

Noces d'or

(c) M. et Mme Charles Bühlmann, domiciliés à la rue du Millieu, ont fêté jeudi le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Chute d'un enfant

(c) Le jeune Arnold Stuber, âgé de 8 ans, qui jouait dans une bâtisse en construction à la rue d'Orpoud a fait une chute d'un petit toit dans l'après-midi de jeudi. Sérieusement blessé au genou, l'enfant a dû être transporté à l'hôpital Wildermeth.

Il se prend dans un rail

(c) Jeudi vers 17 heures, M. Alfred Piler, né en 1900, qui circulait à vélo-moteur, s'est pris dans un rail industriel à la route Schneider à Nidau. L'infortuné, qui souffrait d'une commotion cérébrale, de blessures à la tête et à une main, a dû être hospitalisé.

LE LOCLE

Renversé par un cycliste

(c) Jeudi, un écolier de huit ans, R., a été renversé par un cycliste à l'avenue du collège et s'est fracturé la jambe gauche. Après avoir reçu les soins d'une samaritaine, il a été transporté à l'hôpital au moyen de l'ambulance.

Attentat à la pudeur

(c) La gendarmerie a procédé à l'arrestation d'un triste individu qui avait commis des actes attentant à la pudeur des enfants.

VAL DE TRAVERS

Crue des rivières

(c) Les pluies qui sont tombées avec abondance avant-hier et hier ont provoqué, jeudi, une crue sensible des rivières.

De l'Areuse à la Moselle

(c) On se souvient sans doute que la commune de Couvet avait vendu, il y a quelques années, le pont de fer du Preyrel — remplacé par un ouvrage d'art moderne — à une entreprise spécialisée genevoise.

Celle-ci a revendu le vieux pont à la commune de Fresse où il relie désormais les deux rives de la Moselle.

BOVERESSE

Les ravages d'une belette

(sp) Depuis quelques mois, un agriculteur de la région des Sagnes n'a pas eu moins d'une trentaine de lapins qui ont été égorgés par une belette. Malgré toutes les précautions qui ont été prises, le petit mammifère carnassier n'a pas encore pu recevoir la juste récompense de ses méfaits sanguinaires!

COUVET

L'enquête sur l'incendie de la Chenailletaz

(sp) Jeudi, la police de sûreté est retournée à la Chenailletaz pour poursuivre ses recherches sur les causes de l'incendie de la ferme de la Chenailletaz. Divers sondages devaient être faits sur place, mais les investigations seront certainement difficiles du fait que — nos lecteurs ont pu s'en rendre compte par la photographie que nous avons publiée — il ne reste plus grand-chose de cette belle ferme. Mercredi, le tas de foin charbonné encore et il s'en dégageait, par moment, une âcre fumée.

BUTTES

Anniversaire des samaritains

(sp) La section de Buttes de l'Alliance suisse des samaritains vient de célébrer le 25ème anniversaire de sa fondation au stand.

Une soixantaine de convives prirent part au repas. Membres fondateurs et membres honoraires y avaient été conviés, de même que le président des sociétés locales et les délégués des sections de Fleurier et de la Côte-aux-Fées.

Tour à tour, MM. John Matthey, président actuel, qui prononça des souhaits de bienvenue, Alexandre Zurbuchen, président de commune et premier président de la section, le Dr Victor Bolle, de Fleurier, et Mlle Leuba, secrétaire, prirent la parole.

Quant à la partie récréative, c'est le prestidigitateur fleurisan Nesty qui en fut chargé et qui l'enleva avec son brio habituel.

FLEURIER

Surveillance des apprentis

(c) En remplacement de M. Jean Calme, démissionnaire, le Conseil communal a nommé M. Kurt Niederhauser préposé à la surveillance des apprentis.

Madame Ida Zwahlen-Schmid et Jean-Pierre

Monsieur Fritz Zwahlen, à Bâle; Monsieur et Madame Willy Mayer-Zwahlen et leurs enfants; Monsieur et Madame Jean Zwahlen-Bonhôte et leurs enfants; Monsieur et Madame Hans Steiner-Neukom et leurs enfants, à Brétwil; Monsieur et Madame Werner Bâtscher-Steiner et leurs enfants, à Peseux; Monsieur et Madame Willy Steiner-Krähenbühl et leurs enfants; Les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Frédéric ZWAHLN

maitre maçon
leur cher époux, papa, grand-papa, frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 61ème année, après une courte maladie.
Neuchâtel, le 26 septembre 1956.
(Pares 109.)